



**HAL**  
open science

Orléans, rue du Pot de Fer  
Benjamin Lefèvre, Amandine Ladam

► **To cite this version:**

Benjamin Lefèvre, Amandine Ladam. Orléans, rue du Pot de Fer. Ville d'Orléans; SRA Centre-Val de Loire. 2020. hal-04119800

**HAL Id: hal-04119800**

**<https://hal.science/hal-04119800v1>**

Submitted on 7 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Orléans, rue du Pot de Fer

Site 45.234.330 AH

Programme 19 - Le fait urbain



Benjamin LEFÈVRE  
Amandine LADAM

Code INSEE : 45234

N° OA : 0612655

Arrêté de prescription n° 20/0310

Arrêté de désignation n° 20/0382

Novembre 2020



# SOMMAIRE

## DONNÉES ADMINISTRATIVES

## RÉSULTATS ARCHÉOLOGIQUES

<i>État des connaissances</i> . . . . .	16
1. Situation de l'opération . . . . .	16
2. Contexte géologique et environnement géographique . . . . .	16
3. Cadre historique et archéologique . . . . .	19
<i>Stratégies et méthodes</i> . . . . .	23
1. Contexte et problématique scientifique . . . . .	23
2. Méthodologie d'intervention . . . . .	23
<i>Description archéologique</i> . . . . .	26
1. Présentation des ouvertures . . . . .	26
2. Présentation des résultats . . . . .	28
<i>Synthèse</i> . . . . .	44
1. Phase 1 (séquence 1) : le terrain naturel . . . . .	44
2. Phase 2 (séquence 2) : un secteur à vocation agricole (Moyen Âge et avant la fin du 15e s.) . . . . .	44
3. Phase 3 (séquences 3 à 6) : la rue Meslant, première rue du Pot de Fer (16e-17e s.) . . . . .	46
4. Phase 4 (séquences 7 et 8) : les aménagements récents de la rue du Pot de Fer (19e/20e s.-21e s.) . . . . .	47
<i>Conclusion</i> . . . . .	48
<i>Bibliographie</i> . . . . .	49

## INVENTAIRES RÉGLEMENTAIRES

Inventaire des unités stratigraphiques . . . . .	53
Inventaire des faits archéologiques . . . . .	58
Inventaire des phases . . . . .	60
Inventaire des séquences . . . . .	60
Inventaire des minutes de terrain . . . . .	61
Inventaire des photographies . . . . .	63
Inventaire de la céramique . . . . .	69
Inventaire des terres cuites architecturales . . . . .	69
Inventaire de la faune . . . . .	70
Inventaire du petit mobilier . . . . .	70
Inventaire des scories . . . . .	70
Inventaire de la documentation écrite . . . . .	71
Inventaire de la documentation numérique . . . . .	71
Diagramme stratigraphique . . . . .	72

# **Données administratives**

## Fiche signalétique

**Numéro de site Patriarche :** 45 234 330

**Numéro OA :** 0612655

**Région :** Centre-Val de Loire

**Département :** 45      **Commune :** ORLÉANS **Code INSEE :** 45.234

**Lieu-dit ou adresse :** rue du Pot de Fer

**Cadastre année 2020 :** AW 156p

**Coord. Lambert II :** X: 567 344      Y: 2 322 971 (système de projection utilisé pour toute la cartographie)

**Coord. Lambert 93 :** X: 617 800 Y: 6 756 670

**Altitude :** entre 114,00 et 117,00 m NGF

**Statut du terrain :** domaine public

**Propriétaire du terrain :** domaine public

**Arrêté de prescription n° :** 20/0310 en date du 7 juillet 2020

**Arrêté de désignation n° :** 20/0382 en date du 17 août 2020

**Responsable désigné :** Benjamin Lefèvre

**Organisme de rattachement :** Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans

**Maître d'ouvrage des travaux :** Orléans Métropole

**Nature de l'aménagement :** réaménagement et requalification de voirie

**Surface du projet d'aménagement :** 1 112 m<sup>2</sup>

**Dates d'intervention sur le terrain :** du 24/08/2020 au 30/10/2020

**Surface fouillée :** 347 m<sup>2</sup>

### INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU RAPPORT

Nombre de volumes : 1

Nombre de figures : 56

Nombre de pages : 72

### INTERVENANTS

*Service régional de l'Archéologie*

Stéphane Révillion : Conservateur régional de l'archéologie

Christian Verjux : Conservateur régional adjoint

Jocelyne Vilpoux : ingénieur d'études, responsable du patrimoine archéologique du Loiret

Audrey Traon-Maingaud : ingénieur d'études, responsable du patrimoine archéologique du Loiret

### *Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans*

Benjamin Lefèvre, responsable d'opération : fouille, relevés, enregistrement, photographies, topographie, étude documentaire, SIG, SGBD, infographie, rédaction et maquettage du rapport final d'opération (19 j de terrain, 35 j d'étude)

Clément Alix, technicien de fouilles : fouille, relevés, enregistrement, photographie, topographie (1,5 j de terrain)

Baptiste Duvert, technicien de fouilles : fouille, relevés, enregistrement, photographies, topographie, étude documentaire (11,5 j de terrain, 8 j d'étude)

Laurine Guyot, technicienne de fouilles : fouille, relevés, enregistrement, photographies (2 j de terrain)

Julien Courtois : carte de localisation de l'opération

Amandine Ladam : cadre historique et archéologique

Sébastien Jesset, responsable du Pôle d'archéologie : suivi administratif, détermination du mobilier céramique

Laure Ziegler, coordinatrice technique au Pôle d'archéologie : suivi administratif

## NOTICE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic archéologique de la rue du Pot de Fer s'est déroulé du 24 août au 30 octobre 2020 dans le cadre d'une opération de requalification de la voirie. Plusieurs sondages et tranchées ont été ouverts pour réaliser le remplacement d'une canalisation d'adduction d'eau potable ou la pose d'un câble d'alimentation électrique de l'éclairage public. Sur les 1 112 m<sup>2</sup> couverts par la prescription de diagnostic, ce sont 347 m<sup>2</sup> qui ont bénéficié d'un suivi archéologique, soit 31 % de l'emprise de l'aménagement.

Un total de 19 faits archéologiques a été enregistré. Dix d'entre eux appartiennent à la période moderne et neuf à la période contemporaine. Aucun fait antérieur au tournant des 15<sup>e</sup> s. et 16<sup>e</sup> s. n'a été relevé. Parallèlement, ce sont 80 unités stratigraphiques qui ont également été observées, principalement au travers des relevés de logs et de coupes pratiqués dans les ouvertures.

Le diagnostic a mis en évidence, à la suite d'une phase non anthropique concernant le terrain naturel, trois périodes d'occupation. La première concerne des niveaux de terres de culture. Ces éléments ont été caractérisés par leur composition et leur positionnement stratigraphique, ainsi que par comparaison morphologique avec d'autres niveaux similaires observés sur d'autres sites proches de la rue du Pot de Fer. Le mobilier céramique permet de proposer une datation large, du Moyen Âge au début de l'époque moderne. La deuxième période voit la mise en place sur le site d'une chaussée construite en chaux et cailloux, surmontée de ses niveaux d'occupation. Les premières maisons aménagées en front de rue sont édifiées concurremment. Cet aménagement est daté du 16<sup>e</sup> s. Cette chaussée bénéficie d'une réfection poussée, pouvant constituer un second état, auquel sont associées différentes constructions vues dans deux sondages et qui constituent les fondations de murs de maisons et de clôture. Cette opération est réalisée entre le 16<sup>e</sup> s. et le 18<sup>e</sup> s. Enfin, la dernière période regroupe les éléments associés à la rue du Pot de Fer contemporaine. La rue a d'abord été pavée et bordée de trottoirs construits (19<sup>e</sup> s. ou 20<sup>e</sup> s. ?), puis ceux-ci ont été modernisés par la pose de bordures en granite et la couverture de l'ancien pavage par l'enrobé actuel (20<sup>e</sup> s. et 21<sup>e</sup> s.).

Les informations acquises au cours de ce diagnostic laissent penser que la voie de circulation mise en évidence correspond à une des rues construites dans le cadre de la vaste opération d'urbanisme concernant le secteur nord-ouest de l'*intra-muros* orléanais, effectuée en parallèle de la construction de la dernière enceinte urbaine. En ce sens, les vestiges de bâtiments contemporains de cette première rue correspondent également à ce programme urbanistique. L'opération de diagnostic archéologique menée dans le cadre de la requalification de la rue du Pot de Fer a donc permis d'étudier un cas concret de mise en place d'une rue et d'un quartier nouveaux à l'époque moderne.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Moyen Âge	<i>aucune</i>	Céramique, faune, scories	Niveaux de terres de culture
Époque moderne (du 16 <sup>e</sup> s. au 18 <sup>e</sup> s.)	Chaussée, sols, maçonneries	Céramique, terres cuites architecturales, faune, petit mobilier, prélèvement (mortier de chaux)	Niveau de voirie (premier état de la rue du Pot de Fer lors de son aménagement au tournant des 15 <sup>e</sup> s. et 16 <sup>e</sup> s.) et bâtiments aménagés en bordure de celui-ci : quartier d'habitation
Époque contemporaine (à partir du 19 <sup>e</sup> s. ou du 20 <sup>e</sup> s.)	Pavage, maçonneries, sols	Céramique, faune	Aménagements récents (du 19 <sup>e</sup> s. au 21 <sup>e</sup> s.) de la rue

## CITATION

### Lefèvre, Ladam 2020

LEFÈVRE (B.), LADAM (A.) - *Orléans, rue du Pot de Fer*. Rapport final d'opération de diagnostic archéologique. Orléans : Pôle d'archéologie, Ville d'Orléans/SRA Centre, novembre 2020.

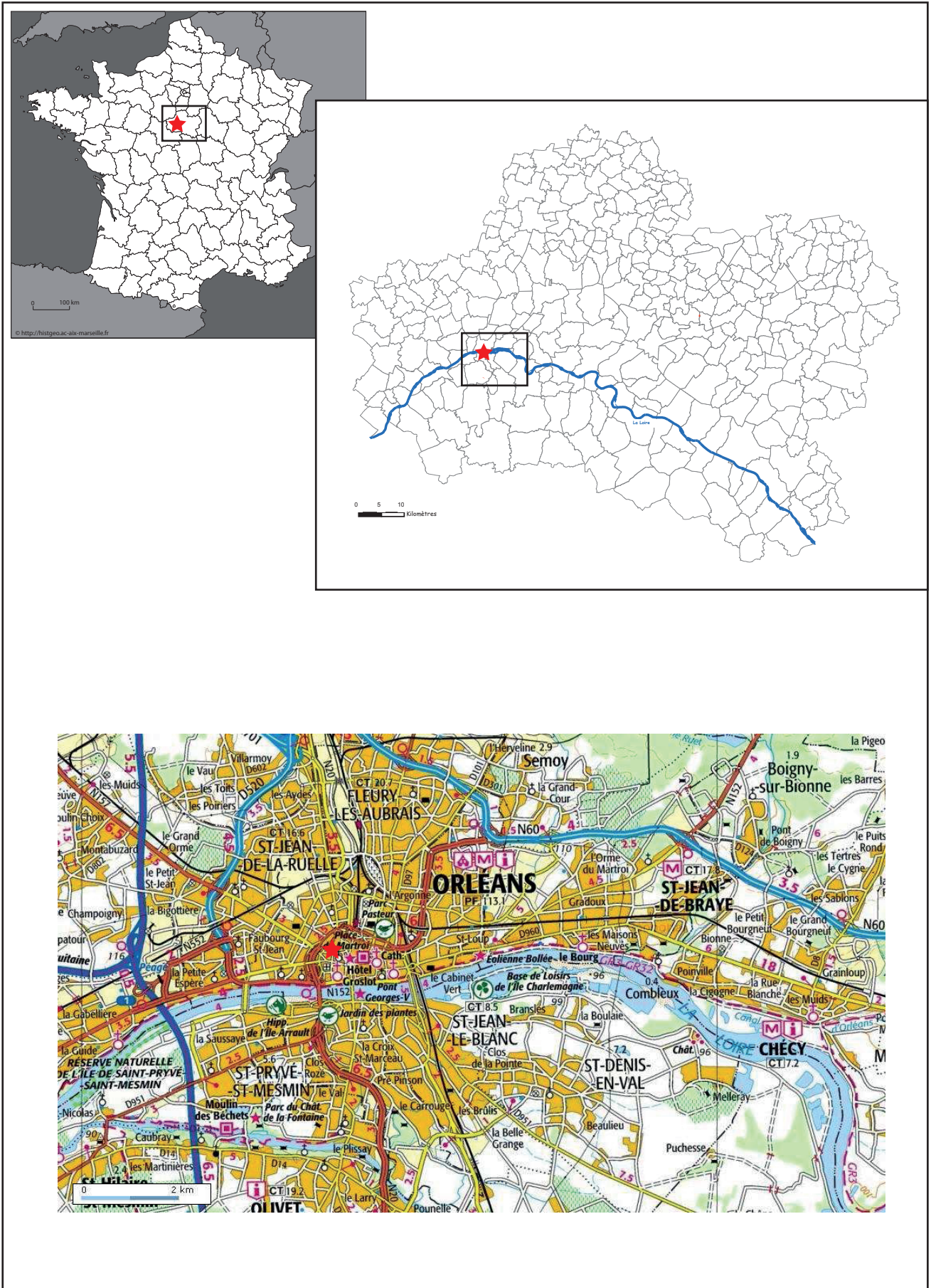


Fig. 1 : Localisation de la rue du Pot de Fer en France, dans le Loiret et à Orleans.





PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 20/0310 du 07 JUIL. 2020  
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 19.283 du 23 décembre 2019 du Préfet de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° R24-2020-02-26-001 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 26 février 2020, accordant subdélégation de signature à Monsieur Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n°03/017 du préfet de la région CENTRE-VAL-DE-LOIRE en date du 5 septembre 2003 instituant une(des) zone(s) de présomption de prescriptions d'archéologie préventive sur le territoire concerné ;

Vu le dossier enregistré sous le n° CP0452342000019, demande d'information, Consultation-projet, déposé par – Orléans Métropole – pour le projet « réaménagement et requalification de la rue du Pot de Fer » localisé à ORLEANS, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 19 juin 2020 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – Orléans Métropole – pour le projet « Rue du Pot de Fer » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie Centre-Val de Loire, le 3 juillet 2020 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : les travaux envisagés (requalification de voiries et enfouissement de réseaux de 1 112 m<sup>2</sup>) sont localisés intra-mail, dans un secteur en marge du coeur des agglomérations gauloise, antique et médiévale d'Orléans, dans un quartier qui a livré, lors d'opérations réalisées dans les années 2000, des indices d'occupation gauloise et d'aménagement des terrains dès la période médiévale, voire antique, avant la phase d'urbanisation à l'époque moderne ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

#### ARRÊTE

**Article 1** - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « réaménagement et requalification de la rue du Pot de Fer », sis en :

RÉGION : CENTRE-VAL-DE-LOIRE

DEPARTEMENT : LOIRET

COMMUNE : ORLEANS

Lieudit ou adresse : Rue du Pot de Fer

Cadastre : Année : 2020, Section : AW, Parcelle(s) : domaine public, 156p

Réalisé par : Orléans Métropole

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 1 112 m<sup>2</sup>, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

**Article 3 - Objectifs scientifiques**

Le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

Il doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

**Article 4 - Principes méthodologiques**

Au cours de la phase de préparation de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Les travaux éventuels de préparation à l'accessibilité des parcelles (défrichements, déboisements (sans essouchage), démolitions, écroûtage des enrobés de voirie...) feront l'objet d'une concertation préalable avec le service régional de l'archéologie et l'opérateur.

Le diagnostic sera réalisé, sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives, sous la forme d'ouvertures anticipées (sondages manuels ou mécaniques) ou sous surveillance archéologique des tranchées en fonction de la nature des travaux projetés (tranchées de réseaux, réalisation d'équipements divers enterrés, terrassements pour plantations, réfection des revêtements ...).

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site (en mètre et en cote altimétrique NGF).

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie...).

Le responsable d'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies - dont prises de vues zénithales -, relevés photogrammétriques ...). L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible. Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce

mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

L'opérateur devra prendre l'attache de l'aménageur afin de procéder le cas échéant à la remise en état des terrains.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

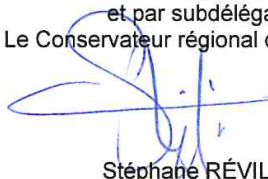
**Article 5 - Responsable scientifique**

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : archéologue spécialiste des milieux urbains stratifiés.

**Article 6** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Orléans Métropole, au Pôle d'archéologie d'Orléans, au Service d'archéologie préventive du département du Loiret et à l'INRAP - Direction interrégionale Centre-Île-de-France.

Fait à ORLEANS, le 07 JUIL. 2020

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie

A blue ink signature of Stéphane Révillion, consisting of a large, stylized 'S' followed by 'RÉVILLION'.

Stéphane RÉVILLION



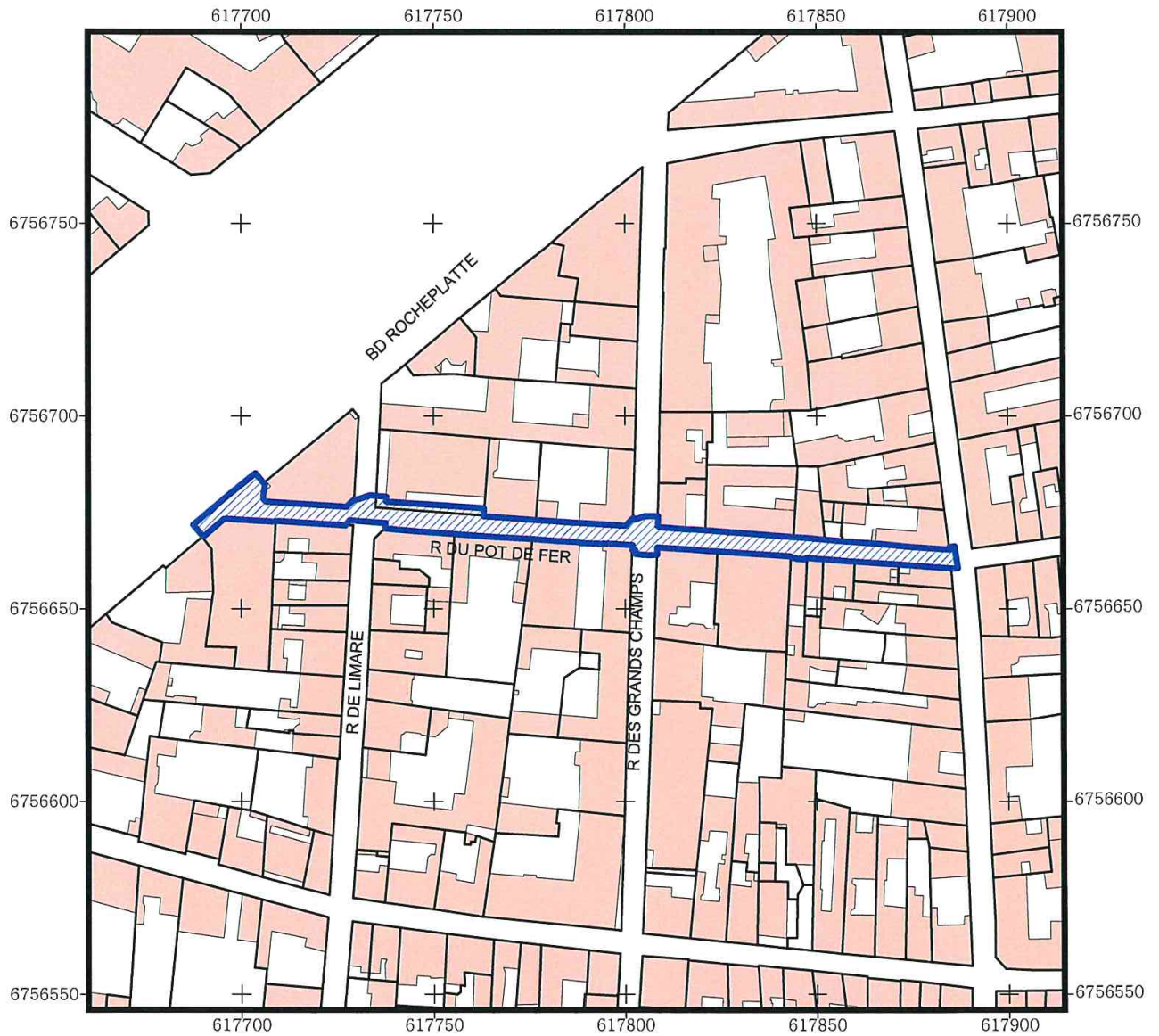
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Centre-Val de Loire

Service régional de l'archéologie


### Orléans (Loiret) Rue du Pot de Fer

### Projet de travaux de requalification de voirie et d'enfouissement de réseaux

### Plan annexé à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°20/0310



1:1500

 Zone objet de la prescription archéologique

Sources graphiques : ©BD Parcellaire 2017  
Composante parcellaire du RGE®  
Système de projection : Lambert 93  
Cartographie : D.R.A.C. / S.R.A. / J. Vilpoux,  
édition juillet 2020



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Décision n° 20/0382 Du 17/08/2020  
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 19.283 du 23 décembre 2019 du Préfet de la région Centre-Val de Loire portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° R24-2020-02-26-001 du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 26 février 2020, accordant subdélégation de signature à Monsieur Thierry LORHO, Conservateur du patrimoine ;

Vu l'arrêté n° 20/0310 du 7 juillet 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (ORLEANS, LOIRET, Rue du Pot de Fer) ;

Vu l'arrêté n° 20/0355 du 21 juillet 2020 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par Pôle d'archéologie d'Orléans, reçu le 27 juillet 2020, approuvé le 28 juillet 2020 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par Pôle d'archéologie d'Orléans ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

#### ARRÊTE

**Article 1** - Monsieur Benjamin LEFEVRE est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 7 juillet 2020 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 0612655 site archéologique n° 45 234 O330.

**Article 2** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Orléans Métropole, à Monsieur Benjamin LEFEVRE et à Pôle d'archéologie d'Orléans.

Fait à ORLEANS, le 17 AOÛT 2020

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,

Le conservateur du patrimoine

Thierry LORHO



## Projet scientifique d'intervention archéologique

Prescription n° 20/0310

Opération n°

**Commune : Orléans**

**Site / adresse : Rue du Pot de Fer**

Cadastre : AW156p

Surface : 1112 m<sup>2</sup>

Date de prescription : 07/07/2020

Type opération :

Date réception attribution : 21/07/2020

Date de demande de modification :

Projet envoyé le :

Modification envoyée le :

### Problématique scientifique :

Le terrain assiette du projet de construction d'une piscine se situe dans le quartier compris entre la rue Bannier, le Boulevard Rocheplatte et la rue des Carnes.

Ce secteur a fait l'objet de quelques investigations archéologiques ces dernières décennies, principalement sur ses marges. Ainsi, plusieurs opérations ont été programmées le long du Boulevard Rocheplatte : Subsistances militaires (FRAC Centre, site 45.234.153), 24 Boulevard Rocheplatte (site 45.234.159), 22 Boulevard Rocheplatte (site 45.234.250), 4 Boulevard Rocheplatte (site 45.234.257). D'autres opérations ont eu lieu à proximité de la rue Bannier, surtout dans sa moitié sud : requalification de la Place du Martroi (Site 45.234.223), 3 rue des Fauchets (Site 45.234.276). Enfin, plusieurs opérations se sont déroulées entre la rue des Carnes et la rue du Colombier : 4-6 rue des Bon Etats (45.234.309), 18 rue Porte Saint-Jean (site 45.234.097), 39 rue d'Illiers (site 45.234.076), 51 rue d'Illiers (site 45.234.202), requalification des rues Portes Saint Jean et des Bons-Etats (pas de numéro de site) ou encore celle de la rue du Grenier à Sel (site 45.234.242).

Ces différentes opérations ont montré la présence d'une occupation protohistorique (nécropole gauloise probablement associée à un sanctuaire rue Porte Saint-Jean et rue Porte-Madeleine le long de l'axe sortant se dirigeant vers Châteaudun et actuellement repris par la rue Porte Saint Jean ; habitat gaulois entre le Boulevard Rocheplatte et la rue Bannier, au 24 Boulevard Rocheplatte) sans doute le long de l'axe sortant se dirigeant vers Chartres repris par la rue Bannier.

Un quartier d'habitat antique (rue Porte Saint-Jean, rue des BONS Etats, rue Porte-Madeleine et rue de la Grille) se développe à la suite de l'occupation gauloise, toujours le long de l'axe Antique conduisant vers Chateaudun. Ce quartier se situe à l'intérieur de l'enceinte de la fin du XVe siècle, sur un espace dont la vocation artisanale apparaît dès la fin du Moyen Âge. Le quartier est progressivement urbanisé durant l'époque Moderne, avec la mention par des sources historiques de l'installation de plusieurs artisans potiers.

La dernière opération en date, 20 rue du pot de Fer (45.234.283), a l'emplacement d'un projet de piscine privée, a permis d'identifier une stratigraphie de 1,30 m d'épaisseur avec uniquement une succession de terre de culture depuis l'Antiquité et durant le Moyen Âge, percés de structure modernes.

Située entre les voies antiques conduisant vers Châteaudun et Chartres, l'origine de la rue du Pot de Fer constitue un des principaux objectifs de cette opération.

### Contraintes techniques :

Les tranchées seront réalisées par le prestataire dans le cadre de l'installation des réseaux et dans le respect des règles de sécurité. Les cotes de fond de fouille sont fixées par les concessionnaires des réseaux, interdisant tous sondages profonds.

Les requalifications sont planifiées suivant un calendrier qui s'étend sur 4 mois avec un achèvement des travaux prévu en décembre en 2020.

Le planning de réalisation fait état d'une ouverture des tranchées Suez sur 12 jours du 24/08 au 08/09, des tranchées VRD sur 4 jours du 28/09 au 01/10, puis des fosses sur 1 journée le 08/10.

### Projet scientifique - Méthodologie d'intervention :

Le responsable d'opération prendra contact avec l'agent du SRA chargé du suivi de l'opération afin de prendre connaissance de la documentation existante.

Les terrassements seront réalisés à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse et sous la surveillance de l'archéologue responsable de l'opération. Les structures feront l'objet de méthodes de fouille appropriées, permettant leur caractérisation et leur datation. Les coupes seront relevées systématiquement et leur analyse privilégiée.



## Projet scientifique d'intervention archéologique

Prescription n° 20/0310

Opération n°

Commune : Orléans

Site / adresse : Rue du Pot de Fer

Cadastre : AW156p

Surface : 1112 m<sup>2</sup>

Date de prescription : 07/07/2020

Type opération :

Date réception attribution : 21/07/2020

Date de demande de modification :

Projet envoyé le :

Modification envoyée le :

### Moyens prévus (en jours)

#### Préparation

Encadrement

Technicien

Spécialiste

Topographe

#### Terrain

Encadrement

Technicien

Spécialiste

Topographe

Pelle mécanique 20 t

Minipelle

Camion

#### Etude

Encadrement

Technicien

Spécialiste

Topographe

### Délai de réalisation

**Préparation**  **Terrain**  **Etude**

Délai de rendu du rapport (à partir du début de l'intervention sur le terrain)

Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans

Direction de la planification, de l'aménagement urbain et de l'habitat

13 bis rue de la Tour Neuve 45000 Orléans

Tél : 02 38 79 29 87 Fax : 02 38 79 20 44

Mail : samo@ville-orleans.fr

# **Résultats archéologiques**



## ÉTAT DES CONNAISSANCES

### 1. SITUATION DE L'OPÉRATION

La rue du Pot de Fer, longue de 192 m, prend place dans la partie intérieure du centre-ville d'Orléans (Loiret) bordée par la ceinture de boulevards (bordant le centre-ville portant le nom local d'« intramails »), dans son angle nord-ouest. D'ouest en est, elle rejoint le boulevard Rocheplatte, croise les rues de Limare et des Grands Champs et rejoint la rue du Bœuf Saint-Paterne ; au-delà, elle se prolonge par la rue Anatole Bailly<sup>1</sup> jusqu'à la rue Bannier. (Fig. 1).

1 La rue Anatole Bailly est une partie de la rue du Pot de Fer distinguée de cette dernière et qui a reçu le nom de cet helléniste orléanais en 1939.

### 2. CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE

Selon la carte géologique au 1/50000 du BRGM (Berger, Desprez 1969), la rue du Pot de Fer, et avec elle une grande partie de la ville d'Orléans en rive droite de la Loire, se situe sur un substrat de marnes et de sables de l'Orléanais du Miocène<sup>2</sup>. Toutefois, la limite avec des calcaires de Beauce de l'Oligocène, présents au sud et à l'est, semble se faire à proximité du carrefour de la rue avec celle du Bœuf Saint-Paterne (Fig. 2).

Le terrain naturel a été observé au n° 20 de la rue dans le cadre de la construction d'une piscine, sous une stratification épaisse de 1,30 m et à la cote de 115,26 m NGF (Courtois, Ladam 2016). Trois études géotechniques, réalisées à proximité de la rue du Pot de Fer par les entreprises Géocentre et Sopena, l'ont atteint à des altitudes comprises entre 114,00 m et 115,00 m NGF ; il se présentait alors sous la forme d'une argile sableuse (Fig. 3).

2 Les diagnostics réalisés aux n°s 4 (Roux-Capron, Courtois 2015) et 9 du boulevard Rocheplatte (Lallet 2015) ont observé ces marnes calcaires en fond de log.

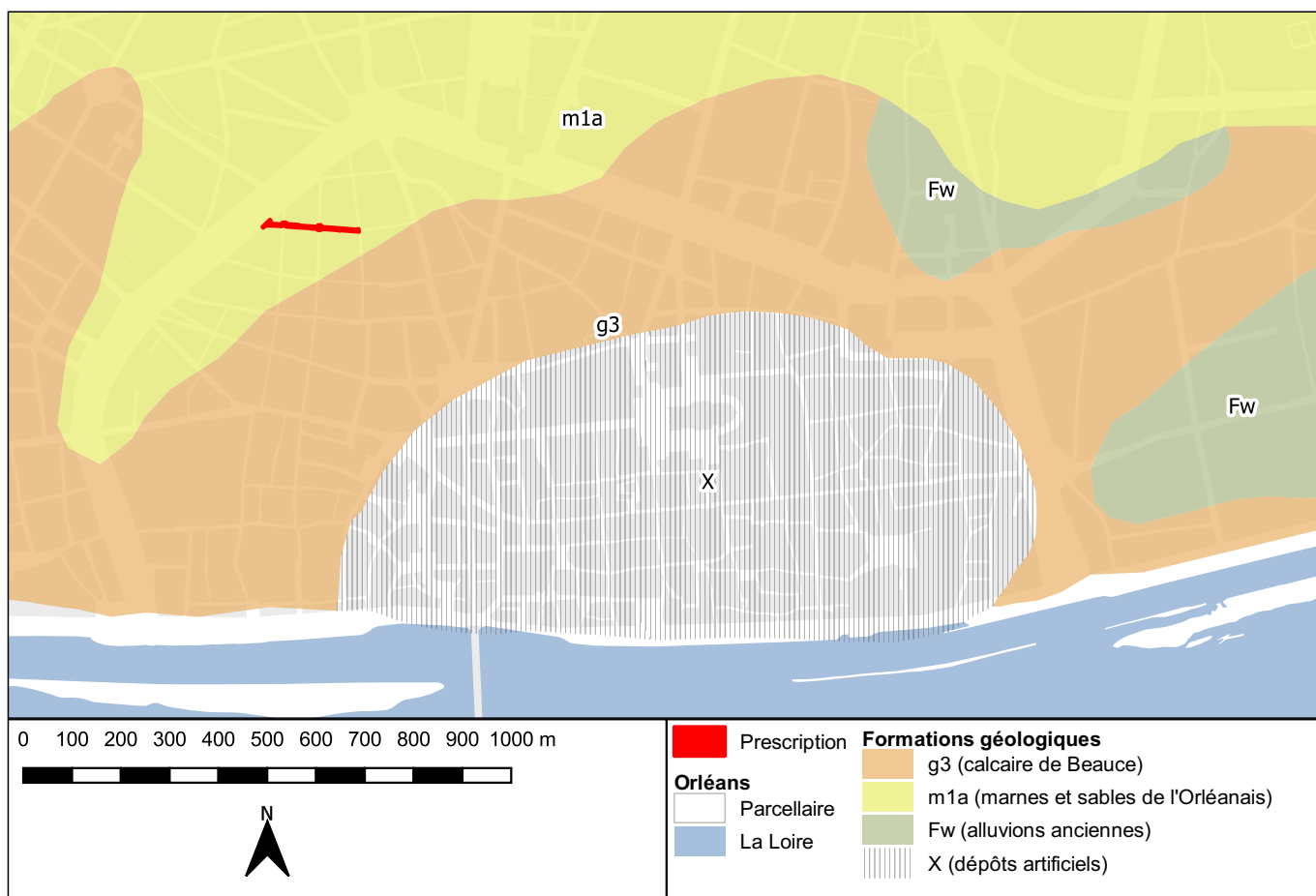


Fig. 2 : Contexte géologique de la ville d'Orléans en rive droite de la Loire.

Une base de données conçue pour le récolement et la gestion des données géotechniques obtenues dans l'agglomération d'Orléans<sup>3</sup> a permis une cartographie du toit du terrain naturel par interpolation des points d'observation. La soustraction de cette interpolation au modèle numérique de terrain actuel modélise l'épaisseur de la sédimentation anthropique. À l'échelle de la rue du Pot de Fer, celle-ci varie de 3,71 m à l'extrémité ouest de la rue, au droit du front de bâti sur le boulevard Rocheplatte, à 0,52 m au milieu du carrefour de la rue avec celle du Bœuf Saint-Paterne. Le terrain naturel accuserait donc une remontée de 3,19 m en l'espace des 192 m de la rue (soit une pente de 1,7 %) (Fig. 4).

La rue du Pot de Fer présente un dénivelé orienté ouest-est atteignant une altitude maximale de 116,86 m NGF à l'ouest et minimale de 114,62 m NGF à l'est, soit une dénivellation de 2,24 m (pente de 1,2 %), avec un point haut local coté à 116,45 m NGF approximativement au premier tiers.

Une carrière est inventoriée par le Service des Risques Urbains de la Ville d'Orléans et prend place dans un environnement dense d'éléments de ce type. Elle se présente sous la forme d'une série de galeries et de salles situées sous les n<sup>os</sup> 27 et 29 puis d'une galerie passant sous le carrefour des rues du Pot de Fer et des Grands Champs et menant à une salle avec des possibles piliers tournés (sous le n<sup>o</sup> 20 de la rue du Pot de Fer ; Courtois, Ladam 2016 : 19) ; plus au nord, cette carrière est reliée par un corridor à une galerie quadrangulaire située sous le n<sup>o</sup> 24 de la rue des Grands Champs. Des départs de galeries bouchées y ont été observés. Cette carrière se trouve à environ 16 m de profondeur sous le sol actuel (Fig. 5). Envisagée dans le cadre de la Défense Passive (n<sup>o</sup> 35), elle avait fait l'objet d'un dossier qui est désormais introuvable aux Archives municipales d'Orléans (sous-série 4 H « Affaires militaires ») car probablement non conservé dès les années 1930 mais un plan détaillé en a été conservé.

3 Implémentée par l'Observatoire des Sciences de l'Université de la Région Centre (Université d'Orléans) et gérée par le Pôle Archéologie de la ville d'Orléans.

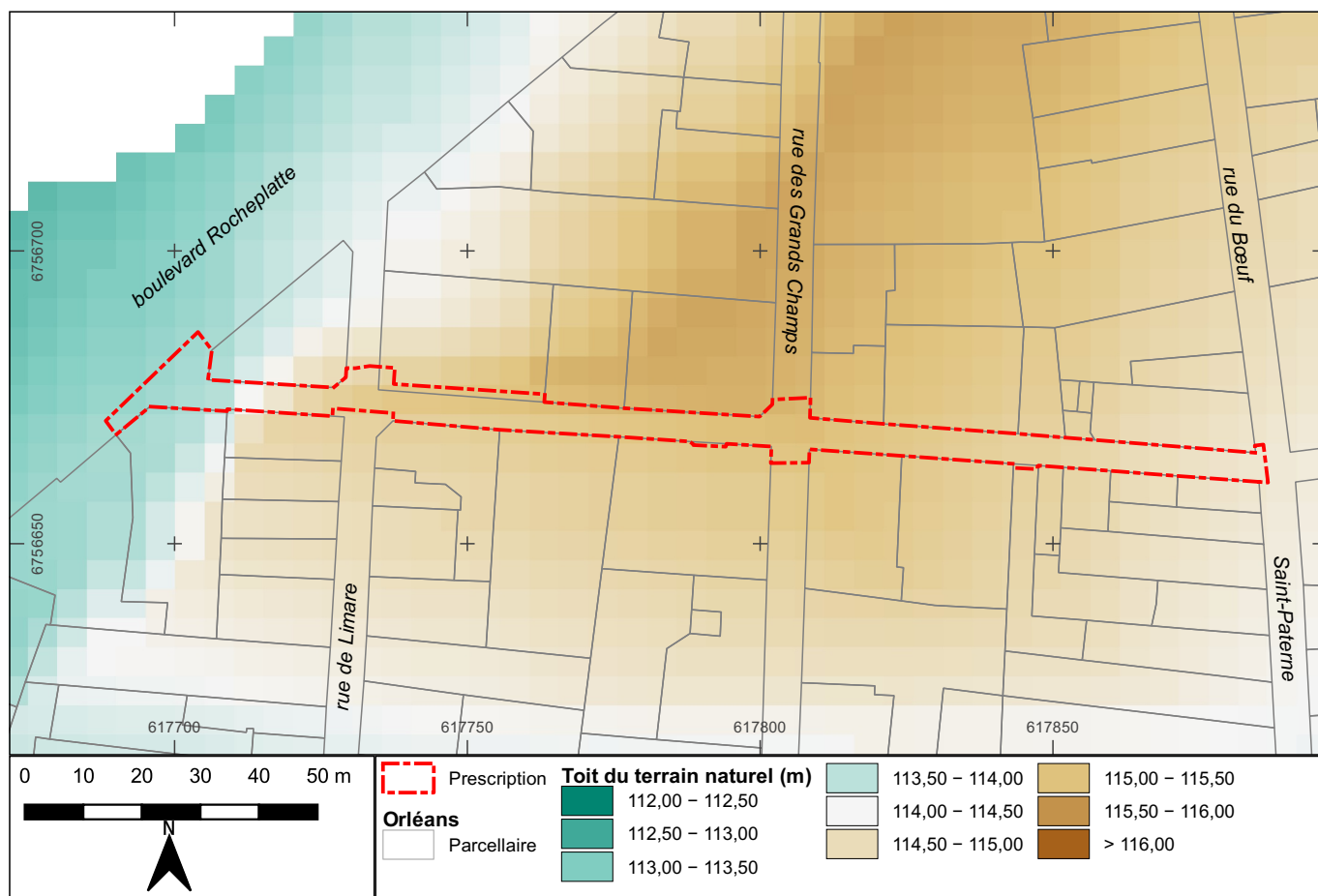


Fig. 3 : Modélisation du toit du terrain naturel dans le secteur de la rue du Pot de Fer.

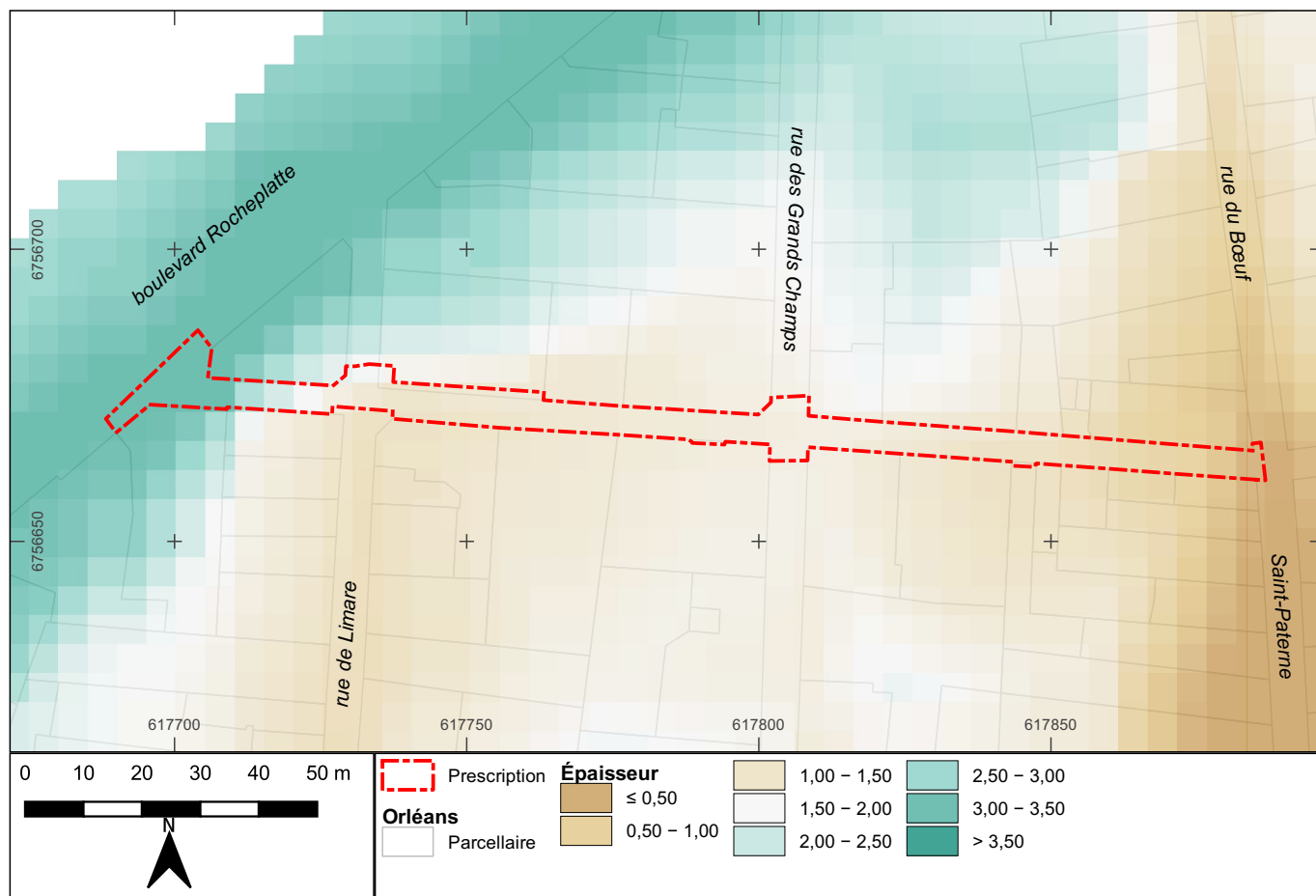


Fig. 4 : Modélisation du toit du terrain naturel dans le secteur de la rue du Pot de Fer.

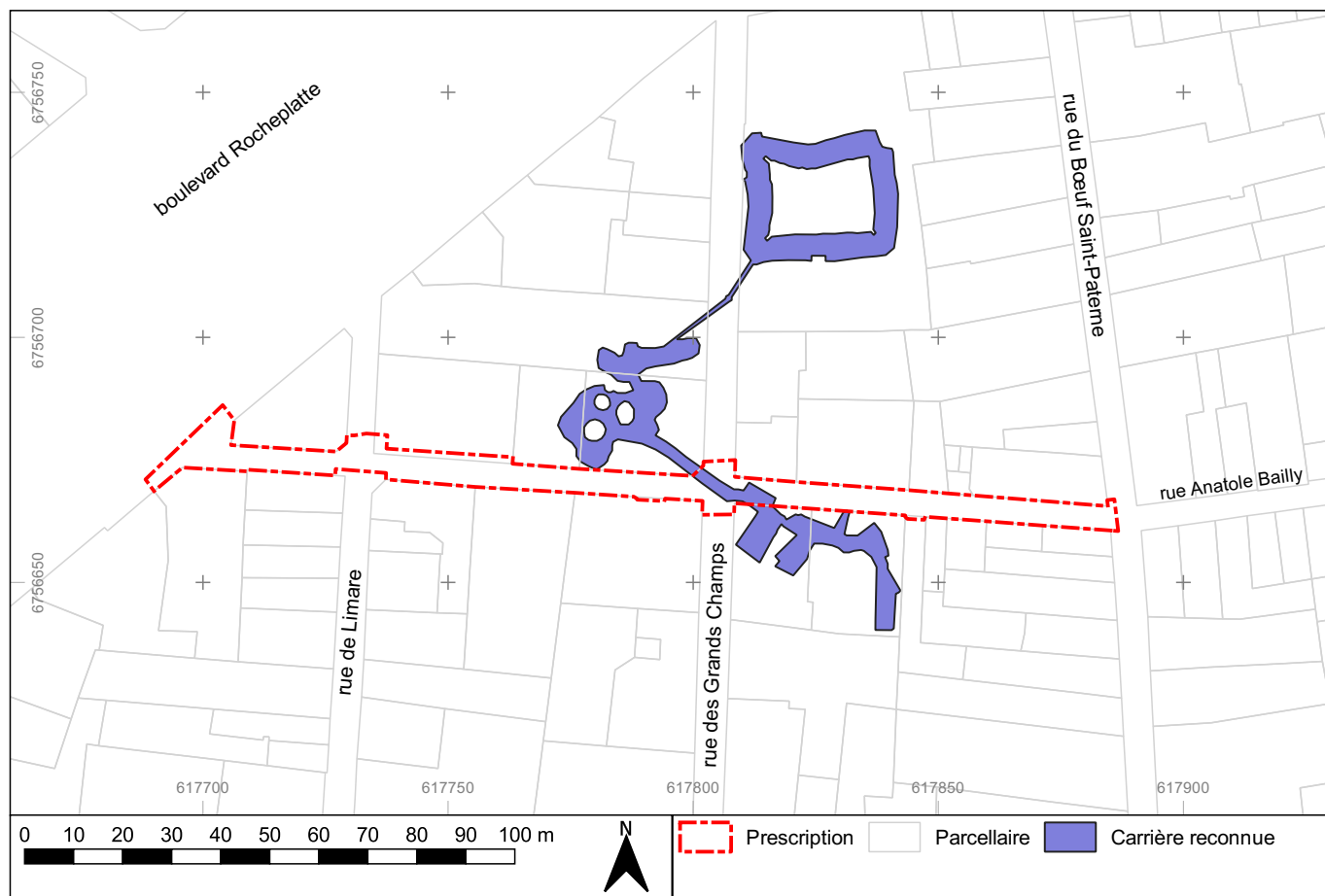


Fig. 5 : Localisation et emprise de la carrière reconnue sous les rues du Pot de Fer et des Grands Champs.

### 3. CADRE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Ce contexte est repris de Courtois, Ladam 2016 et mis à jour (Fig. 6).

#### 3.1. Préhistoire

Les quelques éléments préhistoriques connus sur le coteau surplombant la Loire ont été identifiés principalement au nord-est de la ville, autour de l'ancienne manufacture de tabac qui était installée dans l'actuelle rue de la Manufacture. Des éclats de silex taillés, datés du Paléolithique au Néolithique, ont été identifiés en divers secteurs de la ville (Palais de Justice, rue de la Bretonnerie, îlot de la Charpenterie, fouilles de la place des Halles-Châtelet, parc de la Motte-Sanguin, Saint-Pierre-Lentin), reflétant une occupation très éparse du rebord du plateau (Joyeux 2014).

#### 3.2. Protohistoire

L'agglomération d'Orléans/*Cenabum* semble se développer à partir du 3<sup>e</sup> s. av. n. è., principalement comme nœud commercial sur le cours de la Loire.

Les fouilles de la place du Martroi en 1986 (site 022) puis en 2013 (site 223 ; Roux-Capron et al. 2014) ont mis au jour une occupation qui débute au 2<sup>e</sup> s. av. n. è. Cette occupation se caractérise par la présence de bâtiments sur poteaux, de petites fosses circulaires probablement à vocation artisanale ayant servi ensuite de dépotoirs, de sols de terre battue. La densité de ces éléments leur confère assurément un caractère urbain, sans pour autant orienter cet espace vers une vocation particulière : ce quartier domestique, desservi par des espaces de circulation, en marge du cœur de l'agglomération, présente aussi de nombreuses traces d'artisanat (Roux-Capron et al. 2014 : 49 ; id. : 106). Il semble en tout cas occupé de manière pérenne entre le 2<sup>e</sup> s. av. n. è. et la période romaine.

Plus à l'ouest, au 18 rue Porte Saint-Jean (site 097 ; Joyeux, Ruffier 1998 ; Jesset 1999), trois inhumations d'enfants accompagnées d'un dépôt funéraire datant de La Tène III, situées en marge d'un secteur probablement artisanal, pourraient correspondre à l'établissement d'une nécropole. L'occupation de cette zone périphérique transparait également au 3 rue de la Grille (site 094 ; Canny 1999) avec le dégagement d'un four domestique. Une intervention au 24 boulevard Rocheplatte (site 159 ; Munos 2006) a également livré un

bâtiment sur sablières basses ainsi que des structures annexes attribuables à La Tène Finale, sans doute à proximité de la sortie de ville menant vers Chartres, tracé qui sera repris plus tard par la rue Bannier.

#### 3.3. Période antique

La rue du Pot de Fer se situe traditionnellement en dehors de la zone d'emprise maximale supposée de la ville antique. On se situe alors ici en marge de la ville du Haut-Empire, à proximité de probables « faubourgs » s'étalant le long des axes de circulation que sont les rues Bannier et des Carmes. À ce titre, la rue du faubourg Saint-Jean, prolongeant la précédente et située à environ 350 m au sud de la rue du Pot de Fer, est mentionnée comme une voie romaine en direction de Châteaudun (Soyer 1971), ce qu'a permis de confirmer le récent diagnostic des rues du secteur de la Porte Saint-Jean<sup>4</sup>.

Ainsi, rue du Grenier à Sel (site 242 ; Roux-Capron, André 2014) et 39 rue d'Illiers (site 076), ce sont des niveaux d'occupation et de remblais datant du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. qui ont été mis en évidence. D'autres découvertes fortuites depuis le 19<sup>e</sup> s. confirment l'occupation de ce secteur durant l'Antiquité (découvertes 182, 412, 443, 749), au moins jusqu'à la rue du Colombier (découvertes 19, 59, 277 et 279). Au 18 rue Porte Saint-Jean déjà évoqué, les vestiges découverts évoquent un habitat léger ouvrant sur une voie secondaire, et plus à l'est, les structures du site du 3 rue des Fauchets (site 276 ; Courtois, Alix 2016) pourraient correspondre à une activité artisanale voire domestique datant du 1<sup>er</sup> siècle. On notera la présence d'une sépulture sur ce même site, datable entre le 3<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> s.

Plus au nord, quelques découvertes fortuites réalisées durant les années 1940 rue Chappon (découvertes 293 et 332) pourraient attester l'existence d'une nécropole de cette période (ou tardo-antique ?) en sortie de ville, le long d'un faubourg matérialisé aujourd'hui par la rue Bannier. Les découvertes 281 et 303, réalisées dans la rue Anatole Bailly et qui concernent de la céramique, évoquent peut-être une petite occupation, mais ces indices sont extrêmement ténus.

Sur la place du Martroi, les fouilles de 1986 ont démontré la pérennisation de l'habitat durant la période antique. Plusieurs structures domestiques datées du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> s. ont été identifiées, ainsi que des niveaux de voirie proches de ceux mis au jour place De Gaulle et

<sup>4</sup> Sous la direction de m. Parisot, Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans (rapport à paraître).

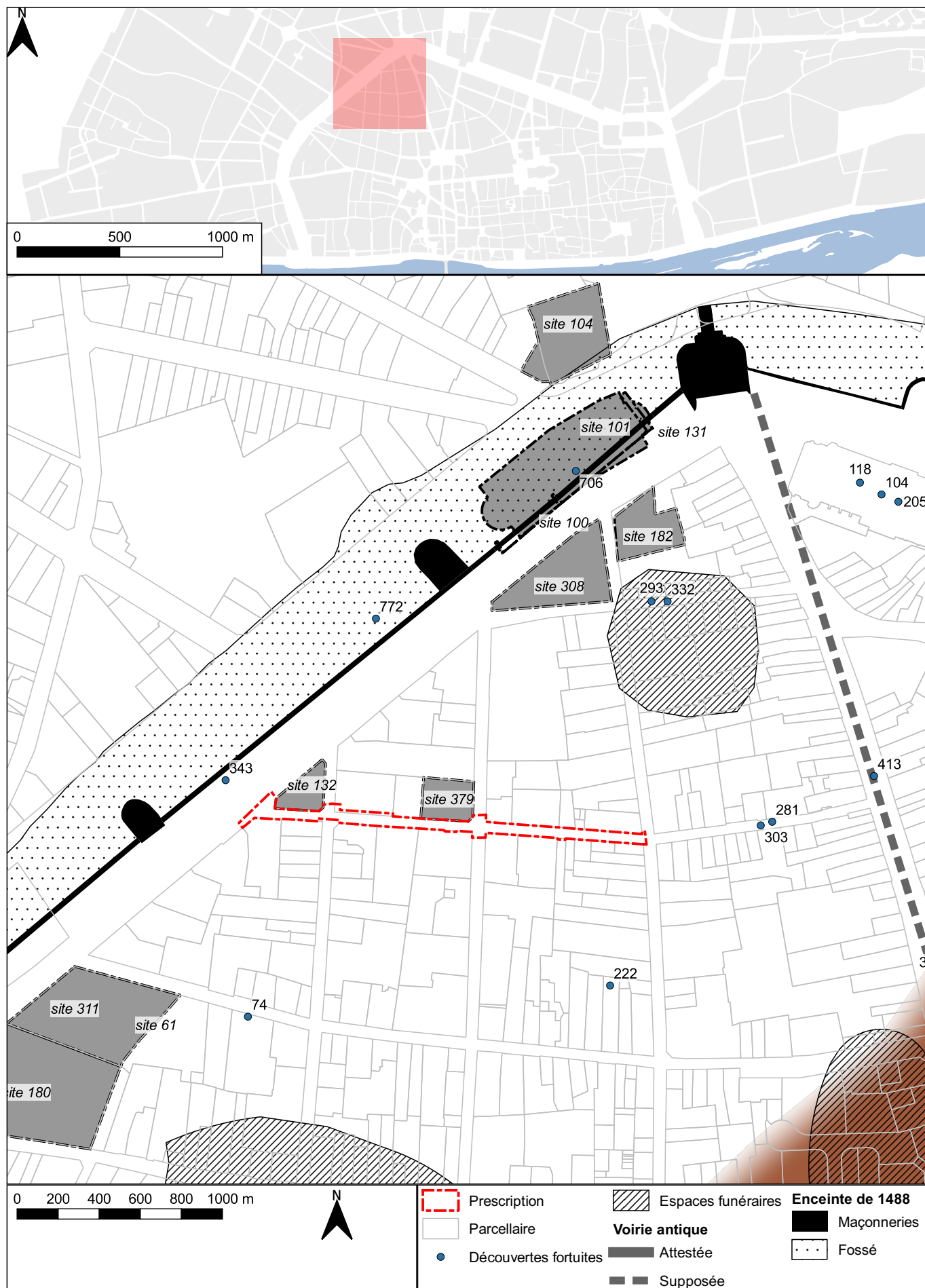


Fig. 6 : Contexte archéologique de la rue du Pot de Fer (la trame brune représente l'emprise de *Cenabum* au Haut-Empire)..

place du Cheval-Rouge (site 223 ; Roux-Capron et al. 2014 : 108).

### 3.4. Moyen Âge, époques moderne et contemporaine

Le diagnostic des Subsistances Militaires (site 153 ; Joyeux 2007) a mis en évidence des creusements non datés mais antérieurs à un remblaiement entrepris au 17<sup>e</sup> s. avec des matériaux de démolition (en lien avec la vaste opération d'urbanisme liée à la nouvelle clôture de la ville ?), recouvert par la suite de niveaux de terre de jardin datés du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> s.

La gestion de l'espace pour la construction de l'enceinte moderne est documentée par deux sites. Au 9 boulevard Rocheplatte (site 263 ; Lallet 2015), site assez proche de la rue du Pot de Fer, l'aire de travail a été décapée de sa terre végétale puis les déblais issus du creusement de son fossé ont été épandus à proximité pour former le talus intérieur, processus qui s'est déroulé entre la fin du 15<sup>e</sup> s. et le milieu du 16<sup>e</sup> s. La technique est différente sur le site de la Médiathèque (site 59 ; Dupont 1992), plus au nord. Sur ce dernier, à proximité de la porte Bannier, les déblais sont posés directement sur la terre végétale qui n'est donc pas décapée et présentent d'une puissance allant de 2,30 m jusqu'à 4,10 m.

Lors du diagnostic du 20 rue du Pot de Fer (site 283 ; Courtois, Ladam 2016), il n'a pas été observé de structures antérieures à la fin du Moyen Âge. L'essentiel de la stratification était constitué par des niveaux de terre de culture (pouvant peut-être remonter jusqu'à la période antique). Quelques structures en creux (fosses et trous de poteaux) ont été mises en évidence et sont datables de la fin du Moyen Âge. Une carrière se trouvant à l'aplomb de la parcelle (voir «Contexte géologique et environnement géographique» page 20) peut être liée à l'exploitation du calcaire à l'époque moderne. Une succession chronostratigraphique similaire a été mise en évidence dans le diagnostic du 4 boulevard Rocheplatte (Roux-Capron, Courtois 2015). Des remblaiements pouvant être liés à l'enceinte du 15<sup>e</sup> s. surmontent les niveaux de terre végétale antérieurs. Aucune structure bâtie n'a été observée dans ces remblaiements. L'ensemble est recouvert par des niveaux de démolition récents.

Il ressort de ce rapide aperçu que les sites avoisinant la rue du Pot de Fer ne présentent pas d'occupation bâtie au Moyen Âge. La rue reste dans un espace à caractère à dominante rurale et où les traces d'oc-

cupation sont brèves et fugaces. L'essentiel des éléments observés relèvent d'aménagements massifs par déblaiement ou remblaiement, probablement en lien avec la construction de la dernière enceinte urbaine. Les quelques découvertes fortuites à l'ouest de la rue du Pot de Fer, sur le tracé de l'actuel boulevard Rocheplatte, concernent des fragments de moules à pain de sucre, traces de l'économie sucrière orléanaise mais aussi marqueurs de l'utilisation des fossés de la dernière enceinte de la ville comme d'un dépotoir (découvertes 343, 706 et 772).

### 3.5. La mise en place d'une nouvelle rue d'Orléans

«Résultant originellement de la volonté des habitants des faubourgs de se protéger, la création de la dernière enceinte d'Orléans va s'accompagner d'une opération de réaménagement urbanistique de grande envergure permettant la mise en place d'un nouveau réseau viaire et de nouveaux équipements (égouts)» (Alix 2019). Le secteur de la rue du Pot de Fer se situe donc dans l'angle nord-ouest d'un espace nouvellement enclos dans le cadre d'un programme ambitieux qui a fortement impacté le quartier autour de la rue (Alix 2004).

La préparation de la construction de cette dernière enceinte s'est étirée de 1472 (suggestion par les habitants de la réalisation d'une nouvelle fortification motivée par la menace d'une invasion bourguignonne et en souvenir du siège de la ville par les Anglais en 1429) à 1486 (fixation du tracé et de l'emprise et démarrage des travaux) ; ce processus est détaillé dans Durandière, Alix 2004. En 1488, les officiers royaux Yvon d'Illiers et Jean de Gourville «sont chargés aussi bien de la surveillance des travaux de l'enceinte, que de la création des *rues, chemins et esgouts convenables et nécessaires a l'aisance et utilité d'icelle ville*» (Alix 2004 : 15).

Un de leurs procès-verbaux de visite en date du 21 juillet 1488 nous donne une rapide description de la rue du Pot de Fer : «La rue faite en la mesure de Raoulet Meslant et au travers du jardin et court de Jehan Pain, tirant de la Grant Rue desdits faulxbourgs jusques a la rue nouvellement faite, appelée la rue des Hillaires [rue du Bœuf Saint-Paterne], contient ladite rue, de largeur tout du long, deux toises et demie [4,87 m] ; appelée, ladite rue, la rue Meslant» (BSAHO, XVII, 139, 2004, Annexe II). Il a ainsi fallu abattre plusieurs bâtiments afin de laisser la place à la nouvelle rue. On y apprend aussi, au travers des items de chaque rue, que

des vignes étaient présentes dans les secteurs voisinant la rue du Pot de Fer. La partie occidentale de cette dernière portait le nom de «rue des Petits Champs», sans compter la rue des Grands Champs qui la croise : ce sont autant d'indices d'une ancienne occupation lâche, voire rurale, de ce secteur.

Détaillant le processus de création du quartier nord-ouest du nouveau centre-ville, C. Alix envisage que les nouveaux îlots sont progressivement lotis de la fin du 15<sup>e</sup> s. jusqu'au milieu du 16<sup>e</sup> s., certains d'entre eux prenant même plus de temps (Alix 2019), selon que les parcelles se trouvent aux carrefours ou non, dans des rues proches du centre-ville ou des principales rues ou non. Une maison datant peut-être de cette période précoce d'aménagement de ce quartier se trouverait à l'angle nord-ouest du carrefour des rues du Bœuf Saint-Paterne et du Pot de Fer<sup>5</sup>. Il ressort donc de cet aperçu que cette dernière trouve vraisemblablement son origine dans le vaste programme d'urbanisme lié à la construction de la quatrième enceinte d'Orléans, et qu'elle daterait donc de la fin du 15<sup>e</sup> s. Son intégration dans un maillage de rues quadrillé tendant à l'orthogonalité peut laisser supposer que le tracé est nouveau,

5 Située aux n<sup>os</sup> 12 rue du Pot de Fer et 31 rue du Bœuf Saint-Paterne.

mais la réutilisation d'un éventuel cheminement antérieur n'est pas à exclure.

La superposition du cadastre ancien et du cadastre actuel montre que la rue du Pot de Fer, dans l'emprise concernée par la requalification, n'a pas connu de modifications de son orientation en l'espace d'environ deux siècles<sup>6</sup>. Les rues nord-sud (de Limare, des Grands Champs et du Bœuf Saint-Paterne) ne semblent pas avoir connu elles non plus de rectifications, et la concordance avec le cadastre actuel est même meilleure (Fig. 7).

Pour n'évoquer que la trame parcellaire intérieure des îlots, évoquons seulement que les limites parcellaires touchant la rue du Pot de Fer ne semblent avoir connu que quelques transformations majeures qui seraient des fusions ou divisions de parcelles (comme par exemple pour la parcelle n<sup>o</sup> 408, côté sud de la rue), et ce tout en tenant compte de l'imprécision du dessin du cadastre ancien (1823) et des déformations causées par son géoréférencement. (le décalage nord-sud que l'on peut observer provient vraisemblablement d'ici).

6 Il faut préciser que la rue Anatole Bailly, qui prolonge la rue du Pot de Fer vers l'est entre les rues du Bœuf Saint-Paterne et Bannier, a quant à elle subi une importante rectification.

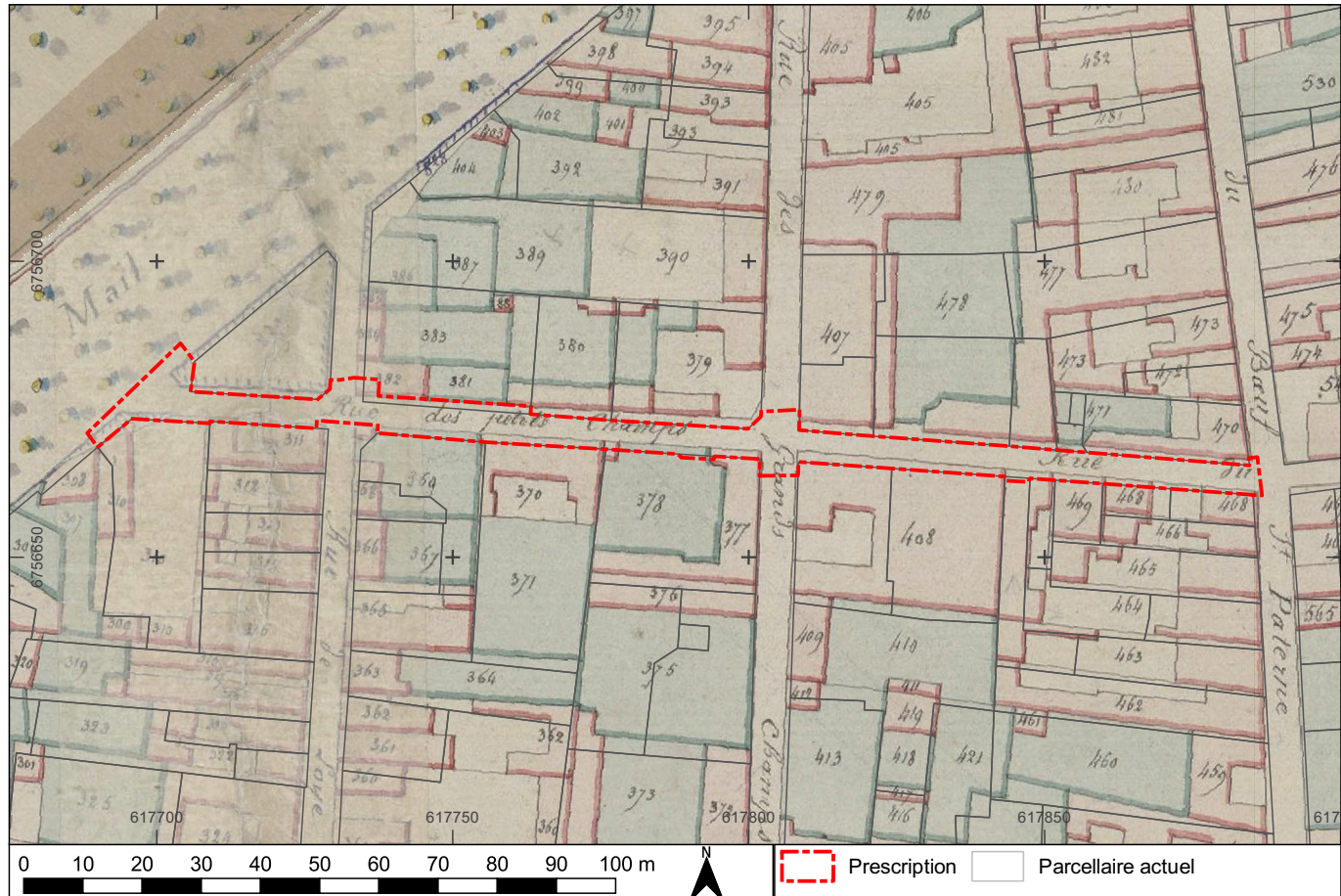


Fig. 7 : Contexte archéologique de la rue du Pot de Fer.

## STRATÉGIES ET MÉTHODES

### 1. CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic archéologique de la rue du Pot de Fer fait suite au projet de requalification de cette voie par Orléans Métropole communiqué au Service régional de l'archéologie de la Région Centre-Val de Loire le 19 juin 2020 et au dépôt d'une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive en date du 3 juillet 2020. L'opération de requalification de la rue du Pot de Fer prend place dans un ensemble de travaux similaires réalisés dans des rues avoisinantes (rues de Limare, des Grands Champs ou des Bons États réalisées, rue Anatole Bailly envisagée).

L'emprise de ce projet est de 1 112 m<sup>2</sup> appartenant au domaine public. L'aménagement correspond dans un premier temps à la réfection de la canalisation d'adduction d'eau potable passant sous le milieu de la rue et dans un second temps à la requalification proprement dite, comprenant notamment le renouvellement de la surface de la voie (trottoirs et surface de roulement) et la plantation de trois arbres.

L'arrêté n° 20/0310 du Préfet de la Région Centre-Val de Loire en date du 7 juillet 2020 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive stipule que « les travaux [...] sont localisés intra-mail, dans un secteur en marge au cœur des agglomérations gauloise, antique et médiévale d'Orléans, dans un quartier qui a livré, lors d'opérations réalisées dans les années 2000, des indices d'occupation gauloise et d'aménagement des terrains dès la période médiévale, voire antique, avant la phase d'urbanisation à l'époque moderne ». L'intérêt du présent diagnostic archéologique était de documenter d'éventuels niveaux anciens de voirie, de cette rue ou d'un tracé préexistant, en somme de chercher à préciser l'origine de la rue du Pot de Fer. Un autre intérêt était l'observation éventuelle de maçonneries qui pourraient se trouver sous les trottoirs actuels (en raison d'alignements réalisés dans le passé). En outre, la rue du Pot de Fer se situe à environ 100 m de l'occupation protohistorique avérée au 24 boulevard Rocheplatte (voir ci-dessus) et non loin de nécropoles antiques situées en bordure des voies de sortie de l'agglomération, ce qui nécessitait une surveillance en raison de la possibilité de découvertes de ces périodes.

## 2. MÉTHODOLOGIE D'INTERVENTION

### 2.1. Calendrier d'intervention

La phase terrain du diagnostic archéologique de la rue du Pot de Fer s'est déroulée du lundi 24 août au vendredi 30 octobre 2020 et s'est chronologiquement distribuée ainsi :

Phase	Suivi	Début	Fin
1.1	Renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable sous la voie sud-nord du boulevard Rocheplatte	24 août	28 août
1.2	Renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable sous la chaussée de la rue du Pot de Fer	31 août	23 septembre
2	Installation du réseau d'alimentation électrique du nouvel éclairage public	30 septembre	21 octobre
3	Réalisation des fosses d'implantation d'arbres	29 octobre	30 octobre

Fig. 8 : Tableau synthétique des phases de terrain.

### 2.2. Programmation technique de l'intervention

#### 2.2.1. Première phase : la tranchée de réseau d'adduction d'eau potable

Le principe du remplacement de la canalisation d'adduction d'eau était le suivant : après ouverture d'une longueur et demie de tuyau (soit environ 8 m) sur une profondeur moyenne de 0,90 m, les creusements étaient interrompus pour permettre la pose de la nouvelle canalisation et les raccordements aux existants. Le terrassement de cette phase a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique de 4,8 t sur chenilles caoutchouc équipée d'un godet à dents, avec un stockage des déblais dans une benne évacuée dès que pleine. Les extensions latérales réalisées pour le remplacement des branchements vers les bâtiments ont été ouvertes à l'aide d'un camion-aspirateur.

Dans les faits, le rythme de pose de la nouvelle canalisation dépendait de différentes contraintes : branchements plus denses à certains endroits, nécessité de rouvrir les carrefours à la circulation pour le week-end et donc réticence ponctuelle à terrasser leurs abords en



fin de semaine, volonté de terminer une longueur de tuyau avant le vendredi soir.

### 2.2.2. Deuxième phase : la requalification

Le principe de la requalification était le suivant : les trottoirs étaient décroûtés et déposés en premier lieu, avant que la surface de circulation soit à son tour décroûtée et que les pavés sous-jacents soient retirés avec leur lit de pose jusqu'à atteindre la cote de fond de forme (environ - 0,60 m). À cette étape, une tranchée d'alimentation électrique du nouvel éclairage public est venue s'ajouter au projet ; celle-ci, située entre la tranchée de la première phase et le front de bâti nord, court d'un bout à l'autre de la rue sur une largeur approximative de 0,80 m et une profondeur moyenne de 0,90 m en s'interrompant aux différents carrefours qu'elle ne traversait pas. Enfin, deux fosses d'implantation d'arbres ont été réalisées : une première, double, devant le n° 24 (5,00 × 2,00 × 1,00 m) et une seconde à l'extrémité occidentale de la rue, au droit du front de bâti du 10 boulevard Rocheplatte (2,50 × 2,00 × 1,00 m). Le terrassement de la seconde phase a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique de 4,8 t sur pneus équipée d'un godet à dents et d'une pelle chargeuse équipée d'un godet lisse, avec stockage temporaire ou évacuation immédiate des déblais en fonction de l'accessibilité de la fouille aux camions.

Un sondage exploratoire a été ouvert afin de remédier à la brisure d'une évacuation d'eau pluviale vers le collecteur au milieu de la rue au niveau du n° 31, ce qui a offert une fenêtre supplémentaire sur la stratification de la rue.

### 2.3. Méthodes de fouille

L'équipe archéologique, constituée de une à deux personnes, était en surveillance constante des phases de terrassement ou de sondages exploratoires ouverts pour procéder à des réparations ou de nouveaux branchements.

Les observations de terrain ont essentiellement pris la forme de relevés de logs et de coupes sur les bords des sondages et des tranchées, étant donné que le fond des ouvertures était trop fortement perturbé par les réseaux ou par le comblement de leurs tranchées – d'une manière générale, le bord sud de la tranchée de la première phase était inexploitable car recoupant exclusivement des réseaux anciens jusqu'en bas du creusement. En outre, l'étroitesse de la tranchée ne permettait pas une visibilité en plan.

Les logs ont été réalisés à intervalles réguliers afin de documenter au mieux la variation de la stratification. Outre l'enregistrement de la stratification du sous-sol, ces logs ont été réalisés pour restituer un profil du sommet du terrain naturel. Les logs les plus occidentaux ont été prolongés par la réalisation de carottages à la tarière à main pour rechercher le toit du terrain naturel.

### 2.4. Méthodes d'enregistrement

L'enregistrement a été réalisé sur la base d'unités stratigraphiques (US) numérotées de 1 à *n*. Les informations stratigraphiques ont été consignées sur un carnet sur le terrain puis versées dans la base de données CADoc version 2.1 durant la phase d'étude. Cette base de données a également reçu les informations relatives au mobilier archéologique ainsi qu'à la documentation graphique (minutes de terrain, photographies) afin de relier ces données avec les unités stratigraphiques afin de faciliter la navigation entre tous ces éléments. Les relations stratigraphiques ont été vérifiées, le diagramme établi et l'ensemble des informations confirmées par le biais du Stratifiant<sup>1</sup> v. 0.3.5.

Les levés topographiques ont été réalisés au moyen d'une station totale Nikon Nivo 5C. À l'entame du chantier, les points de référence étaient les bornes SIGOR n°s 5372 et 5373, puis l'avancement du chantier dans la rue, la présence des engins et la nécessité d'une bonne mobilité ont motivé la mise en place de points de référence supplémentaires temporaires sur des éléments distincts des trottoirs (avaloirs, bouches à clef et trappes). Certains relevés, notamment ceux effectués en fin d'opération, devant être réalisés rapidement, ont été localisés par triangulation au décimètre à partir de points remarquables sur les bâtiments avoisinants. Le système de coordonnées de référence (SCR) utilisé pendant la réalisation de cette opération était le Lambert II, en correspondance avec le SIGOR.

Les photographies réalisées sur le terrain ont été effectuées avec un appareil photo numérique Pentax K-S2. Elles ont été enregistrées au format JPEG. Durant la phase d'étude, les noms des fichiers ont été modifiés selon le modèle « [numéro de site Patriarche]\_

1 Conçu, développé et maintenu par Bruno Desachy (Ministère de la Culture et de la Communication), il s'agit d'un classeur Excel utilisant des formules VBA construisant automatiquement un diagramme stratigraphique à partir des informations relationnelles sur/sous et de phasage associées aux unités stratigraphiques. En l'occurrence, les informations sont semi-automatiquement issues de la base de données CADoc. Cet outil est, entre autres, capable de déterminer les erreurs relationnelles et de proposer des synchronismes.

[numéro de 1 à n sur trois chiffres]», soit par exemple «45234330\_001» afin de faciliter les relations documentaires dans la base de données (voir plus haut).

Les informations spatialisées ont été traitées par le biais du logiciel de SIG QGIS 3.4.2 Madeira, qui aussi permis la conception et la production des documents cartographiques. L'infographie des dessins au trait (coupes et logs) a été effectuée avec le logiciel de DAO Illustrator 2020. Enfin, ce rapport a été mis en page avec le logiciel de PAO Adobe InDesign 2020, puis imprimé et assemblé par le service de reprographie de la ville d'Orléans.

## DESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE

### 1. PRÉSENTATION DES OUVERTURES

Les travaux de requalification de la rue du Pot de Fer a nécessité, pour les entreprises de travaux publics concessionnaires des lots, la réalisation de onze ouvertures, réparties en six sondages et cinq tranchées (**Fig. 9**) et ayant permis 39 observations (**Fig. 10**).

Les ouvertures réalisées lors de la première phase ont couvert 201 m<sup>2</sup>, soit une proportion de 18,1 % de l'emprise totale de l'aménagement. La tranchée réalisée lors de la deuxième phase pour l'installation d'un réseau d'alimentation électrique de l'éclairage public a concerné 121 m<sup>2</sup> (10,9 % de l'emprise). Les fosses d'implantation des arbres couvrent 22,8 m<sup>2</sup>, soit 2 % de l'ensemble. En combinant les tranchées et les sondages réalisés, la surface totale de la rue ayant été impactée en profondeur par son réaménagement est de 347 m<sup>2</sup>, ce qui représente 31,2 % de l'assiette totale du projet.

#### 1.1. Les sondages

Le sondage 1 (SD 1) a été réalisé dans le cadre de la réfection de la canalisation d'adduction d'eau potable. Il mesure 1,51 m × 1,31 m (1,88 m<sup>2</sup>) et est situé au bord est du terre-plein central du boulevard Rocheplatte. Les unités stratigraphiques abordées par cette ouverture correspondent toutes à des remblais apportés pour combler les tranchées des différents réseaux récents (électricité, gaz, télécom) qui passent à proximité du sondage. À ce titre, aucun enregistrement archéologique n'a été effectué dans ce sondage. Aucune altitude de sommet ou de fond n'a été prise.

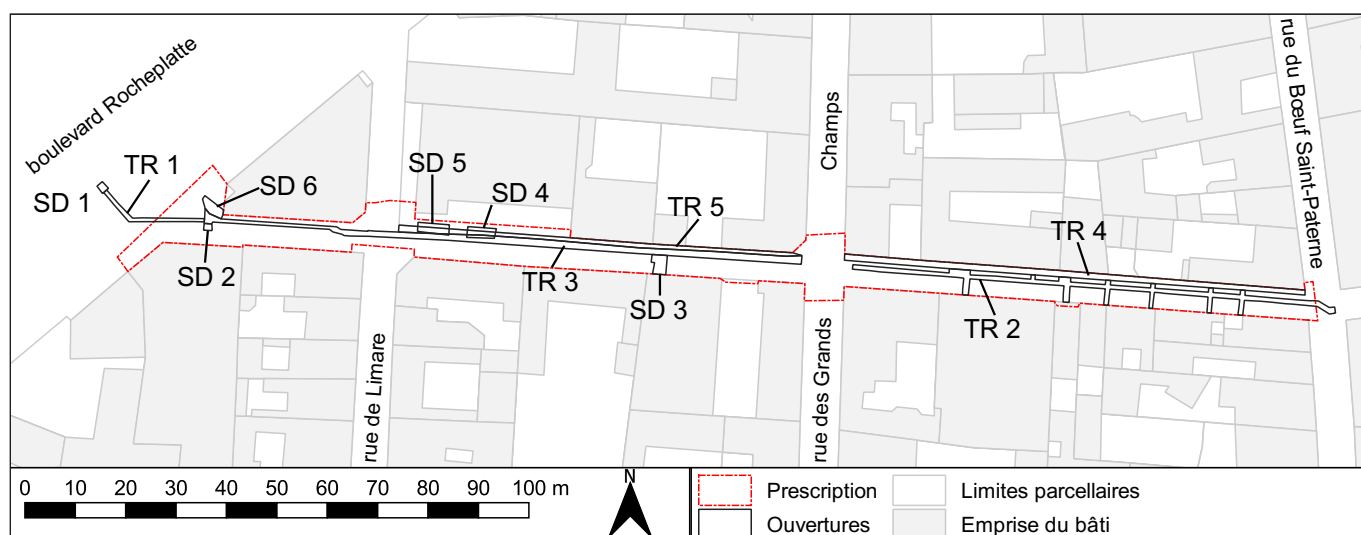
Le sondage 2 (SD 2) a été réalisé à l'intersection entre le nouveau réseau d'adduction d'eau potable passant sous la voie sud-nord du boulevard Rocheplatte et celui desservant la rue du Pot de Fer, au débouché occidental de cette dernière. Il mesure 1,40 m × 1,10 m (1,50 m<sup>2</sup> ; prof. : 1,04 m). Le log 1 y a été réalisé sur son bord nord et quatre unités stratigraphiques y ont été déterminées.

Le sondage 3 (SD 3) a été réalisé afin de diagnostiquer et résoudre un problème d'écoulement des eaux de pluie à partir du bâtiment du n° 31. Il mesure 3,20 m × 2,53 m (7,31 m<sup>2</sup> ; prof. : 2,50 m). Le log 36 y a été réalisé et cinq unités stratigraphiques y ont été déterminées.

Le sondage 4 (SD 4) est la première fosse d'implantation d'arbre située devant le n° 24. Il mesure 2,42 m × 1,80 m (7,95 m<sup>2</sup>). Le log 39 y a été réalisé et treize unités stratigraphiques et cinq faits y ont été déterminés. Une fouille en plan a pu être possible.

Le sondage 5 (SD 5) est la deuxième fosse d'implantation d'arbre située devant le n° 24. Il mesure 5,20 m × 1,71 m (8,36 m<sup>2</sup> ; prof. : 1,07 m). Deux coupes ont été réalisées dans ce sondage (côtés sud et est) et vingt-sept unités stratigraphiques et trois faits y ont été déterminés. Une fouille en plan a pu être possible.

Le sondage 6 (SD 6) est la troisième et dernière fosse d'implantation d'arbre située au carrefour de la rue du Pot de Fer et du boulevard Rocheplatte. Il me-



**Fig. 9** : Localisation des ouvertures (sondages et tranchées) ouvertes à l'occasion du diagnostic (cartographie : B. Lefèvre).

sure 4,26 m × 1,90 m (6,54 m<sup>2</sup>). Aucun enregistrement archéologique n'a été effectué dans ce sondage car il n'apportait aucune information nouvelle. Aucune altitude de sommet ou de fond n'a été prise.

## 1.2. Les tranchées

La tranchée 1 relie les sondages 1 et 2 en passant sous la voie sud-nord du boulevard Rocheplatte. Elle mesure 18,56 m × 0,80 m (14,80 m<sup>2</sup> ; profondeur moyenne : 1,28m). Les logs 3 et 4 y ont été réalisés sur son côté sud.

La tranchée 2 court de la rue des Grands Champs à la rue du Bœuf Saint-Paterne. Sa partie principale mesure 80,30 m × 0,80 m et un ensemble de sept extensions latérales (permettant le renouvellement des branchements aux existants) a été réalisé (79,33 m<sup>2</sup> ; prof. moyenne : 1,00 m). Les logs 5 à 20 y ont été enregistrés (tous du côté sud de l'ouverture sauf le log 12, côté nord, et les logs 18 à 20 réalisés dans autant d'antennes latérales vers le sud).

La tranchée 3 court de la rue de Limare au sondage 2 en franchissant le carrefour avec la rue de Limare. Elle mesure 99,00 m × 0,80 m avec quelques élargissements ponctuels (99,41 m<sup>2</sup> ; prof. moyenne : 1,00 m). Les logs 21 à 31, 33 et 34 y ont été réalisés, tous du côté nord de l'ouverture..

La tranchée 4 s'intercale entre la tranchée 2 et le front nord du bâti de la rue, entre les rues des Grands Champs et du Bœuf Saint-Paterne. Elle mesure 76,39 m × 0,96 m (73,64 m<sup>2</sup> ; prof. moyenne : 0,60 m). Cette tranchée a permis d'accéder aux sommets des fondations des maisons qui bordent la rue, dont celle supposée du 16<sup>e</sup> s. (voir «3.5. La mise en place d'une nouvelle rue d'Orléans», page 21).

La tranchée 5 s'intercale entre la tranchée 3 et le front nord du bâti de la rue, entre les rues de Limare et des Grands Champs. Elle mesure 65,24 m × 0,72 m (47,02 m<sup>2</sup> ; prof. moyenne : 0,60 m). Comme pour la tranchée 4, cette tranchée a donné accès aux fondations des maisons et a permis l'observation de deux d'entre elles.

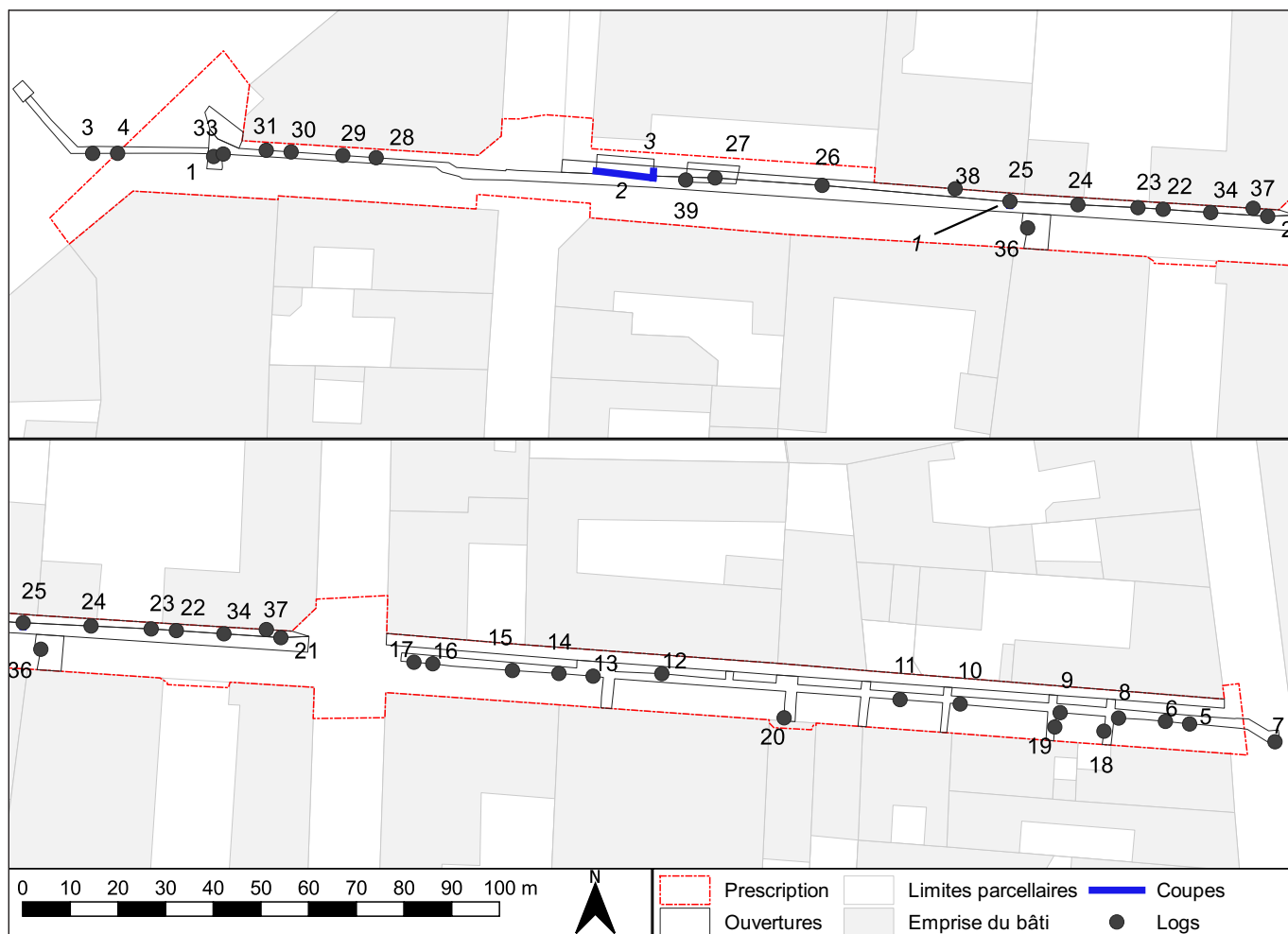


Fig. 10 : Localisation des points d'observation (logs et coupes) (cartographie : B. Lefèvre).



Fig. 11 : Vue et relevé (1/20) de l'US 4 dans le log 11 (relevé et infographie : B. Lefèvre).

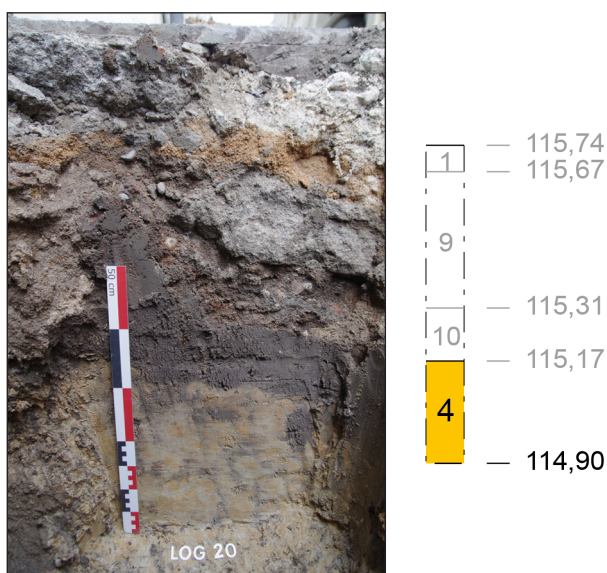


Fig. 12 : Vue et relevé (1/20) de l'US 4 dans le log 20 (relevé et infographie : B. Lefèvre).

## 2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

### 2.1. Séquence 1 : le terrain naturel

Le terrain naturel (US 4) a été observé de manière assez continue dans la moitié orientale de l'aménagement. Il a été enregistré sur les logs 5, 7 à 11, 14, 18 à 21 et 25 à 27 (Fig. 13). Vu directement à la base du terrassement dans la partie orientale de la tranchée, il n'a pu être observé que par carottage à la tarière à main au droit de certains logs dans la partie occidentale. Enfin, il est resté inaccessible dans les logs les plus occidentaux. Son sommet a été observé à des altitudes comprises entre 113,75 m NGF (log 7) et 115,58 m NGF (log 21).

Le terrain naturel prend la forme d'un niveau li-mono-argileux gris verdâtre comportant des passées de sables fins orangés ou gris et dont la granulométrie s'affine vers le bas jusqu'à devenir essentiellement argileux (Fig. 11). Sa partie sommitale présente ponctuellement de nettes traces décimétriques de racines et de radicelles (Fig. 12). Ce substrat correspond bien à la couche équivalente qui avait été observée lors du diagnostic du n° 20 de la rue, décrite de manière similaire et qui atteignait la cote de 115,26 m NGF (US 1012 ; Courtois, Ladam 2016 : 26). Il est peut-être aussi équivalent au substrat observé dans les logs 1 et 2 du diagnostic du 4 boulevard Rocheplatte à une altitude de 113,20 m NGF (US 1004 ; Roux-Capron, Courtois 2015).

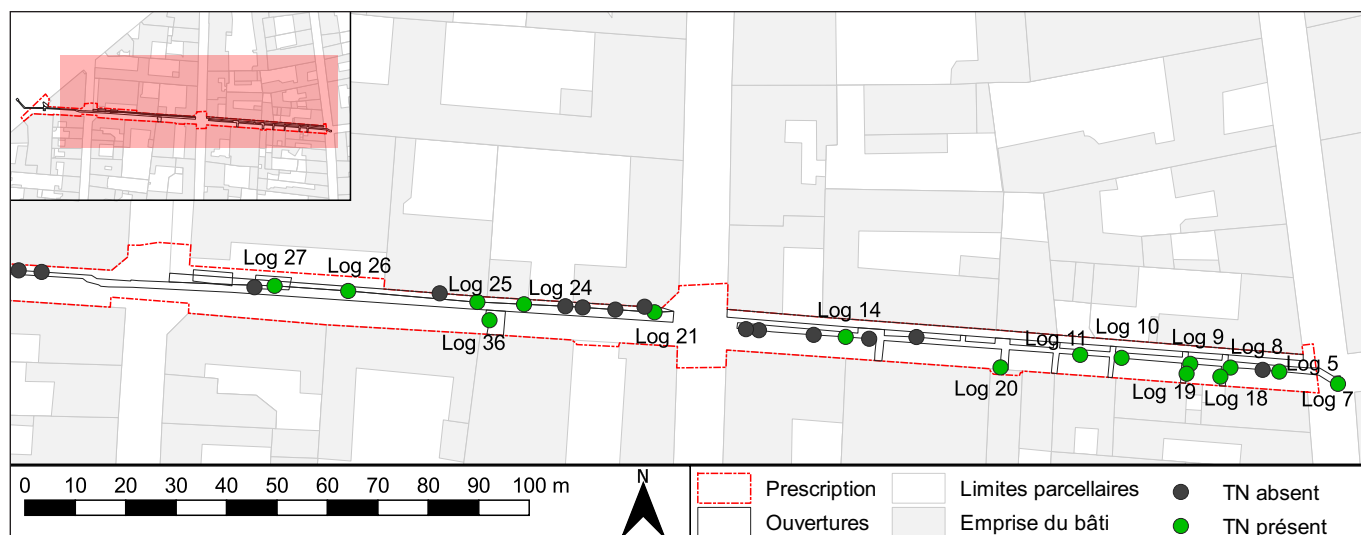


Fig. 13 : Localisation des points d'observation du terrain naturel (cartographie : B. Lefèvre).

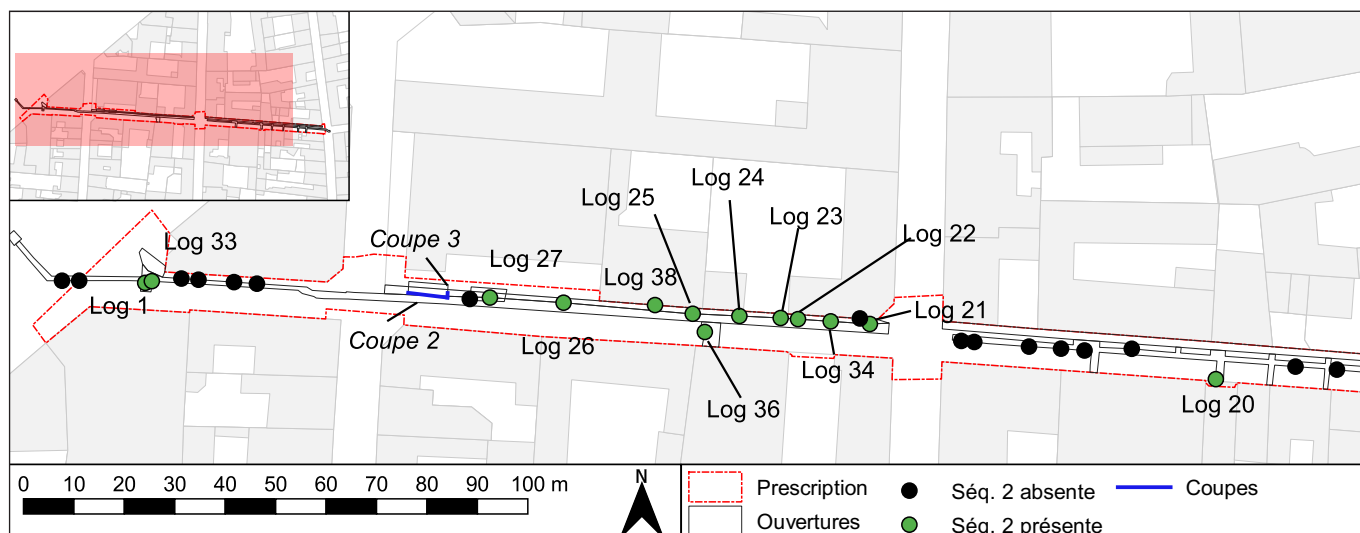


Fig. 14 : Localisation des points d'observation des unités stratigraphiques de la séquence 2 (cartographie : B. Lefèvre).

## 2.2. Séquence 2 : des niveaux d'usage en culture

La séquence 2 a été observée dans une série de logs qui se situent prioritairement dans la tranchée 3, c'est-à-dire de la rue de Limare à la rue des Grands Champs, ainsi que dans les coupes 2 et 3 réalisées dans le sondage 5 (Fig. 14).

La principale unité stratigraphique de cette phase est un niveau d'argile de couleur grise foncée à noire, présentant localement des inclusions de fragments millimétriques de charbon de bois (US 10), abordé dans les logs 20 à 27, 34 et 36. Sa coloration sombre provient de sa forte teneur en matière organique. Son faciès est identique sur l'ensemble des observations, sauf ponctuellement au niveau du log 26 où il présente une granulométrie légèrement plus limoneuse. Son sommet se situe entre 115,31 m et 116,14 m pour une épaisseur variant de 0,14 m à un minimum local de 0,95 m. Dans le log 36, un niveau argileux de texture similaire à l'US 10 mais de teinte presque noire (US 31) s'intercale entre la première et le terrain naturel (Fig. 15). La différence de composition provient probablement d'une descente de matière organique stoppée par l'argile imperméable du terrain naturel sous-jacent. Le sommet de l'US 31 se situe à 115,23 m NGF et son épaisseur est de 0,40 m.

D'autres unités stratigraphiques entrent dans cette phase, mais leur éventuelle relation d'équivalence avec l'US 10 reste indéterminée. C'est ainsi le cas d'un niveau argileux assez sombre avec des inclusions de charbon de bois (US 27) observé dans les logs 1 et 33, aux altitudes respectives de 116,00 m et de 115,92 m NGF (Fig. 16). Sa puissance stratigraphique est de



Fig. 15 : Vue et relevé (1/20) des US 10 et 31 dans le log 36 (relevé : L. Guyot ; infographie : B. Lefèvre).



Fig. 16 : Vue et relevé (1/20) de l'US 27 dans le log 33 (relevé et infographie : B. Lefèvre).



Fig. 17 : Vue de la coupe 3.

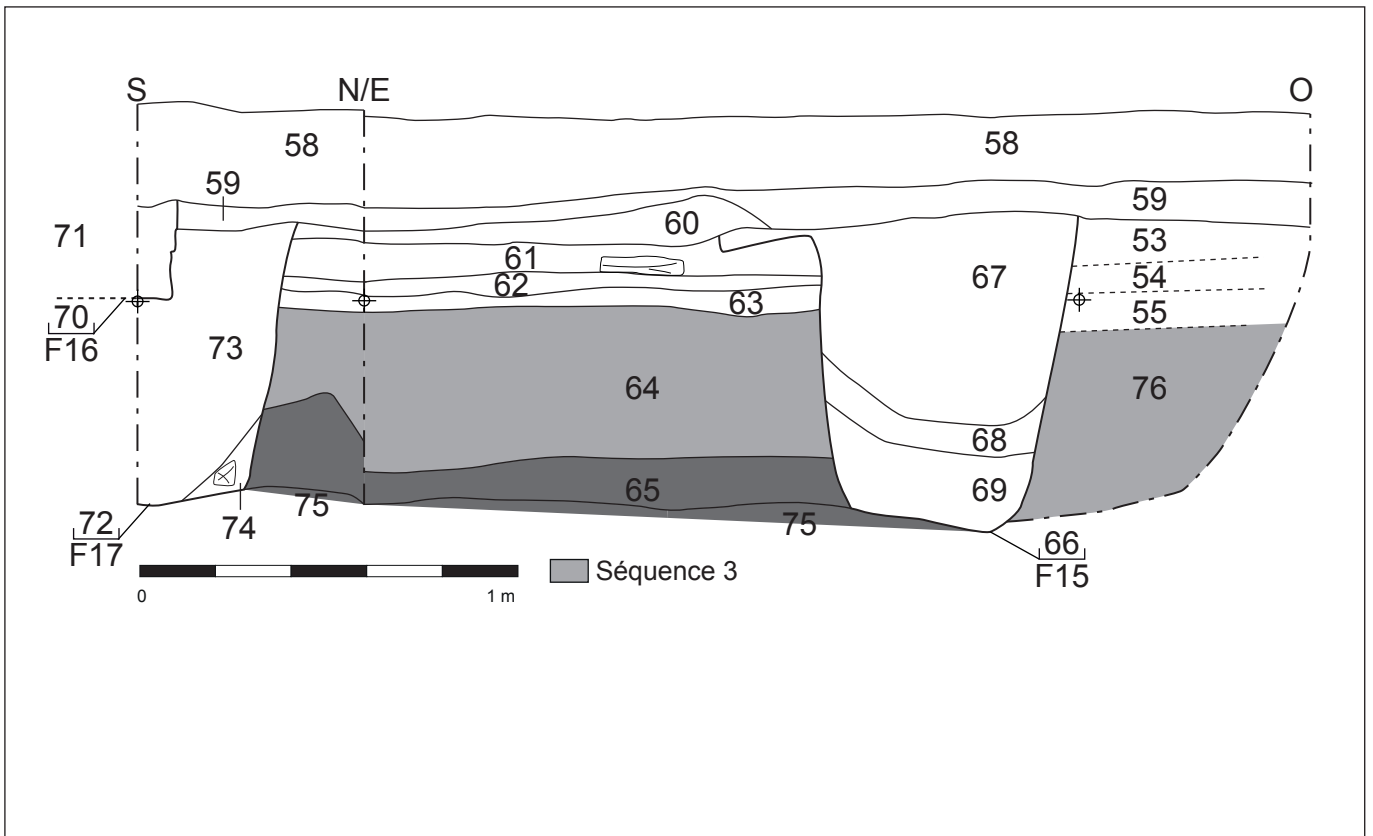


Fig. 18 : Vue de détail de la base de la coupe 3.

0,47 m minimum, telle qu'observée dans le log 1. C'est également le cas des US 65 et 75, abordées dans les coupes 2 et 3 (Fig. 17, Fig. 18 et Fig. 19 page suivante), qui correspondent à des niveaux argileux homogènes et assez fortement charbonneux, le premier atteignant une épaisseur de 0,14 m et apparaissant à la cote de 114,87 m NGF.

L'US 10 est interprétée comme un niveau de terre végétale formée par un usage en culture. Par conséquent, les autres unités stratigraphiques de cette séquence sont interprétées de la même manière. Leur nature ne peut être précisée : pourrait-il s'agir de jardins ou de champs ? L'US 10 ne correspond pas à la description de l'US 1005 du diagnostic du n° 20 de la rue, décrite comme des « terres de cultures médiévales » qui formaient « une couche sablo-limoneuse brune [...] très homogène et contenant quelques nodules d'argile jaune » mais la photographie est toutefois ressemblante (Courtois, Ladam 2016). Cependant, l'US 10 trouve une résonance dans les unités stratigraphiques 1003, 2007 et 2009 observées dans le diagnostic du 4 boulevard de Rocheplatte, décrites comme « un épais niveau sablo-limoneux brun foncé/noir, organique et homogène, avec de très rares inclusions de graviers calcaires » et interprétées ici aussi comme des terres de culture (Roux-Capron, Courtois 2015).

Le mobilier céramique, plutôt rare car composé de seulement quatre éléments, trouvé dans les unités stratigraphiques stratigraphiquement les plus hautes de cette phase (US 10 et US 27) fournit une chronologie tant moderne (15<sup>e</sup> s.-16<sup>e</sup> s.) qu'antérieure (11<sup>e</sup> s.-13<sup>e</sup> s.), avec deux éléments pour chaque fourchette. Cette séquence relève donc de la période médiévale et début moderne.



**Fig. 19** : Coupes 2 et 3 (sondage 5) et mise en évidence des séquences 2 et 3 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; infographie : B. Lefèvre).



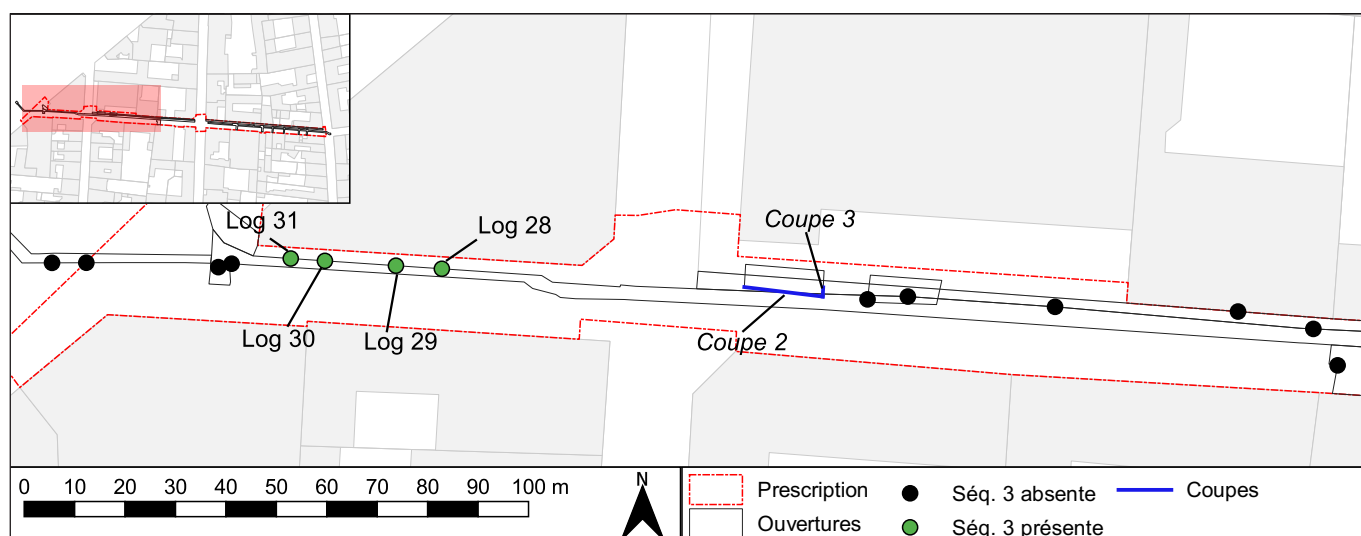


Fig. 20 : Localisation des points d'observation des unités stratigraphiques de la séquence 3 (cartographie : B. Lefèvre).

### 2.3. Séquence 3 : une brève séquence de remblaiement ?

Un petit ensemble d'unités stratigraphiques, présentant des caractéristiques proches de celles attribuées aux US de la séquence 2, a été déterminé et qui vient se positionner au-dessus des terres de culture et avant la séquence suivante.

Ces unités stratigraphiques apparaissent circonscrites à un secteur bien délimité de l'emprise de l'opération (Fig. 20), en l'occurrence dans le tronçon situé entre le boulevard Rocheplatte et la rue de Limare, documentés par les logs 28 à 31, et dans les deux coupes réalisées dans le sondage 5 (qui est la fosse d'implantation d'arbre la plus proche du groupe des quatre logs positifs). Aucune unité stratigraphique de cette séquence n'est donc apparue dans la moitié orientale de l'opération.

Le premier élément attribuable à cette séquence est l'US 22, vue par carottage à la tarière à main dans les logs 28 et 29 (Fig. 21), qui est un niveau argileux gris moyen particulièrement humide et assez fluide. Le sommet de cette unité stratigraphique se situe entre 115,19 m et 115,28 m NGF et son épaisseur dépasse 0,90 m. La base de cette unité stratigraphique, et notamment son interface avec le terrain naturel, n'a pas été atteint.

L'US 22 est surmontée par l'US 21, vue dans les logs 28 à 31, qui est un niveau argileux de teinte grise moyenne, assez humide, présentant des inclusions centimétriques de charbons de bois et de terre cuite. Son sommet se situe entre 115,68 m et 115,90 m NGF et

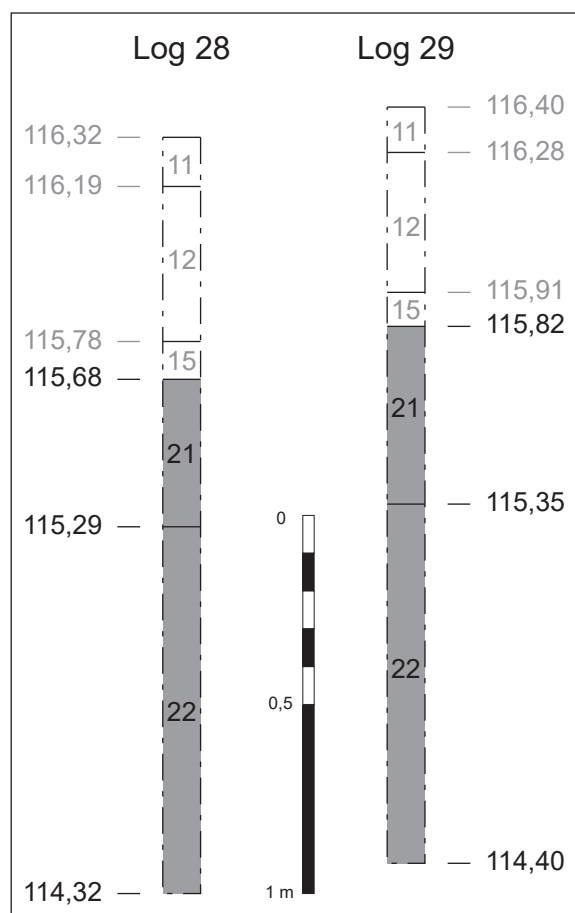


Fig. 21 : Relevés des logs 28 et 29 avec mise en évidence des US 21 et 22, associées à la séquence 3 (relevés : B. Duvert et B. Lefèvre ; infographie : B. Lefèvre).

son épaisseur varie entre 0,46 m et 0,56 m, ce qui reste toutefois dans une fourchette assez resserrée.

Dans la coupe 2 ont été observées les US 64 et 76 qui sont selon toute vraisemblance équivalentes entre elles et qui peuvent être rapprochées de l'US 22, au moins par synchronisme (**Fig. 19**). L'US 64 est visible sur les deux photographies présentant la coupe 3 (**Fig. 17 et Fig. 18**).

Enfin, l'US 17, qui est un niveau argileux épais de 0,34 m fortement chargé en inclusions d'origine anthropique (cailloux de calcaire, terre cuite, terrain naturel remanié) apparaissant à 115,91 m NGF, participe également à cette séquence (**Fig. 22 et Fig. 23**).

Le mobilier céramique trouvé dans ces niveaux est rare (seulement sept éléments) mais propose une fourchette assez restreinte allant de la fin du 15<sup>e</sup> s. au courant du 16<sup>e</sup> s.

Situées entre les niveaux de terres de culture et les éléments nettement différents de la séquence 4, ces cinq unités stratigraphiques constituent des ensembles de remblais vraisemblablement apportés afin de niveler le terrain pour permettre l'aménagement des éléments de la séquence 4, l'US 17 constituant vraisemblablement le prototype de ces niveaux.

## 2.4. Séquence 4 : mise en place d'une voie de circulation et de bâtiments adjacents

Les niveaux associés à la séquence 4 n'ont été observés qu'à l'ouest du carrefour avec la rue des Grands Champs (**Fig. 24**) et relèvent de deux catégories.

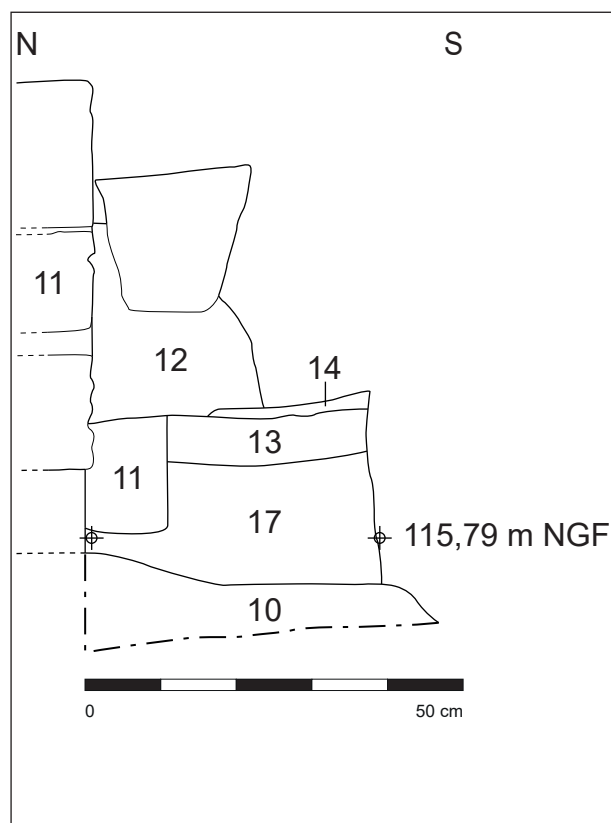
### 2.4.1. Une chaussée

Le premier élément de cette séquence est F 4, composé de onze unités stratigraphiques.

La principale (et prototypique) de ces unités stratigraphiques est une couche de cailloux de calcaire siliceux pris dans une matrice de chaux blanche particulièrement compacte (US 13) (**Fig. 25 page suivante**). Sa base est nette et plane, sauf dans le log 25 où des éléments calcaires millimétriques se mêlaient à cette couche sur les quelques centimètres sommitaux. Le sommet de cette unité stratigraphique est également plan. Ce niveau a été observé dans les logs 22, 23, 25, 26 et 34 et son sommet se situe entre 115,85 m NGF et



**Fig. 22** : Vue de la coupe 1 (le log 25 a été pratiqué au droit du trottoir actuel, à gauche de la photographie).



**Fig. 23** : Coupe 1 (relevé : B. Duvert et B. Lefèvre ; info-graphie : B. Lefèvre).

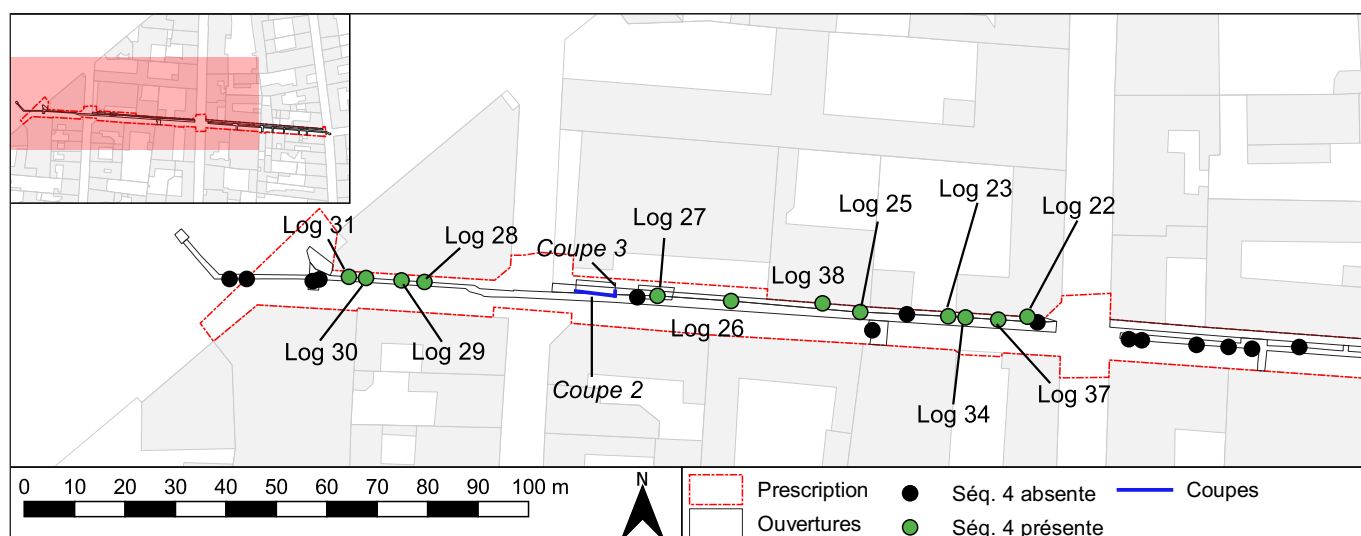


Fig. 24 : Localisation des points d'observation des unités stratigraphiques de la séquence 4 (cartographie : B. Lefèvre).



Fig. 25 : Vue zénithale des US 13 (blanc) et 14 (brune de part et d'autre) au niveau du log 25.



Fig. 26 : Vue des US 23 (blanche, à gauche) et 24 (grise, à droite) dans le log 30.



Fig. 27 : Vue de l'US 40 située sous l'US 15 au fond de la tranchée 5. L'élément en béton date du 20<sup>e</sup> s.

116,13 m NGF pour une épaisseur de 0,03 m à 0,09 m (avec une valeur modale de 0,08 m).

Plusieurs unités stratigraphiques équivalentes ont été observées : l'US 23 dans les logs 30 et 31, niveau composé d'une couche de calcaire mêlé de chaux blanche et dont le sommet se situe entre 116,00 m NGF et 115,96 m NGF (Fig. 26) ; l'US 40, de faciès identique à l'US 13, vue par fouille du fond de la tranchée 5 à la cote de 115,79 m NGF (Fig. 27) ; et l'US 55, vue dans la coupe 2 et constituée de cailloux de calcaire damés, apparaissant à la cote de 115,77 m NGF.

Stratigraphiquement immédiatement sous ce premier groupe a été repéré un deuxième, composé de deux niveaux (US 32 et US 63) interprétés comme des niveaux de remblais de construction en raison de leur teneur en petits cailloux de calcaire plus (US 63) ou moins (US 32 ; Fig. 28 page suivante) importante.

Le premier groupe est surmonté d'un ensemble de différents niveaux limono-argileux gris peu épais et dont les inclusions sont posées à plat présentant des faciès et des positionnements stratigraphiques similaires tendant à les rapprocher. Ainsi, l'US 14 surmonte l'US 13 (Fig. 28) et l'US 24 surmonte l'US 23 (Fig. 29). L'US 15, initialement interprétée comme un niveau de circulation de type chemin en terre battue, participe également à cette logique : la réalisation de l'observation de l'US 40 évoquée ci-dessus, a mis en évidence le fait que celle-ci est surmontée par l'US 15, ce qui a permis de corriger l'interprétation de celle-ci (Fig. 27). Enfin, les US 54 et 62, de conformations similaires, sont situées au-dessus des US 55 et 63 (Fig. 30 et Fig. 31 page suivante). Ces unités stratigraphiques présentent des épaisseurs assez similaires, comprises entre 0,03 m et 0,09 m.



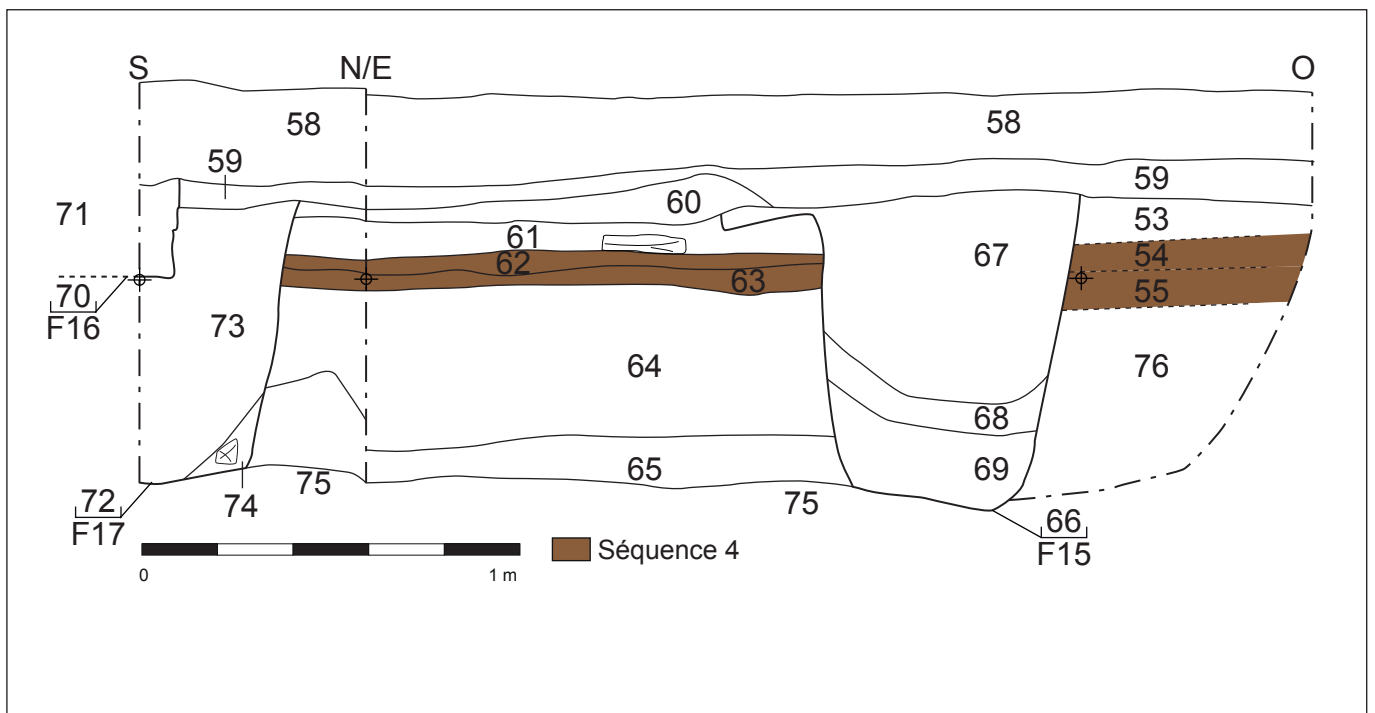
**Fig. 28 :** Vue, de haut en bas, des US 14, 13 et 32 au niveau du log 25.



**Fig. 30 :** Vue de la coupe 2 (sud) dans le sondage 5. Les niveaux associés à la séquence 4 se situent à mi-hauteur.



**Fig. 29 :** Vue de l'US 24 dans le log 31.



**Fig. 31 :** Coupes 2 et 3 (sondage 5) et mise en évidence de la séquence 4 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; infographie : B. Lefèvre).



Fig. 32 : Vue de F 1. On peut observer le plaquage du mortier gris contre les assises en partie basse.



Fig. 33 : Vue zénithale de l'US 39 (F 2).



Fig. 34 : Vue du log 37.

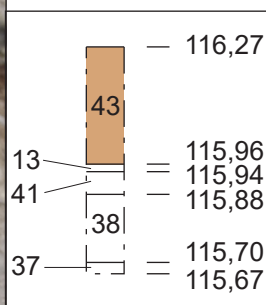


Fig. 35 : Vue du côté est du log 37 (relevé et infographie : B. Lefèvre).

Les unités stratigraphiques du premier groupe (US 13, 23, 40, 55) sont interprétées comme constitutives d'une chaussée. Celles du deuxième groupe (US 14, 15, 24, 54 et 62) correspondent aux niveaux d'occupation et d'encrassement associés.

Selon le mobilier céramique, les éléments constitutifs de la chaussée F 4 sont chronologiquement homogènes et logiques : l'US 13 est datée du 16<sup>e</sup> s. et les unités stratigraphiques supérieures sont bien postérieures : l'US 14 est datée des 16<sup>e</sup> s. à 18<sup>e</sup> s. et enfin l'US 24 des 16<sup>e</sup> s. et 17<sup>e</sup> s.

#### 2.4.2. Des éléments bâtis

À l'occasion du terrassement de la tranchée 4 (entre les rues des Grands Champs et du Bœuf Saint-Paterne), plusieurs maçonneries ont été observées qui peuvent être rattachées à cette séquence. Il s'agit des faits F 1, F 2 et F 3 qui correspondent aux fondations de maisons vues depuis les tranchées 4 et 5.

F 1, observée au niveau du n° 14 de la rue, est une maçonnerie de moellons de calcaire de Beauce liés au mortier de chaux gris (US 44) construite dans une tranchée étroite (US 45) comblée par un sédiment limono-argileux fin gris clair (Fig. 32). Il s'agit de la fondation du mur gouttereau de cette maison. F 2, située à l'angle sud-ouest du bâtiment du n° 22 de la rue, est composée de la seule US 39 qui est une arase de maçonnerie composée de moellons de calcaire dur pris dans un mortier de chaux jaune clair et apparaissant à la cote de 115,49 m NGF (Fig. 33). Enfin, F 3, situé au niveau du n° 20 de la rue, est composé de la seule US 43 (Fig. 34). Il s'agit d'une maçonnerie de moellons de calcaire siliceux liés avec un mortier jaune assez friable ; l'assise supérieure comportait des fragments fins de tuiles servant à régulariser le niveau. Il s'agit, ici aussi, d'une fondation qui soutient le mur gouttereau de ce bâtiment.

Dans le cas de ce dernier fait, le log 37 permet de comprendre la mise en place de la maçonnerie par rapport à la chaussée évoquée ci-dessus (F 4) (Fig. 35). L'US 43, c'est-à-dire la maçonnerie proprement dite, est construite en tranchée étroite (non enregistrée), laquelle est creusée dans l'US 38. Cette dernière semble contenir un lit de cailloux de calcaire siliceux déposé à plat ; il a été enregistré comme l'US 37 bien qu'il puisse n'être qu'une particularité locale de l'US 38. Au-dessus de l'US 38 est installée l'US 41 qui est le remblai de préparation de la construction de l'US 13.

Cela signifie que la maison et la chaussée ont été construites dans la même campagne. Par extension, les faits F 1 et F 2 peuvent être considérés comme relevant de la même logique d'aménagement.

## 2.5. Séquence 5 : un nouvel état de la chaussée

La séquence 5 est représentée par le seul fait F 5. Aperçu ponctuellement dans le bord nord de la tranchée 3 entre les rues de Limare et des Grands Champs, elle a été plus précisément abordée dans le sondage 4 et le log 38 (Fig. 24), réalisé dans la tranchée 5.

Le fait F 5 est composé en premier lieu du groupe des unités stratigraphiques 18, 48, 53 et 61. Ce sont des niveaux de calcaire pris dans une matrice de chaux blanche, selon une mise en œuvre qui fait écho à celle des couches construites de F 4. L'unité stratigraphique prototypique est l'US 18, apparaissant à la cote de 115,73 m NGF dans le log 38 (Fig. 36). Il existe entre eux quelques variations mineures : l'US 48 présente un faciès plutôt damé (Fig. 37) et l'US 61 présente une surface recouverte de fragments de tuiles disposés à plat (Fig. 30). Cette dernière est vraisemblablement équivalente à l'US 53, de mêmes dimensions (Fig. 38). Enfin, l'US 19, qui est un niveau limono-argileux gris clair, peu épais, et où les rares inclusions de terre cuite

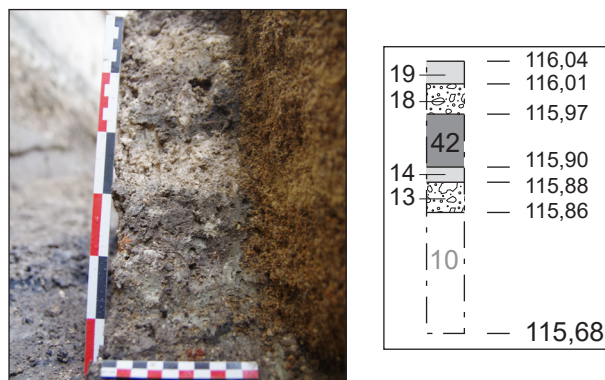


Fig. 36 : Vue et relevé (1/20) du log 38 (relevé et infographie : B. Lefèvre).



Fig. 37 : Vue zénithale de l'US 48 dans le sondage 4.

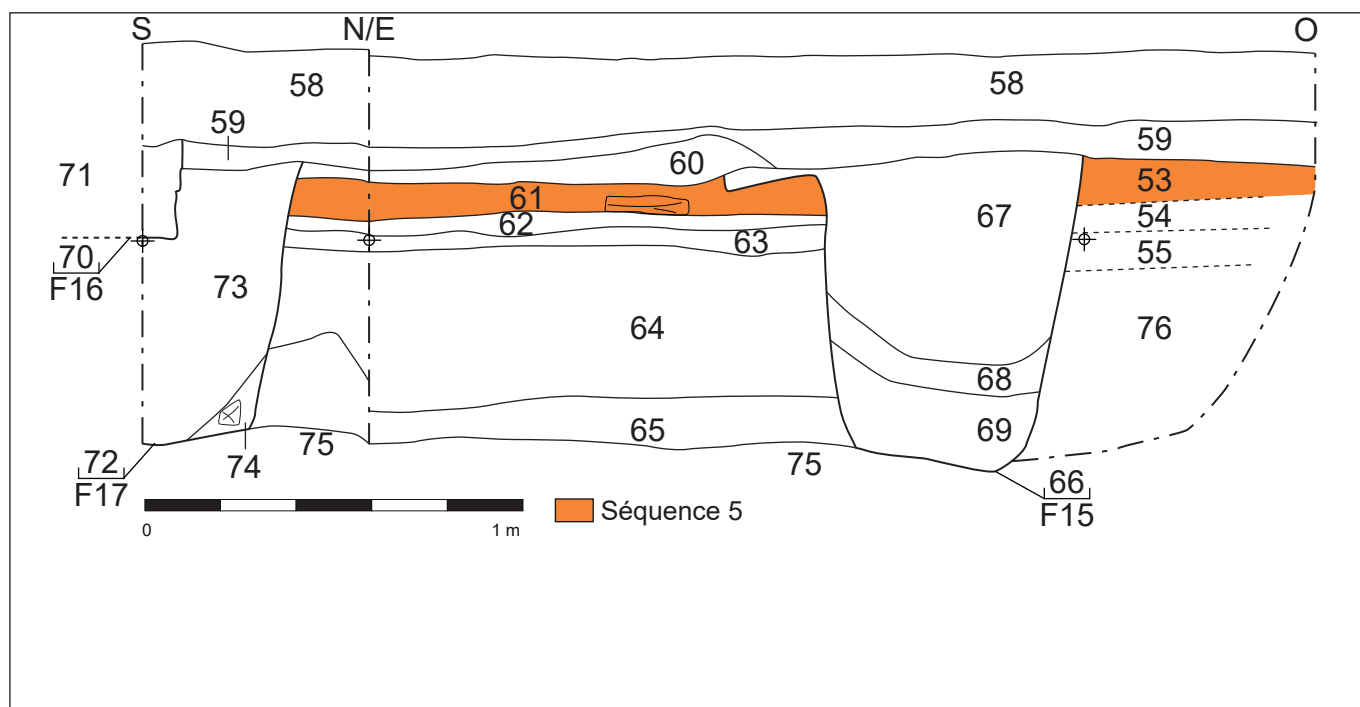


Fig. 38 : Coupes 2 et 3 (sondage 5) et mise en évidence de la séquence 5 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; infographie : B. Lefèvre).

sont posées à plat, vient recouvrir l'US 18 de manière systématique.

L'interprétation que l'on peut avancer concernant F 5 est qu'il s'agit d'un ensemble composé de surfaces de circulation construites et d'un niveau d'occupation et d'encrassement associé et dont l'organisation est identique à celle de la chaussée F 4 (voir ci-dessus). Il pourrait s'agir d'une recharge ou d'une réfection de la chaussée antérieure. Cependant, comme celle-ci n'a pas été supprimée à l'aplomb de F 5, il s'agit plutôt d'un second état de la voirie poursuivant probablement deux objectifs : le renouvellement du revêtement de cette voie et la surélévation du sol. Une mise en œuvre spécifique de la surface de circulation, notamment avec la disposition de tuiles à plat pour former un revêtement plus solide (US 61), n'a été observée que dans les coupes 2 et 3 ; de manière globale, la constitution de la surface de circulation est similaire à celle de F 4. Enfin, l'US 42, observée dans le log 38, stratigraphiquement inférieur à l'US 18, est vraisemblablement un niveau de remblai déposé pour rattraper une altitude plutôt qu'un niveau de circulation au vu de son épaisseur (0,07 m).

Selon le mobilier céramique, F 5 est daté des 16<sup>e</sup> s. et 17<sup>e</sup> s. sur la base de onze fragments (répartis entre cinq éléments dans l'US 18 et six dans l'US 19). Cette datation homogène corrobore le positionnement stratigraphique postérieur à la séquence précédente qui était placée dans le 16<sup>e</sup> s. Cela suggère également que ce second état est assez rapidement mis en place après la construction du premier.

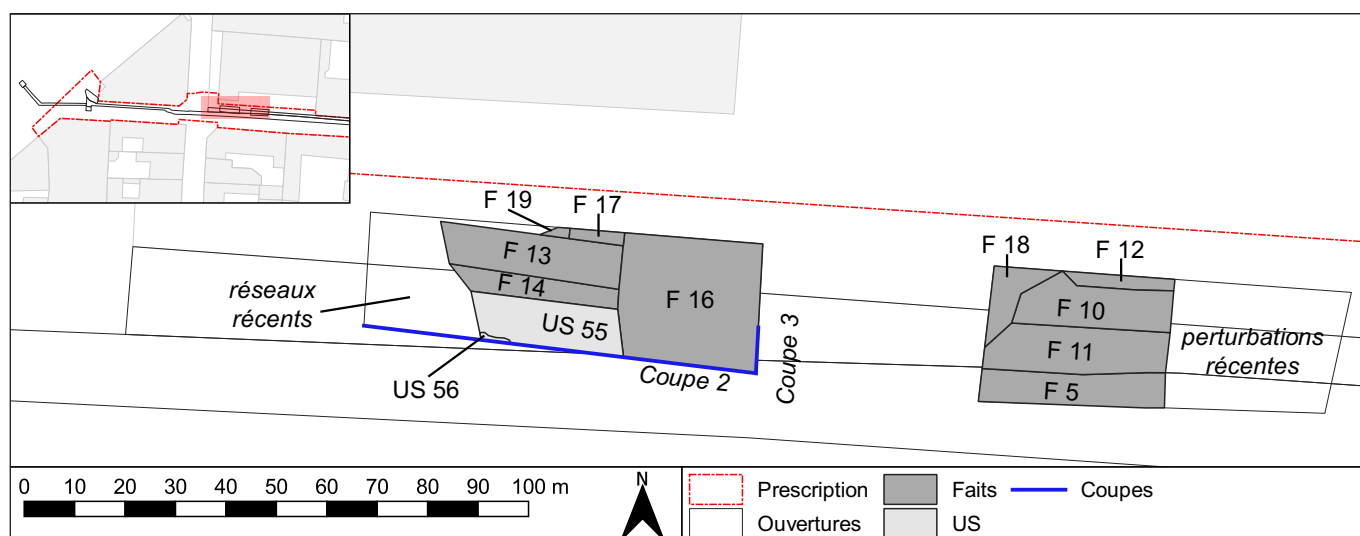
## 2.6. Séquence 6 : construction de bâtiments en front de rue

Cette séquence est documentée par des éléments essentiellement observés dans les sondages 4 et 5 (fosses d'arbres aménagées devant le n° 24) (**Fig. 39**), en l'occurrence par douze unités stratigraphiques distribuées en cinq faits.

### 2.6.1. Les éléments maçonnés et les creusements observés

Dans le sondage 4, la tranchée F 11, large de 0,58 m et observée sur 0,27 m, vient entailler la partie nord de l'US 48 (**Fig. 40**). Elle lui est donc postérieure. Composée des unités stratigraphiques 49, 50, 51 et 52, elle apparaît à la cote de 115,37 m NGF. Elle ne se poursuit pas dans le sondage 5. La maçonnerie F 10 est l'élément postérieur dans le sondage 4 ; vue sur 2,10 m de longueur et 0,72 m de largeur au maximum, elle apparaît à la cote de 115,51 m NGF (**Fig. 41**). Elle est édifiée en moellons de calcaire de Beauce d'un module atteignant 0,22 m de côté liés au mortier de chaux et disposés en assises de hauteur variant entre 0,10 m et 0,15 m. La maçonnerie F 12, montée en petits moellons irréguliers avec inclusions de terres cuites architecturales liés au mortier de chaux beige vient s'accoler au parement nord de F 10 (**Fig. 42**). Elle lui est donc postérieure. Observée sur 1,50 m de longueur et 0,18 m de largeur, elle n'apparaît que très peu dans le sondage, ce qui ne permet pas de déterminer sa destination.

Dans le sondage 5 (**Fig. 43**), une tranchée F 14 est la tranchée de fondation de la maçonnerie F 13.



**Fig. 39** : Localisation des faits et unités stratigraphiques vus en plan dans les sondages 4 et 5 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; cartographie : B. Lefèvre).

Cette dernière a été observée sur 2,43 m de longueur et 0,58 m de largeur et apparaît à la cote de 115,70 m NGF. Les perturbations récentes du secteur, notamment la construction de chambres techniques, ont supprimé la stratification qui aurait permis de déterminer le niveau depuis lequel cette maçonnerie F 13 a été édifée. Enfin, la maçonnerie F 15, observée sur 0,38 m de longueur et 0,16 m de largeur, vient se plaquer contre le parement nord de F 13. Son interprétation fonctionnelle reste indéterminée.

### 2.6.2. Interprétations

F 11 est postérieure au second état de la chaussée (F 5, séquence 5). Le mobilier céramique qui y a été trouvé fournit une fourchette chronologique assez resserrée : l'US 52 est datée de la fin du 16<sup>e</sup> s. et l'US 49 du courant du 16<sup>e</sup> s. F 10 est *a minima* contemporain de F 11. Il est possible d'associer à ce dernier la maçonnerie F 13 : leurs mise en œuvre, alignement et orientation incitent à les considérer comme synchrones. Nous avons donc ici un programme de construction respectant des règles d'urbanisme.

La maçonnerie F 12 est postérieure à F 10 car plaquée contre celle-ci, tout comme le petit élément maçonné F 19 l'est pour F 13. Ces deux éléments pourraient correspondre à un réaménagement des structures bâties, mais l'exiguïté des fenêtres d'observations ne permet pas de proposer une interprétation fonctionnelle de ces faits.

Il est à noter que la maçonnerie F 13 comprend un élément en réemploi (Fig. 44). Il s'agit d'un bloc de mortier bâtard (composé de chaux blanche et de plâtre) présentant ce qui pourrait être une feuillure. La position topographique de cet élément interdit de le considérer comme fonctionnellement en place.



Fig. 40 : Vue de la partie est du sondage 4, présentant l'US 48 à gauche, F 11 au centre et F 10 à droite.



Fig. 41 : Vue zénithale de la fondation maçonnée F 10.



Fig. 42 : Vue de la fondation maçonnée F 10 et de la maçonnerie indéterminée F 12.



Fig. 43 : Vue de la fondation de maçonnerie F 13, de sa tranchée de fondation F 14 et de la petite maçonnerie indéterminée F 15.



Fig. 44 : Vue du bloc de réemploi en mortier bâtard présentant une feuillure utilisé dans le parement sud de la fondation de maçonnerie F 13.



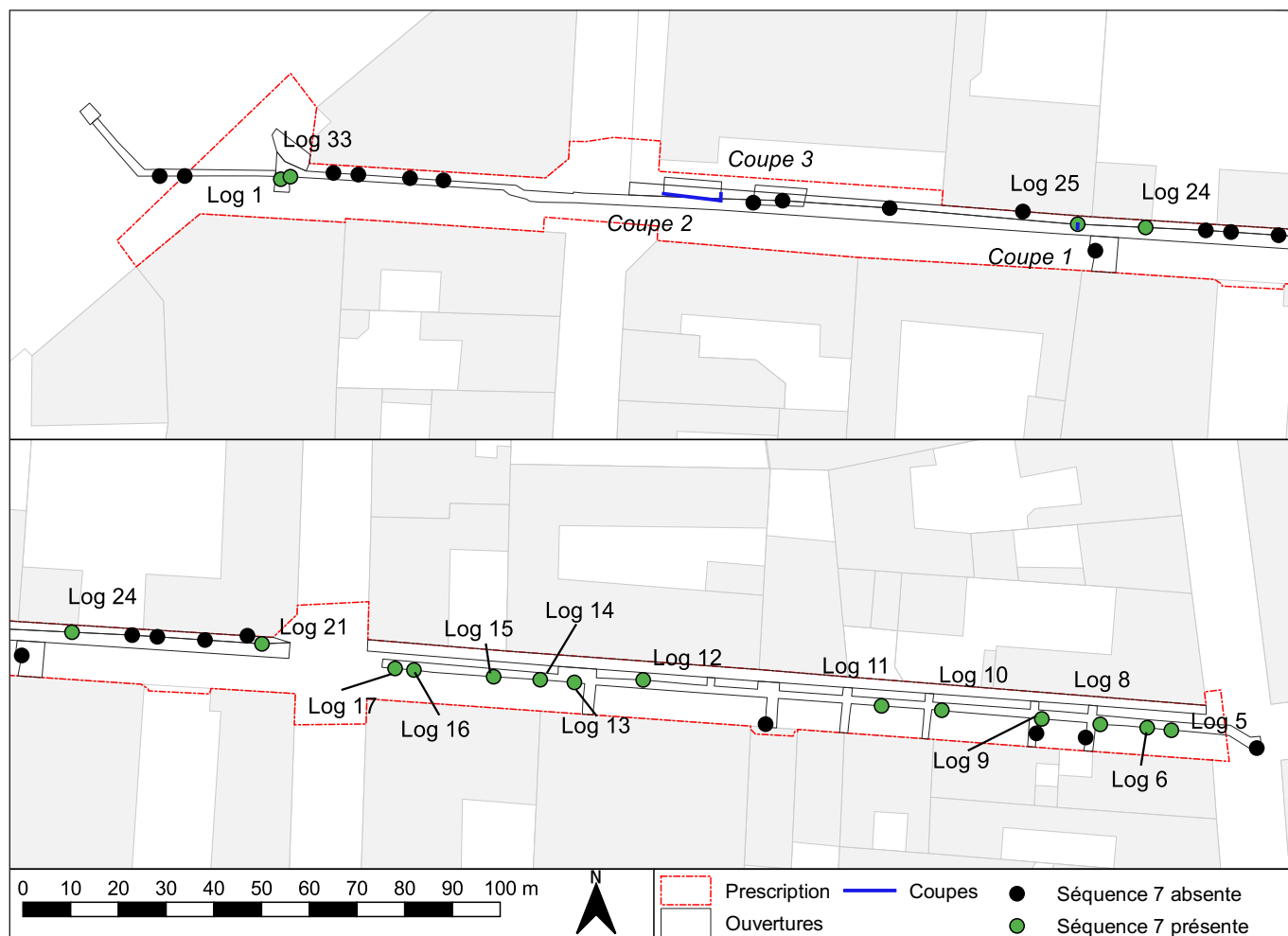


Fig. 45 : Localisation des points d'observation des unités stratigraphiques de la séquence 2 (cartographie : B. Lefèvre).



Fig. 46 : Le trottoir US 20 vu dans le log 24.



Fig. 47 : La tranchée de fondation du trottoir maçonné (US 20) recoupe l'US 13 du premier état de la chaussée.

Cela signifie donc que la maçonnerie F 10, et par voie de conséquence les autres éléments construits considérés dans cette séquence, prennent place dans un second temps car viennent après la démolition d'un bâti préexistant dont aucune trace ne subsiste dans les emprises des sondages et tranchées (aucun niveau de démolition n'a été mis en évidence sur l'ensemble de l'opération).

## 2.7. Séquence 7 : la rue du Pot de Fer dans son état pavé

La séquence 7, du fait qu'il s'agit de la séquence précédant l'état actuel de la rue du Pot de Fer, est plutôt bien documentée, et elle apparaît au travers de dix-sept logs (1, 5, 6, 8 à 17, 31, 24, 25 et 33) et des trois coupes stratigraphiques réalisées (Fig. 45).

Le premier trottoir de la rue prend la forme d'une maçonnerie constituée de quatre assises de moellons irréguliers de calcaire siliceux d'un module de 0,12 m à 0,15 m (US 20, enregistrée comme le fait F 8 ; Fig.



Fig. 48 : Vue du pavage F 6 après décroûtage de l'enrobé.



Fig. 49 : Vue en coupe du pavage F 6.

46). Il a été observé au droit de la bordure du trottoir actuel. Sa tranchée de fondation a été vue sur une largeur de près de 0,20 m (Fig. 47).

La plus ancienne surface de roulement (US 5, enregistrée comme le fait F 6) conservée de la rue est constituée de pavés de granite gris de section trapézoïdale taillés selon un module presque cubique de 0,18 m × 0,22 m et posés sur un lit constitué d'un sable grossier brun (Fig. 48 et Fig. 49). La réalisation de ce pavage est de bonne facture. L'installation de F 6 s'est également faite sur différents remblais de compositions variées (US 6, US 7 et US 8), selon toute vraisemblance apportés pour corriger un déficit altimétrique, dont l'un d'entre eux, massif et comprenant beaucoup d'éléments de démolition tels que des terres cuites architecturales ou des fragments de blocs de calcaire (US 26), a vu son sommet transformé en sol tassé par l'action du piétinement (US 25).

Enfin, le fait F 15 est un creusement aux bords droits et au fond peut-être plan (non atteint) observé dans la coupe 2 (Fig. 50). De nature indéterminée, il est rattaché à cette séquence récente en raison de la présence dans son comblement basal de briques mécaniques estampillées posées à plat<sup>1</sup>. Pourrait-il s'agir d'une ancienne tranchée de réseau vidée de son aménagement puis comblée par des matériaux détritiques (l'US 67 est un puissant remblai de fragments de cal-  
1 L'estampille porte la mention « Recalibrée / C.F. / Max. Lefevre » inscrite dans un cartouche ovoïde. La briqueterie de Max Lefevre était installée à Montlignon (Val-d'Oise). Elle a cessé son activité en 1970.

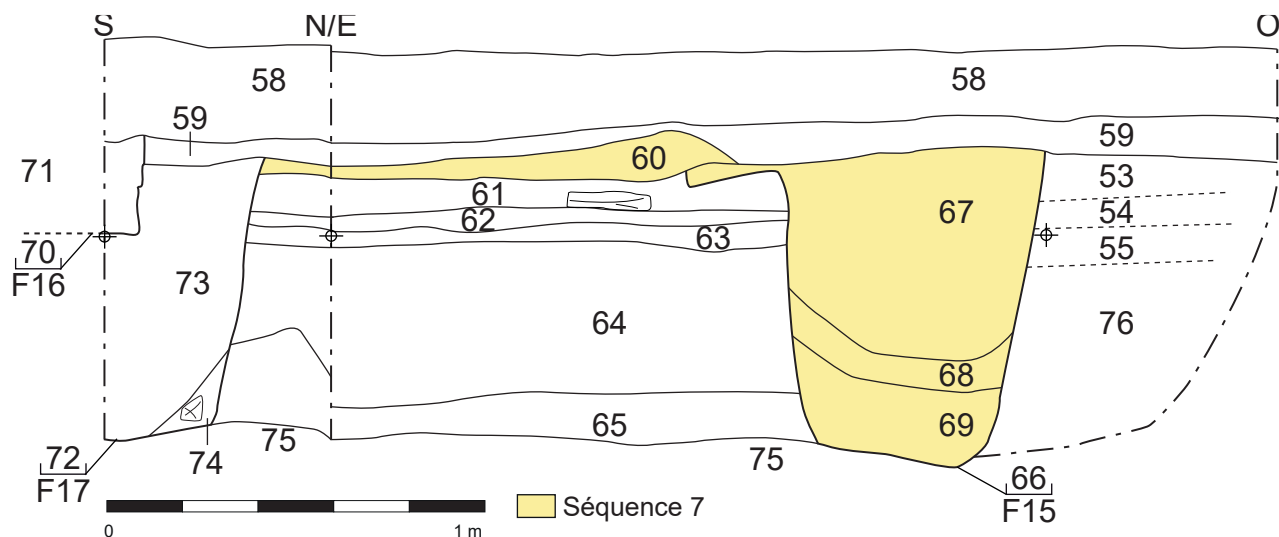


Fig. 50 : Coupes 2 et 3 (sondage 5) et mise en évidence de la séquence 7 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; infographie : B. Lefèvre)

caire millimétriques particulièrement homogène qui ressort nettement sur la **Fig. 30** ?

Il s'agit ici d'un premier moment dans l'aménagement récent de la rue, qui comprend donc la mise en place d'un trottoir et d'un pavage. Nous pouvons raisonnablement envisager la présence d'un autre trottoir identique au premier du côté sud de la rue ainsi que l'extension du pavage d'un front de bâti à l'autre. Nous ne disposons d'aucun élément de datation direct et les recherches en archives à ce sujet se sont révélées infructueuses, mais cette phase relève vraisemblablement du 20<sup>e</sup> s. (peut-être même de la fin du 19<sup>e</sup> s.).

## 2.8. Séquence 8 : les aménagements actuels de la rue du Pot de Fer

La séquence 8 comprend les différents aménagements récents qui étaient encore présents au début de l'opération de diagnostic, ainsi que les niveaux enterrés qui leur étaient associés.

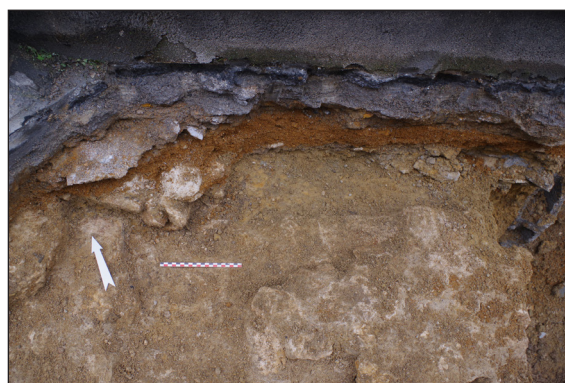
Le trottoir actuel (US 11) est composé de blocs de granite gris taillés selon un module rectangulaire peu régulier qui sont posés sur l'état maçonné (F 8). Une couche de ciment gris formant un bourrelet marquant en négatif la tranchée de fondation du trottoir forme leur lit de pose. L'alignement vertical du trottoir actuel respecte celui du trottoir maçonné. Le caniveau associé (US 12) est formé d'une bande de deux rangées de blocs de granite de surface carrée de 0,20 m de côté et de section légèrement trapézoïdale de 0,20 m de hauteur. Ces blocs sont liés entre eux par le même ciment gris qui forme leur lit de pose, lequel ciment est coulé sur un lit de sable grossier roux. La surface sommitale des pavés du caniveau est inclinée vers le trottoir (côté extérieur de la rue) afin de créer une rigole facilitant l'écoulement des eaux de ruissellement contre le trottoir et vers l'avaloir le plus proche, comme le montre la coupe 1 (**Fig. 22 et Fig. 23**). Les trottoir et caniveau actuels ont été enregistrés dans le fait F 7.

Plusieurs niveaux de remblais préparatoires à la mise en place de la voirie contemporaine, de faciès différents, ont été repérés (US 3, 9, 28, 30, 59, 78 et 79). Cependant, en raison de l'observation de la stratification au travers de logs, il n'est pas possible de relier ces unités stratigraphiques aux trottoirs, au pavage ou à l'enrobé (l'US 3 est le comblement d'une tranchée de réseau).

Les faits F 17 et F 18, probablement égaux, ont été respectivement observés dans les sondages 5 et 4 (**Fig. 39**). Il s'agit de creusements aux bords droits comblés



**Fig. 51** : Vue de F 18 (remblai limono-argileux beige-jaune à veines grises) recoupant la fondation de maçonnerie F 10.



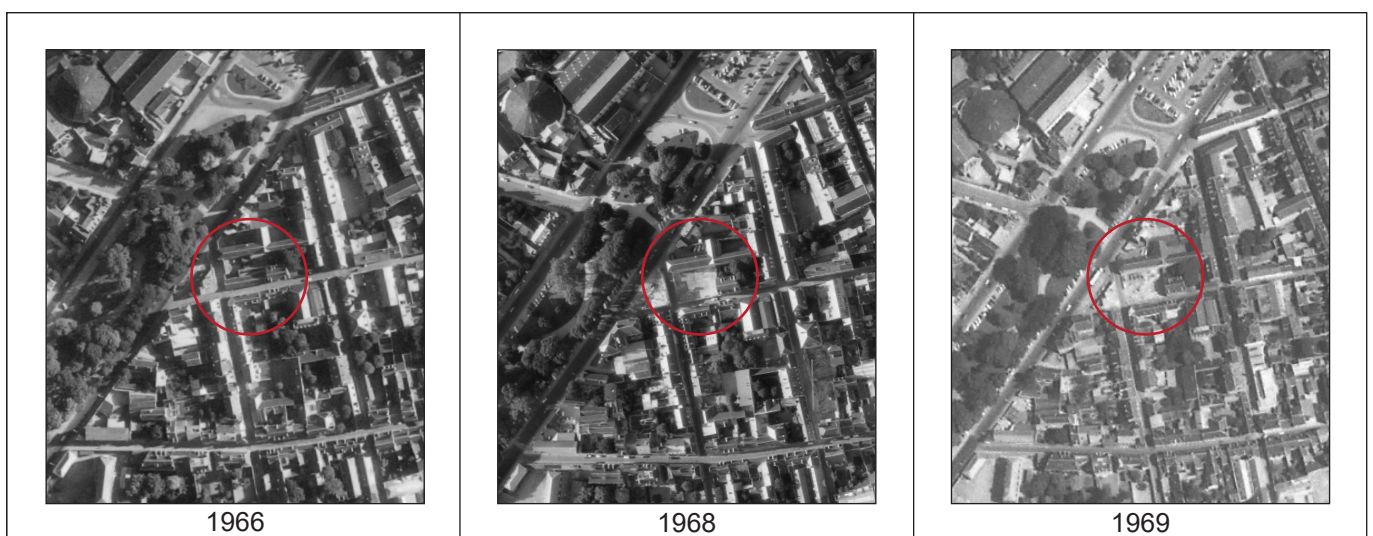
**Fig. 52** : Vue de F 17 (remblai limono-sableux jaune au droit du creusement) intercalé entre F 13 (en bas) et F 19 (à sa gauche).



**Fig. 53** : Vue de la base du creusement US 72 venant se poser sur l'US 75 et séparant la tranchée des années 1966-1968 (à gauche) de la stratification du 16<sup>e</sup> s. (à droite).

par du terrain naturel (argile limoneuse ocre clair) presque pur. Dans le sondage 4, le creusement F 18 est implanté sur la maçonnerie F 10, qu'elle coupe en biais (**Fig. 51**). Il est possible que F 12 ait également été recoupé mais cela était difficile à déterminer sur le terrain. La postériorité de F 18 sur ces deux maçonneries tient au fait que le remblai de terrain naturel remanié vient recouvrir la partie de F 12 prise dans la coupe nord du sondage. Dans le sondage 5, le fait F 17 a été observé sur seulement 0,72 m × 0,17 m au nord de F 13 et à l'est de F 15 (**Fig. 52**) ; il paraît recoupé par les constructions récentes. Il s'agit vraisemblablement de tranchées réalisées au moment de la démolition du bâti qui préexistait à l'actuel bâtiment du n° 24 (**Fig. 53**). Grâce à la consultation des photographies aériennes anciennes sur le site internet [remonterletemps.ign.fr](http://remonterletemps.ign.fr), maintenu par l'IGN (**Fig. 54**), il apparaît que le bâti ancien a été démoli entre 1966 et 1968. En effet, un bâtiment dont le mur gouttereau côté sud se trouve dans l'alignement du front nord du bâti de la rue existe en 1966 (photographie de gauche) mais a disparu en 1968, à la place duquel se trouve un espace dégagé de toute construction ; un mur en front de rue semble toutefois perdurer (photographie centrale). En 1969, ce mur a, à son tour, disparu (photographie de droite). Cette hypothèse signifie que les creusements F 17 et F 18 dateraient de cette période. Cela est également étayé par le fait que le seul élément recoupant ces faits est la chambre technique en parpaings de béton grossier liés au ciment gris (F 16) apparaissant haut dans le bord est du sondage 5. Pour information, le bâtiment du n° 24 de la rue est édifié vers 1970-1971, d'après la consultation des photographies aériennes anciennes de l'IGN — son édification est probablement le motif de la destruction du bâti antérieur de la rue.

Enfin, l'unité stratigraphique la plus récente est l'enrobé bitumineux noir (US 1, enregistrée comme le fait F 9). Ce niveau, composé d'une couche de préparation («grave») et d'une couche de roulement et dont l'épaisseur totale est d'environ 0,10 m, soit surmonte un cailloutis calcaire pris dans un sédiment limono-sableux gris clair, avec quelques passées de sable (US 2, selon toute vraisemblance équivalente à l'US 58 ; **Fig. 50**), qui constitue un niveau de préparation et de nivellement, soit recouvre sans apprêt le pavage F 6.



**Fig. 54** : Comparaison des photographies aériennes anciennes de 1966, 1968 et 1969 concernant la rue du Pot de Fer. L'élément entouré en rouge correspond au bâtiment démoli entre 1966 et 1968-1969 et dont les tranchées F 17 et F 18 peuvent constituer les vestiges de sa démolition (source : IGN ([remonterletemps.ign.fr](http://remonterletemps.ign.fr)) ; infographie : B. Lefèvre).

## **SYNTHÈSE**

Quatre périodes, dont trois déterminées selon des critères anthropiques, ont pu être définies. La première est le terrain naturel, qui a pu être appréhendé de manière régulière sur l'ensemble de l'emprise de la prescription. La deuxième période est un ensemble de niveaux de terre de culture, de jardins ou de champs. La troisième période est une voie de circulation, à la fois construite à la chaux et au calcaire et aménagée en terre battue, associée à son niveau de circulation. Enfin, et cela constitue la quatrième et dernière période, le tout est recouvert par les aménagements récents puis actuels de la rue.

L'histoire générale de la rue du Pot de Fer peut être abordée par la réalisation d'un profil phasé établi à partir des unités stratigraphiques enregistrées dans les différents logs relevés au cours de l'opération de diagnostic (**Fig. 55 page suivante**), et qui documente également la conservation de l'information stratigraphique séquence par séquence. La discussion ci-dessous s'appuie sur ce document.

### **1. PHASE 1 (SÉQUENCE 1) : LE TERRAIN NATUREL**

Le profil phasé de la rue met en évidence la logique générale du pendage du toit du terrain naturel. La courbure de ce toit respecte celle de la rue actuelle, mais bien sûr c'est cette dernière qui est calquée sur le premier. Le profil montre ainsi que le terrain naturel, bien qu'étant le niveau le plus bas de la stratification, a conditionné la topographie physique de la rue du Pot de Fer, et notamment la présence d'un point haut local à l'ouest du carrefour avec la rue des Grands Champs, jusqu'à aujourd'hui.

Les carottages les plus occidentaux, réalisés au droit des logs 28 à 33, n'ont pas mis en évidence le terrain naturel, bien qu'ayant atteint une profondeur de 2,00 m sous le trottoir actuel. Le toit du terrain naturel présente un pendage négatif à mesure que l'on se dirige vers l'ouest ; la prolongation de ce toit à partir du log 27 vers l'ouest passe en effet en-deçà des fonds des carottages des logs 28 à 33, soit à une altitude inférieure à 114,32 m NGF. Cette valeur est en accord avec l'interpolation du sommet de cette couche réalisée par le Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans, qui propose pour ce secteur une altimétrie inférieure à 114,00 m NGF.

### **2. PHASE 2 (SÉQUENCE 2) : UN SECTEUR À VOCATION AGRICOLE (MOYEN ÂGE ET AVANT LA FIN DU 15E S.)**

La phase 2, constituée de la seule séquence 2, concerne les niveaux de terres de culture mis en évidence sur une grande partie de l'emprise.

La principale unité stratigraphique concernée est l'US 10, observée dans l'essentiel dans la tranchée 3. L'altimétrie du secteur atteint ici un point haut local : cela peut expliquer la meilleure conservation de ces niveaux. En effet, l'absence d'observation de cet élément dans le segment de la rue entre les rues des Grands Champs et du Bœuf Saint-Paterne, dans la tranchée 2, peut s'expliquer par le fait que la rue du Pot de Fer y possède un pendage négatif : les aménagements récents ont pu atteindre les niveaux archéologiques et les écrêter jusqu'au terrain naturel. Le lambeau de l'US 10 observé dans le log 20 pourrait être un reliquat conservé par le biais d'un impact moindre des aménagements de la rue à cet endroit, peut-être en raison de la proximité du front du bâti (le log a été réalisé à quelques dizaines de centimètres du bâti) ou la réalisation moins invasive du trottoir. Comme pour le terrain naturel, la réalisation d'un profil met clairement en évidence la question de l'altimétrie dans la présence ou l'absence de cette unité stratigraphique (voir ci-dessus).

Parmi les autres couches associées à cette phase, seule l'US 31 l'est de manière assurée en raison de son positionnement stratigraphique assurément inférieur à l'US 10 (comme cela apparaît sur le log 36). Les trois autres (27, 65 et 75) le sont par comparaison morphologique, et cette association reste assez incertaine : il est possible que certaines d'entre elles puissent être basculées dans la phase postérieure et notamment dans la séquence 3 des remblaiements réalisés pour construire la première rue du Pot de Fer. Toutefois, aucun élément ne permet de l'étayer.

Les unités stratigraphiques de cette séquence ont été datées, par le biais du mobilier céramique, des périodes médiévale et début moderne (voir ci-dessus). Le positionnement stratigraphique est également un facteur allant en ce sens. Cette périodisation provient également de la corrélation avec d'autres éléments vus sur d'autres sites déjà évoqués : la présence, par exemple, de terres de cultures au 4 boulevard Rocheplatte ou surtout au 20 rue du Pot de Fer étaye plus encore l'attribution chronologique à un Moyen Âge plus ou moins étendu au début de l'époque moderne de cette phase mono-séquentielle.

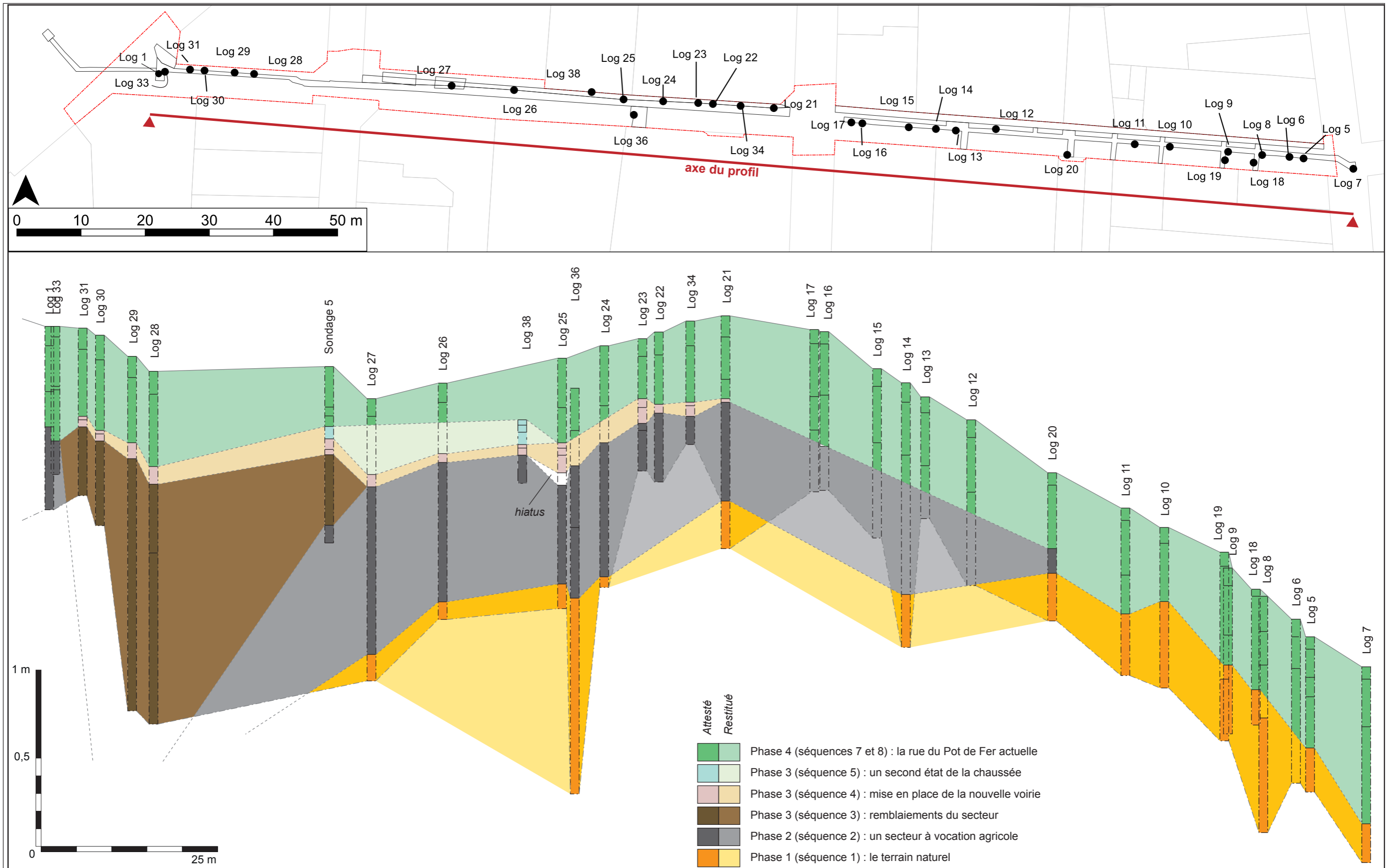


Fig. 55 : Profil phasé de la rue du Pot de Fer établi à partir de la majorité des logs réalisés dans les différentes ouvertures ainsi que de la coupe 2 convertie en log (infographie : B. Lefèvre).

Enfin, il est important de préciser que l'usage de ces niveaux ne peut être précisé : s'agit-il de jardins ou de champs<sup>1</sup> ? Aucune des informations acquises au cours de ce diagnostic ne permet d'avancer d'hypothèse. En somme, si un jardin n'a pas la même fonction qu'un champ, il s'agit néanmoins du même usage pratique, et seul change la portée de l'activité qui y est menée. L'absence de traces d'occupation au sein de cette phase laisse plutôt penser qu'il s'agirait de champs — activité qui ne se pratique pas nécessairement à proximité des lieux de résidence — plutôt que de jardins — plutôt voisins de l'habitat.

<sup>1</sup> Selon la vue *Aurelia Franciæ civitas ad Ligerim flumen sita*, réalisée par F. Hogenberg et éditée par G. Braun dans le volume III des *Civitates orbis terrarum* en 1581, l'îlot bordé actuellement par les rues Chappon, de Limare, des Grands Champs et du Pot de Fer est occupé par des vergers et des petits champs clôturés de haies (Fig. 56).



**Fig. 56** : Vue de détail, où la rue du Pot de Fer est marquée par des flèches, de la vue *Aurelia Franciæ civitas ad Ligerim flumen sita* de 1581 (MHAO 12950). La rue apparaît comme une marge urbaine à proximité de l'enceinte du 15<sup>e</sup> s.

### 3. PHASE 3 (SÉQUENCES 3 À 6) : LA RUE MESLANT, PREMIÈRE RUE DU POT DE FER (16E-17E S.)

La phase 3 comprend les premiers aménagements modernes réalisés sur le site de la rue du Pot de Fer, à savoir les deux états de la chaussée et les constructions associées en front de voirie.

Le principal vestige mis en évidence par ce diagnostic archéologique est un probable axe de circulation dont le premier état correspond à F 4, édifié sur quelques remblais préparatoires. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de la réalisation locale du plan programmatique d'urbanisme décidé dans le courant des années 1480 en association avec la construction de la quatrième et dernière enceinte d'Orléans (voir ci-dessus). Le quartier dans lequel est située la rue du Pot de Fer fait partie de ce secteur situé autrefois hors les murs. La datation proposée par le biais du mobilier céramique appuie cette hypothèse. En outre, aucune voirie antérieure à F 4 n'a été mise en évidence, directement ou non<sup>2</sup>. Cette chaussée n'a été vue que par le biais de tranchées étroites et parallèles les unes aux autres. Il n'a donc pas été possible de trouver leurs bordures nord ou sud<sup>3</sup> ; en outre, dans les sondages des fosses d'implantation des arbres (sondages 4 et 5), les aménagements postérieurs ont recoupé les niveaux des deux états de la chaussée — notamment la tranchée F 11 dans le sondage 4. En revanche, il semblerait que la première chaussée F 4 ait été construite jusqu'au contact avec les maisons, comme cela a été constaté par exemple pour F 1 (maison du n° 14). Maisons et chaussée auraient pu être mises en place dans un même mouvement, mais il faut rappeler l'hypothèse de C. Alix selon laquelle les maisons situées aux carrefours ou le plus près du centre de la ville sont édifiées avant celles situées plus à l'écart : le cas présenté ici pourrait être spécifique en raison de ces critères et ne pas correspondre aux autres situations vues dans la rue (F 2 et F 3). L'information stratigraphique et le faible mobilier céramique trouvé ne nous permet pas d'avoir une lecture chronologiquement suffisamment fine pour pouvoir préciser cette question.

Un second état (F 5), postérieur d'un siècle environ selon le mobilier céramique associé, précède de

<sup>2</sup> Il n'est toutefois pas à exclure que la mise en place de F 4 ait pu être faite après d'importants décaissements qui auraient alors supprimé tout vestige antérieur.

<sup>3</sup> Précisons que le log 36, le plus méridional réalisé dans un secteur où la chaussée est présente dans les tranchées au centre de la rue, n'a pas révélé la présence de F 4 ou de F 5, ni même de niveaux de démolition qui pourraient être associés à leur suppression.

peu la réalisation de différentes constructions dont les fondations ont été identifiées dans les sondages 4 et 5. Celles-ci respectent un alignement et une orientation générale, qui est encore celle du front de bâti du côté nord de la rue actuelle. Ici aussi nous disposons d'éléments attestant l'existence d'un programme d'urbanisme ou un contrôle de celui-ci permettant (ou imposant) des normes de construction, en l'occurrence des contraintes d'alignement.

Enfin, en front de rue sont édifiés les bâtiments dont les maçonneries F 10 et F 13 (aménagées dans des tranchées de fondation plus ou moins avérées F 11 et F 14). Ces murs apparaissent sur le cadastre ancien : il semble s'agir, respectivement, du mur de clôture en front de rue d'un jardin (parcelle B 381) et du mur gouttereau sud d'une maison édifiée sur l'emprise de la parcelle B 382. Les murs F 12 et F 19 sont postérieurs mais la raison de leur mise en œuvre reste indéterminée (doublement, renforcement des murs, aménagements intérieurs ?). L'interprétation des éléments de la séquence 6 avait avancée l'idée de bâtiments détruits avant la construction des maisons dont les fondations ont été trouvées dans les sondages 4 et 5, à l'appui de laquelle était évoqué un élément en mortier présentant une feuillure et mobilisé en réemploi dans une maçonnerie de fondation. Pourrait-il s'agir des quelques maisons mentionnées comme détruites pour le percement de la rue dans le procès-verbal de visite des ingénieurs du roi de 1488 ?

#### **4. PHASE 4 (SÉQUENCES 7 ET 8) : LES AMÉNAGEMENTS RÉCENTS DE LA RUE DU POT DE FER (19E/20E S.- 21E S.)**

Les aménagements récents et actuels de la rue du Pot de Fer concernent les travaux d'aménagement réalisés pour améliorer la qualité du revêtement et des bordures de la surface de circulation.

Dans un premier mouvement est réalisé un trottoir maçonné associé à un pavage de bonne facture, aménagés sur deux remblais apportés pour leur construction (surtout dans un but de nivellement). Leur datation n'est pas déterminable car, en l'état du dépouillement des archives municipales, aucune information n'a pu être retrouvée dans les délibérations du conseil municipal. Toutefois, il apparaît dans les délibérations du conseil municipal ainsi que dans des documents techniques conservés dans la série 1 O « Voirie » des Archives municipales d'Orléans que les égouts situés sous la rue du Pot de Fer (n<sup>os</sup> 15, 16 et 26<sup>4</sup>) sont réalisés autour des années 1910. Le pavage F 6 reste homogène à l'échelle de la rue, d'un trottoir à l'autre ; il est donc postérieur à la construction des égouts et date donc au plus tôt du début du 20<sup>e</sup> s.

Les aménagements actuels (ceux détruits par l'opération de requalification) de la rue ne sont pas datés. L'étude documentaire n'a pas recherché de documents renseignant ces éléments. Cette seconde phase de la quatrième période est donc datée de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> s., sans plus de précision possible. Il y a toutefois deux exceptions : il s'agit de F 17 et de F 18, qui sont égaux mais distingués car vus dans les sondages 4 et 5. Ces creusements comblés par un apport massif d'un remblai fortement similaire au terrain naturel, pourraient être liés à la démolition de l'édifice antérieur au bâtiment actuel du n<sup>o</sup> 24 réalisée entre 1966 et 1968 ou 1969.

<sup>4</sup> Les égouts aménagés au début du 20<sup>e</sup> s. dans le quartier délimité par les rues Bannier et d'Illiers et le boulevard Rocheplatte sont construits en quinconce : ils suivent une logique nord-sud et bifurquent toujours à droite à chaque carrefour. Cela explique la présence de trois canalisations sous la seule rue du Pot de Fer.



## **CONCLUSION**

Le diagnostic archéologique associé à l'opération de requalification de la rue a permis d'étudier la mise en place et les premiers temps d'un quartier récent d'Orléans mis en place au tournant des 15<sup>e</sup> s. et 16<sup>e</sup> s.

Sur l'emprise de l'aménagement, de très nombreux travaux de réseaux et voirie ont fortement impacté le sous-sol, parfois sur des profondeurs importantes (ainsi les documents techniques conservés aux Archives municipales d'Orléans nous informent que les cotes des radiers des égouts drainant la rue sont voisines de - 3,50 m) et sur une grande partie de l'emprise de la rue. En outre, l'accès aux niveaux archéologiques ayant été fait majoritairement par le biais de tranchées et leur enregistrement effectué par celui de logs, la vision des éléments archéologiques reste grandement parcellaire. La réalisation des deux fosses d'arbres au droit du n° 24 a toutefois permis la mise en œuvre d'une fouille à plat et la réalisation de coupes qui ont apporté des précisions sur ces structures ainsi que de nouvelles informations.

Les grandes lignes de l'histoire de la rue du Pot de Fer sont désormais connues. Sur des niveaux de terres de culture, qui correspondaient vraisemblablement à des champs, des jardins ou des vergers exploités à proximité de l'espace urbain jusqu'à la fin du Moyen Âge est construite à la fin du 15<sup>e</sup> s. ou au début du 16<sup>e</sup> s. une voie dont la surface est réalisée en cailloux de calcaire pris dans la chaux. Ce premier état de la rue connaît rapidement un remplacement par un second état, au tournant des 16<sup>e</sup> s. et 17<sup>e</sup> s. Concurrément sont édifiés des bâtiments prenant place sur son côté nord. Ceux-ci respectent un alignement et une orientation globale, lesquels ont pu être décidés dans le programme urbanistique. On peut raisonnablement supposer que tout le côté nord de la rue – mais également son côté sud – a été progressivement loti dans le courant des 16<sup>e</sup> s. et 17<sup>e</sup> s. Au 20<sup>e</sup> s. (peut-être avant mais cela n'est pas assuré) est aménagé un pavage de bonne qualité, réalisé après la construction d'égouts dans tout le quartier, ainsi que des bordures maçonnées. Enfin, à la fin de ce siècle sont mis en place les équipements de la rue qui ont fait l'objet de la requalification.

Les contributions de cette opération de diagnostic archéologique à la connaissance historique de ce quartier d'Orléans peuvent être distribuées en trois catégories.

En premier lieu, l'apport le plus important de cette opération reste la reconnaissance d'une voie de circulation construite qui est la première rue du Pot de Fer (ou rue Meslant pour reprendre son odonyme le plus ancien connu, voir ci-dessus). La construction de bâtiments associés et contemporains est également un apport important de cette opération. Il est désormais avéré, par exemple, que la maison du n° 14 de la rue, supposée du 16<sup>e</sup> s. par C. Alix (voir ci-dessus), date bien de cette période.

En deuxième lieu, la reconnaissance du terrain naturel sur une bonne part de l'emprise constitue un apport intéressant de cette opération. Cela permet de compléter et préciser la connaissance de la topographie naturelle d'Orléans ainsi que la connaissance de l'épaisseur de la sédimentation archéologique qui se trouve entre les niveaux naturels et le sol actuel.

Enfin, en troisième et dernier lieu, et de manière plus marginale, les aménagements récents de la rue du Pot de Fer (trottoirs, voies de circulation, apports de remblais, ponctuellement réseaux) ont été pu être enregistrés de manière précise.

Un élément doit être discuté ici. Un talus, aménagé côté intérieur de la dernière enceinte, est documenté par l'iconographie à proximité de Saint-Euverte (partie orientale de l'intramails) et a peut-être été effleuré à l'occasion du diagnostic du 4 boulevard Rocheplatte. La question de l'avoir ou non touché se pose légitimement pour la rue du Pot de Fer. La partie la plus occidentale, entre la rue de Limare et le boulevard, présente une nette pente vers ce dernier. Les niveaux supposés de remblais vus dans ce secteur, considérés comme préparatoires à la construction de la nouvelle rue et enregistrés dans la séquence 3, pourraient-ils être associés à un tel aménagement ? Aucun élément de réponse ne peut être apporté à cette question en l'état de la documentation disponible pour la rue du Pot de Fer. La question de ce talus interne de la dernière enceinte doit être gardée à l'esprit lors de futures opérations de fouilles ou de diagnostics menés du côté intérieur du boulevard et à proximité de l'ancienne courtine et doit mener à une surveillance accrue des niveaux des 15<sup>e</sup> s. et 16<sup>e</sup> s. observés dans ce secteur d'Orléans.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Alix 2004**

ALIX C., «La dernière enceinte d'Orléans et ses nouveaux quartiers : une opération d'urbanisme de grande ampleur», *Bull. Société Archéologique Hist. Orléan.*, XVII, 139, pp. 7-28.

### **Alix 2019**

ALIX C., «Le développement de l'habitat dans les quartiers de la nouvelle enceinte», in ALIX C., DEMONET M.-L., RIVAUD D., VENDRIX P., Orléans, ville de la Renaissance, 2<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Tours : Presses Universitaires François-Rabelais, coll. «Renaissance», pp. 259-281.

### **Berger, Desprez 1969**

BERGER G., DESPREZ N., «Notice», *Carte géologique à 1/50 000, Orléans, 19*, Orléans : BRGM, , XXII.

### **Canny 1999**

CANNY D., *Orléans, 3 rue de la Grille : document final de synthèse, Rapport final d'opération*, Orléans : AFAN / SRA Centre.

### **Courtois, Alix 2016**

COURTOIS J., ALIX C., *Orléans, 3 rue des Fauchets (45 234 276), Rapport de diagnostic archéologique*, Orléans : Pôle d'archéologie / SRA Centre.

### **Courtois, Ladam 2016**

COURTOIS J., LADAM A., *Orléans, 20 rue du Pot de Fer (45 234 283), Rapport de diagnostic archéologique*, Orléans : Pôle d'archéologie / SRA Centre.

### **Dupont 1992**

DUPONT P., *Orléans, médiathèque place Gambetta : rapport de sauvetage urgent*, Rapport de sauvetage, Orléans : SAMO.

### **Jesset 1999**

JESSET S., *Orléans, 18 rue Porte Saint-Jean : rapport préliminaire (45234097), Rapport de sauvetage*, Orléans : AFAN / SRA Centre.

### **Joyeux 2007**

JOYEUX P., *Orléans, boulevard Rocheplatte, Substances militaires (FRAC) : rapport final de diagnostic (45 234 153 AH)*, Rapport de diagnostic, Orléans : Inrap / SRA Centre.

### **Joyeux 2014**

JOYEUX P. (éd.), *Regards sur Orléans : archéologie et histoire de la ville. Catalogue de l'exposition, musée des Beaux-Arts, 1<sup>er</sup> avril-6 juillet 2014*, Orléans : Mairie d'Orléans.

### **Joyeux, Ruffier 1998**

JOYEUX P., RUFFIER O., *Orléans, 18 rue Porte Saint-Jean : rapport de fouille d'évaluation*, Orléans : AFAN / SRA Centre.

### **Lallet 2015**

LALLET C., *Orléans, 9 boulevard Rocheplatte, rapport de diagnostic archéologique (45 234 263 AH)*, Rapport de diagnostic archéologique, Pantin, Orléans : INRAP, Centre-Île-de-France.

### **Munos 2006**

MUNOS M., *Orléans, 24 boulevard Rocheplatte : rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique (45 234 159 AH)*, Rapport de diagnostic, Orléans : Inrap / SRA Centre.

### **Roux-Capron et al. 2014**

ROUX-CAPRON É., ALIX C., ANDRÉ É., AUBAZAC G., *Orléans, Place du Martroi : suivi des travaux de requalification, 45 234 223 (Texte), Volume 1, Rapport Final d'Opération*, Orléans : SAMO / SRA Centre.

### **Roux-Capron, André 2014**

ROUX-CAPRON É., ANDRÉ É., *Orléans, rue du Grenier à Sel : suivi des travaux de requalification (45 234 242), rapport d'opération préventive de diagnostic*, Orléans : SAMO / SRA Centre.

### **Roux-Capron, Courtois 2015**

ROUX-CAPRON É., COURTOIS J., *Orléans, 4 boulevard Rocheplatte, rapport de diagnostic archéologique (45 234 257), rapport d'opération préventive de diagnostic*, Orléans : SAMO.

### **Soyer 1971**

SOYER J., *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais : Les voies antiques de l'Orléanais*, Numéro Hors Série, Orléans : Société archéologique et historique de l'Orléanais.

## TABLE DES FIGURES

Fig. 1 : Localisation de la rue du Pot de Fer en France, dans le Loiret et à Orléans. . . . .	7
Fig. 2 : Contexte géologique de la ville d'Orléans en rive droite de la Loire. . . . .	16
Fig. 3 : Modélisation du toit du terrain naturel dans le secteur de la rue du Pot de Fer. . . . .	17
Fig. 4 : Modélisation du toit du terrain naturel dans le secteur de la rue du Pot de Fer. . . . .	18
Fig. 5 : Localisation et emprise de la carrière reconnue sous les rues du Pot de Fer et des Grands Champs. . . . .	18
Fig. 6 : Contexte archéologique de la rue du Pot de Fer (la trame brune représente l'emprise de <i>Cenabum</i> au Haut-Empire). . . . .	20
Fig. 7 : Contexte archéologique de la rue du Pot de Fer. . . . .	22
Fig. 8 : Tableau synthétique des phases de terrain. . . . .	23
Fig. 9 : Localisation des ouvertures (sondages et tranchées) ouvertes à l'occasion du diagnostic (cartographie : B. Lefèvre). . . . .	26
Fig. 10 : Localisation des points d'observation (logs et coupes) (cartographie : B. Lefèvre). . . . .	27
Fig. 11 : Vue et relevé (1/20) de l'US 4 dans le log 11 (relevé et infographie : B. Lefèvre). . . . .	28
Fig. 12 : Vue et relevé (1/20) de l'US 4 dans le log 20 (relevé et infographie : B. Lefèvre). . . . .	28
Fig. 13 : Localisation des points d'observation du terrain naturel (cartographie : B. Lefèvre). . . . .	28
Fig. 14 : Localisation des points d'observation des unités stratigraphiques de la séquence 2 (cartographie : B. Lefèvre). . . . .	29
Fig. 15 : Vue et relevé (1/20) des US 10 et 31 dans le log 36 (relevé : L. Guyot ; infographie : B. Lefèvre). . . . .	29
Fig. 16 : Vue et relevé (1/20) de l'US 27 dans le log 33 (relevé et infographie : B. Lefèvre). . . . .	29
Fig. 17 : Vue de la coupe 3. . . . .	30
Fig. 18 : Vue de détail de la base de la coupe 3. . . . .	30
Fig. 19 : Coupes 2 et 3 (sondage 5) et mise en évidence des séquences 2 et 3 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; infographie : B. Lefèvre). . . . .	31
Fig. 20 : Localisation des points d'observation des unités stratigraphiques de la séquence 3 (cartographie : B. Lefèvre). . . . .	32
Fig. 21 : Relevés des logs 28 et 29 avec mise en évidence des US 21 et 22, associées à la séquence 3 (relevés : B. Duvert et B. Lefèvre ; infographie : B. Lefèvre). . . . .	32
Fig. 22 : Vue de la coupe 1 (le log 25 a été pratiqué au droit du trottoir actuel, à gauche de la photographie). . . . .	33
Fig. 23 : Coupe 1 (relevé : B. Duvert et B. Lefèvre ; infographie : B. Lefèvre). . . . .	33
Fig. 24 : Localisation des points d'observation des unités stratigraphiques de la séquence 4 (cartographie : B. Lefèvre). . . . .	34
Fig. 25 : Vue zénithale des US 13 (blanc) et 14 (brune de part et d'autre) au niveau du log 25. . . . .	34
Fig. 26 : Vue des US 23 (blanche, à gauche) et 24 (grise, à droite) dans le log 30. . . . .	34
Fig. 27 : Vue de l'US 40 située sous l'US 15 au fond de la tranchée 5. L'élément en béton date du 20 <sup>e</sup> s. . . . .	34
Fig. 28 : Vue, de haut en bas, des US 14, 13 et 32 au niveau du log 25. . . . .	35
Fig. 29 : Vue de l'US 24 dans le log 31. . . . .	35
Fig. 31 : Coupes 2 et 3 (sondage 5) et mise en évidence de la séquence 4 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; infographie : B. Lefèvre). . . . .	35
Fig. 30 : Vue de la coupe 2 (sud) dans le sondage 5. Les niveaux associés à la séquence 4 se situent à mi-hauteur. . . . .	35
Fig. 32 : Vue de F 1. On peut observer le plaquage du mortier gris contre les assises en partie basse. . . . .	36
Fig. 33 : Vue zénithale de l'US 39 (F 2). . . . .	36
Fig. 34 : Vue du log 37. . . . .	36
Fig. 35 : Vue du côté est du log 37 (relevé et infographie : B. Lefèvre). . . . .	36
Fig. 38 : Coupes 2 et 3 (sondage 5) et mise en évidence de la séquence 5 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; infographie : B. Lefèvre). . . . .	37
Fig. 36 : Vue et relevé (1/20) du log 38 (relevé et infographie : B. Lefèvre). . . . .	37
Fig. 37 : Vue zénithale de l'US 48 dans le sondage 4. . . . .	37
Fig. 39 : Localisation des faits et unités stratigraphiques vus en plan dans les sondages 4 et 5 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; cartographie : B. Lefèvre). . . . .	38
Fig. 40 : Vue de la partie est du sondage 4, présentant l'US 48 à gauche, F 11 au centre et F 10 à droite. . . . .	39
Fig. 41 : Vue zénithale de la fondation maçonnée F 10. . . . .	39

Fig. 42 : Vue de la fondation maçonnée F 10 et de la maçonnerie indéterminée F 12. ....	39
Fig. 43 : Vue de la fondation de maçonnerie F 13, de sa tranchée de fondation F 14 et de la petite maçonnerie indéterminée F 15. ....	39
Fig. 44 : Vue du bloc de réemploi en mortier bâtard présentant une feuillure utilisé dans le parement sud de la fondation de maçonnerie F 13. ....	39
Fig. 45 : Localisation des points d'observation des unités stratigraphiques de la séquence 2 (cartographie : B. Lefèvre). ....	40
Fig. 46 : Le trottoir US 20 vu dans le log 24. ....	40
Fig. 47 : La tranchée de fondation du trottoir maçonné (US 20) recoupe l'US 13 du premier état de la chaussée. ....	40
Fig. 48 : Vue du pavage F 6 après décroûtage de l'enrobé. ....	41
Fig. 49 : Vue en coupe du pavage F 6. ....	41
Fig. 50 : Coupes 2 et 3 (sondage 5) et mise en évidence de la séquence 7 (relevés : L. Guyot et C. Alix ; infographie : B. Lefèvre) ....	41
Fig. 51 : Vue de F 18 (remblai limono-argileux beige-jaune à veines grises) recoupant la fondation de maçonnerie F 10. ....	42
Fig. 52 : Vue de F 17 (remblai limono-sableux jaune au droit du creusement) intercalé entre F 13 (en bas) et F 19 (à sa gauche). ....	42
Fig. 53 : Vue de la base du creusement US <u>72</u> venant se poser sur l'US 75 et séparant la tranchée des années 1966-1968 (à gauche) de la stratification du 16 <sup>e</sup> s. (à droite). ....	42
Fig. 54 : Comparaison des photographies aériennes anciennes de 1966, 1968 et 1969 concernant la rue du Pot de Fer. L'élément entouré en rouge correspond au bâtiment démoli entre 1966 et 1968-1969 et dont les tranchées F 17 et F 18 peuvent constituer les vestiges de sa démolition (source : IGN ( <a href="http://remonterletemps.ign.fr">remonterletemps.ign.fr</a> ) ; infographie : B. Lefèvre). ....	43
Fig. 55 : Profil phasé de la rue du Pot de Fer établi à partir de la majorité des logs réalisés dans les différentes ouvertures ainsi que de la coupe 2 convertie en log (infographie : B. Lefèvre). ....	45
Fig. 56 : Vue de détail, où la rue du Pot de Fer est marquée par des flèches, de la vue <i>Aurelia Franciæ civitas ad Ligerim flumen sita</i> de 1581 (MHAO 12950). La rue apparaît comme une marge urbaine à proximité de l'enceinte du 15 <sup>e</sup> s. ....	46

# **Inventaires réglementaires**

## Inventaire des unités stratigraphiques

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/ Eq.	Datation	Séquence	Phase	Sondage	Tranchée	Minute
1	occupation	Enrobé contemporain (surface de roulement et niveau graveleux)	9		11, 5, 9, 3, 2, 28, 58, 79, 85, 77, 84		20 <sup>e</sup> s.-21 <sup>e</sup> s.	8	4	2	1, 2, 3, 4, 5	1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 31
2	construction	Niveau de préparation de l'enrobé contemporain faisant également office ponctuellement de comblement d'une tranchée de réseau électrique. Cailloutis calcaire pris dans un sédiment limono-sableux gris clair, avec quelques passées de sable.		1	25	58	20 <sup>e</sup> s.	8	4	2	1, 2	3, 4, 31
3	remblai	Comblement d'une tranchée de réseau électrique. Sable orangé humide totalement homogène.		1	4		20 <sup>e</sup> s.	8	4		1	4
4	terrain naturel	Niveau limono-argileux gris verdâtre (parfois plutôt beige), homogène, comportant des passées de sables fins orangés et dont la granulométrie s'affine vers le bas jusqu'à devenir essentiellement argileux. La partie sommitale présente de nettes traces de racines et de radicelles.		3, 22, 31, 27, 28, 6, 8, 45, 75			Sans objet	1	1	3	1, 2, 3	4, 5, 7, 8, 9, 10, 13, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 27, 33, 34
5	construction	Pavés en granite de l'ancienne surface de circulation de la rue (surface de 0,20 m x 0,20 m, section trapézoïdale, hauteur de 0,20 m) et lit de pose associé (sable brun grossier et meuble).	6	1	34, 7, 6		19 <sup>e</sup> s.-20 <sup>e</sup> s.	7	4		2	5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16
6	remblai	Argile beige-jaune avec des passées orange et litages de sables bruns (ép. : ~ 0,02 m), inclusions de cailloux de calcaire et de silex ainsi que de terre cuite. Terrain naturel remanié et déblais déposés en vrac.		5	4		Époque contemporaine	7	4		2	5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14
7	remblai	Matrice limono-argileuse beige au sommet et gris foncé en base, très hétérogène, comprenant des inclusions de cailloux de calcaire, de petits galets roulés, de terre cuite (architecturale ou non) posée à plat et des fragments centimétriques d'ardoise.		5	8		Époque contemporaine	7	4		2	10, 15, 16
8	remblai	Matrice sablo-argileuse gris moyen, homogène et compacte, sans inclusions notables.		7	4		Époque contemporaine	7	4		2	15, 16
9	construction	Niveau composé de plaques de béton gris et de sable ocre foncé. Est-ce la trace d'un ancien niveau de voirie, de la préparation de la construction du trottoir actuel ?		1	30		Époque contemporaine	8	4	3	2	17, 18, 19, 33, 34
10	terre végétale	Argile gris foncé à noire, humide, compacte et particulièrement homogène, présentant localement des inclusions de fragments millimétriques de charbon de bois. Le sommet de cette US peut être ponctuellement légèrement plus limoneux.		32, 34, 30, 39, 37, 48, 17	31		Moyen Âge et Moderne	2	2	3	2, 3, 4	19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 32, 34, 36, 38
11	construction	Blocs de granite gris ayant servi de bordure du trottoir actuel.	7	1	12, 20		20 <sup>e</sup> s.	8	4		3	21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 26, 30, 32, 38
12	construction	Blocs de granite gris du caniveau actuel et lit de pose desdits blocs (ciment gris et sable grossier)	7	11	15, 24, 19		20 <sup>e</sup> s.	8	4		3	20, 21, 22, 25, 27, 28, 29, 26, 30, 32, 38

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/ Eq.	Datation	Séquence	Phase	Sondage	Tranchée	Minute
13	occupation	Couche de chaux fortement indurée comprenant des inclusions de cailloux de calcaire et silex.	4	14	21, 32, 39, 43, 44, 17	40, 23, 55	16 <sup>e</sup> s.	4	3		3, 4	21, 22, 24, 25, 32, 33, 35, 36, 38
14	occupation	Niveau limono-argileux gris clair comprenant parfois de petites inclusions de fragments de terre cuite (ép. : ~ 0,02 m)	4	20, 42	13	15, 24, 54, 62	16 <sup>e</sup> s.	4	3		3	22, 24, 33, 36, 38
15	occupation	Niveau sablo-limoneux gris moyen avec des inclusions de cailloux de calcaire et des fragments de terre cuite et présentant une induration sommitale.	4	12	21, 40	14, 24	16 <sup>e</sup> s.	4	3		3	20, 27, 28, 29
17	remblai	Sédiment argileux gris foncé fortement chargé en inclusions d'origine anthropique (cailloux de calcaire, fragments de terre cuite, terrain naturel remanié).		13	10		Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	3	3			38
18	occupation	Couche de chaux fortement indurée comprenant des inclusions de cailloux de calcaire et silex.	5	19	42	48, 61	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	5	3		4	36
19	occupation	Niveau limono-argileux gris clair comprenant parfois de petites inclusions de fragments de terre cuite (ép. : ~ 0,02 m)	5	12	18		16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	5	3		4	36
20	construction	Cailloux de calcaire siliceux et de silex (module : 0,12-0,15 m) pris dans un liant alternant entre un sable grossier brun-roux et un mortier grossier jaunâtre très peu compact. Quelques inclusions de terre cuite sont présentes de manière éparse. Le fond de l'US est bien plan. Cette maçonnerie repose directement sur l'US 10 (le mobilier céramique moderne associé à l'US 20 provient probablement de l'US 10).	8	11	14		19 <sup>e</sup> s.-20 <sup>e</sup> s.	7	4		3	23, 24
21	remblai	Sédiment argileux gris moyen, humide, hétérogène et compact, comprenant des inclusions centimétriques de charbon de bois et de terre cuite.		13, 15, 23, 40	22		Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	3	3		3	28, 29, 26, 30
22	remblai	Argile gris moyen très humide, assez fluide et très collante (cette US n'a été vue que par le biais des carottages manuels).		21	4		Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	3	3		3	28, 29
23	construction	Niveau de calcaire mêlé de chaux blanche.	4	24	21	13, 40	16 <sup>e</sup> s.	4	3		3	26, 30
24	occupation	Niveau argileux gris clair.	4	12	23	15, 14	16 <sup>e</sup> s.	4	3		3	24, 26, 30
25	remblai	Sommet plan et induré de l'US 26 (les inclusions de cette dernière sont posées à plat). Possible niveau de sol (de chantier ?) formé par tassement.		2	26	34	Époque contemporaine	7	4		3	31
26	remblai	Niveau argilo-sableux gris moyen fortement hétérogène et compact, comprenant de nombreuses inclusions de terre cuite architecturale (essentiellement des fragments de briques), des cailloux de calcaire et des nodules de mortier blanc.		25	27		Époque contemporaine	7	4		3	31
27	terre végétale	Argile gris moyen à foncé, homogène et compacte, présentant des inclusions millimétriques de charbons de bois et de terre cuite.		26	4		Moyen Âge et Moderne	2	2		3	31
28	remblai	Niveau argileux gris foncé, humide et gras, assez homogène et plutôt meuble, présentant quelques inclusions de céramique et de terre cuite architecturale.		1	4		Époque contemporaine	8	4		1	2

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/ Eq.	Datation	Séquence	Phase	Sondage	Tranchée	Minute
30	remblai	Niveau argileux gris moyen, hétérogène et compact, présentant des inclusions d'assez gros nodules de terrain naturel remanié (argile beige verdâtre) et de cailloux de calcaire centimétriques.		9	10		Époque contemporaine	8	4	3		34
31	terre végétale	Niveau argileux gris très foncé, presque noir, très homogène et bien compact, sans inclusions visibles dans le log 36 ; probablement une altération locale de l'US 10 sus-jacente par descente gravitaire de matière organique — le toit de l'US 31 est toutefois bien plan.		10	4		Moyen Âge et Moderne	2	2	3		34
32	remblai	Niveau sablo-argileux gris moyen, compact et de médiocre homogénéité, comprenant des inclusions de petits cailloux de calcaire.	4	13	10	63	16 <sup>e</sup> s.	4	3		3	
34	remblai	Niveau argilo-sableux beige-gris clair, hétérogène et fortement compact, posé à plat et épais de 0,01 m. Il s'agit d'un niveau de sol posé sur l'US 10 et formé par l'encrassement de surface de cette dernière (en raison d'une circulation ?) ; niveau de chantier formé par décaissement avant la pose de l'US 5 (pavés) ?		5	10	25	Époque contemporaine	7	4		3	
37	remblai	Sédiment argileux gris foncé, fortement compact et collant, comprenant des inclusions de cailloux de calcaire siliceux.		38	10		Moyen Âge-Moderne	4	3		5	35
38	remblai	Sédiment argileux gris foncé, fortement compact et collant. L'équivalence avec l'US 21 est proposée en raison de la localisation stratigraphique de l'US 38 et de son faciès.		41	37		Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	4	3		5	35
39	construction	Niveau composé de moellons de calcaire dur pris dans un mortier jaune clair. Niveau de démolition, arase de maçonnerie. Possible fondation du mur sud du bâtiment coté rue de la parcelle B 380 du cadastre ancien.	2	13	10		Époque moderne (≥ 16 <sup>e</sup> s.)	4	3		5	
40	construction	Niveau de composé de cailloux de calcaire siliceux pris dans une matrice de chaux blanche fortement compacté. Niveau de chaussée.	4	15	21	23, 13	16 <sup>e</sup> s.	4	3		5	
41	construction	Niveau argileux gris clair comprenant des nodules de calcaire verdâtre et de sable orangé en rares poches. Est-ce un niveau de construction lié à l'aménagement de l'US 13 ?		43	38		Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	4	3		5	35
42	remblai	Sédiment argileux gris moyen à foncé (en partie basale) comprenant quelques inclusions de cailloux de calcaire siliceux (similaires à ceux composant la charge des US de chaussée chaulée). Observé sur une très étroite fenêtre. Exhaussement de la rue pour nouvelle surface de circulation ?	5	18	14		16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	5	3		5	36
43	construction	Maçonnerie en moellons de calcaire siliceux de module irrégulier liés avec un mortier jaune assez friable. L'assise supérieure de l'observation était dotée de fragments de tuiles fines afin de régulariser la cote. La maçonnerie a été observée sur 0,31 m.	3	13	41		Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	4	3		5	35
44	construction	Maçonnerie en moellons de calcaire de Beauce liés avec un mortier gris assez résistant. Les assises inférieures de l'observation sont recouvertes par le mortier qui est venu s'intercaler entre les moellons et les bords de la tranchée de fondation.	1	13	45		Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	4	3		5	
45	construction	Tranchée de fondation de la maçonnerie US 44. Creusement réalisé au plus juste de la maçonnerie à réaliser. Comblement par un sédiment limono-argileux fin gris clair.	1	44	4		Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	4	3		5	



US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/ Eq.	Datation	Séquence	Phase	Sondage	Tranchée	Minute
46	construction	Fondation d'une maçonnerie NO/SE suivant l'ancienne alignement des façades (actuel n° 24 en retrait). Moellons de calcaire de Beauce allant jusqu'à 22 cm de côté disposés en assises hautes entre 0,10 et 0,15 m. Mortier de chaux. Tranchée de fondation du mur non visible.	10	81	47		≥ 16 <sup>e</sup> s.	6	3	4		
47	construction	Creusement du mur F 10. Recoupe un niveau très semblable à du terrain naturel.	10	46	49		≥ 16 <sup>e</sup> s.	6	3	4		
48	construction	Chaussée en cailloutis de calcaire blanc damé, compacte. Présence de terres cuites architecturales à plat.	5	51, 78	10	18, 53	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	5	3	4		
49	remblai	Remblai sableux hétérogène, complètement supérieur de F 11. Voir log 39.	11	47	50		16 <sup>e</sup> s.	6	3	4		37
50	remblai	Lambeau de mortier. Voir log 39.	11	49	52		16 <sup>e</sup> s.	6	3	4		37
51	construction	Creusement d'une tranchée NO/SE. Recoupe visiblement la chaussée US 48. En revanche le mur F 10 semble être postérieur.	11	52	48		16 <sup>e</sup> s.	6	3	4		
52	remblai	Premier comblement de F 11 ? Remblai sableux riche en mobilier. Voir log 39.	11	50	51		Fin du 16 <sup>e</sup> s.	6	3	4		37
53	construction	Suite vers le nord-ouest de la voirie US 48. Il n'en reste plus qu'un lambeau.	5	60		48	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	5	3	5		39
54	occupation	Niveau d'occupation d'un premier état de la voirie. Sédiment brun, sableux, riche en charbon, comprenant des terres cuites architecturales posées à plat.	4	57	55	14	16 <sup>e</sup> s.	4	3	5		39
55	construction	Premier niveau de voirie en calcaire damé.	4	54	76	13	16 <sup>e</sup> s. s.	4	3	5		39
56	construction	Comblement argileux, brun-gris de la tranchée de fondation du mur F 13.	14	83	57		≥ 16 <sup>e</sup> s.	6	3	5		
57	construction	Creusement de la tranchée de fondation de la maçonnerie F 14.	14	56	54		≥ 16 <sup>e</sup> s.	6	3	5		
58	remblai	Sable de préparation de la chaussée actuelle, sable brun-clair hétérogène.		1	59	2	20 <sup>e</sup> s.	8	4	5		39, 40
59	remblai	Couche noire peu épaisse, à la surface irrégulière, sableuse. Recouvre l'ensemble des vestiges de cette fosse d'arbre.		58	60, 67, 71	78	20 <sup>e</sup> s.	8	4	5		39, 40
60	remblai	Sable orangé (préparation voirie actuelle)		59, 72	53, 61		20 <sup>e</sup> s.	7	4	5		39, 40
61	construction	Chaussée : radier avec blocs, cailloux, moellons, terres cuites architecturales.	5	60, 66	62	18	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	5	3	5		39, 40
62	construction	Couche de terres cuites architecturales pilées et compactées.	4	61	63	14	16 <sup>e</sup> s.	4	3	5		39, 40
63	remblai	Couche de préparation en calcaire concassé.	4	62	64	32	16 <sup>e</sup> s.	4	3	5		39, 40
64	remblai	Couche noire, argileuse, organique, charbons de bois, beaucoup de mobilier (faune, terres cuites architecturales).		63	65	76	Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	3	3	5		39, 40
65	terre végétale	Couche plus argileuse verdâtre, orangée.		64	75		Moyen Âge et Moderne	2	2	5		39, 40
66	construction	Creusement d'une fosse à priori très récente.	15	69	61		20 <sup>e</sup> s.	7	4	5		39
67	remblai	Comblement supérieur de F 15. Calcaire concassé homogène.	15	59	68		20 <sup>e</sup> s.	7	4	5		39
68	remblai	Comblement intermédiaire (sable orangé).	15	67	69		20 <sup>e</sup> s.	7	4	5		39

US	Nature	Description	Fait	Sous US	Sur US	Egal/ Eq.	Datation	Séquence	Phase	Sondage	Tranchée	Minute
69	remblai	Comblement inférieur sableux, noir, très aéré avec briques complètes contemporaines posées à plat.	15	68	66		20 <sup>e</sup> s.	7	4	5		39
70	construction	Creusement d'une chambre technique en béton.	16	71	73		20 <sup>e</sup> s.	8	4	5		40
71	construction	Chambre technique. Maçonnerie en parpaings de béton grossier liés au ciment gris.	16	59	70		20 <sup>e</sup> s.	8	4	5		40
72	construction	Creusement recoupant la quasi-totalité de la stratigraphie conservée (sauf couches liées à la chaussée actuelle). Bords droits. Observé dans les deux fosses d'arbre.	17	74	60		1966-1969 ?	8	4	5		40
73	remblai	Comblement supérieur semblable à du terrain naturel, matrice argilo-sableuse orange marbrée, quelques nodules de calcaire, vierge.	17	70, 85	74	77	1966-1969 ?	8	4	5		40
74	remblai	Base du comblement de F 17, sable avec un caillou calcaire posé en oblique.	17	73	72		1966-1969 ?	8	4	5		40
75	terre végétale	Sédiment homogène argileux brun-noir, présent en fond de sondage.		65, 76	4		Moyen Âge et Moderne	2	2	5		39, 40
76	remblai	Niveau noir argileux, très hétérogène présent sous les niveaux de chaussée sur la paroi ouest du sondage profond (deuxième fosse d'arbre).		55	75	64	Époque moderne (≤ 16 <sup>e</sup> s.)	3	3	5		39
77	remblai	Couche très semblable à du terrain naturel mais serait en fait remaniée vu les observations faites dans le sondage 5. Matrice sablo-argileuse, orangée, marbrée.	18	1	80	73	1966-1969 ?	8	4	4		
78	remblai	Couche brune (préparation de la rue actuelle). Voir log 39.		79	48	59	20 <sup>e</sup> s.	8	4	4		37
79	remblai	Remblai sableux (rue actuelle). Voir log 39.		1	78		20 <sup>e</sup> s.	8	4	4		37
80	construction	Numéro correspondant à l'US 72 (deuxième fosse d'arbre). F 18 = F 17.	18	77	82		1966-1969 ?	8	4	4		
81	construction	Creusement du mur F 12.	12	82	46		≥ 16 <sup>e</sup> s.	6	3	4		
82	construction	Fondation de maçonnerie. Petits moellons irréguliers de calcaire de Beauce, fragments de terres cuites architecturales, mortier de chaux beige très dur et gris par endroits, sable fin à grossier, inclusion de ciment lié à une reprise. F 12 est postérieur à F 10.	12	80	81		≥ 16 <sup>e</sup> s.	6	3	4		
83	construction	Creusement du mur F 13.	13	84	56		≥ 16 <sup>e</sup> s.	6	3	5		
84	construction	Fondation de mur. Moellons de calcaire de Beauce jusqu'à 15 cm de côté liés par un mortier de chaux gris à beige, homogène, assez dur, charge composée de sable fin à moyen. Mur de 0,51 m de large, visible sur 2,33 m de longueur. Mortier avec plâtre gris-blanc. Sur la face sud du mur : élément avec feuillure en mortier bâtarde (chaux + plâtre).	13	1	83		≥ 16 <sup>e</sup> s.	6	3	5		
85	construction	Petit élément maçonné aperçu en limite nord du sondage. Nature et fonction indéterminées. Sa relation avec F 17 n'a pas pu être déterminée.	19	1	73		19 <sup>e</sup> s.-20 <sup>e</sup> s. ?	8	4	5		

## Inventaire des faits archéologiques

Fait	Identification	Description	Datation	Profil	Fond	US	Sous fait	Sur fait	Egal fait	Dimensions en m	Phase	Période	Minute
1	maçonnerie	Fondation maçonnée du mur gouttereau sud de la maison du n° 14 de la rue du Pot de Fer.	Époque moderne (≥ 1 <sup>er</sup> s.)			44, 45					3	3	
2	maçonnerie	Fondation maçonnée du mur gouttereau sud de la maison de la parcelle B 380 du cadastre ancien.	Époque moderne (≥ 16 <sup>es</sup> s.)			39					3	3	
3	maçonnerie	Fondation maçonnée du mur gouttereau sud de la maison du n° 20 de la rue du Pot de Fer.	Époque moderne (≥ 16 <sup>es</sup> s.)			43					3	3	
4	voie	Association de plusieurs niveaux de cailloux de calcaire siliceux pris dans une matrice de chaux blanche fortement compacté et de niveaux argileux gris clair. Superposition de niveaux de chaussée construit (13, 23, 40 et 55) sous des niveaux de circulation (14, 15, 24, 54 et 62). Deux remblais préparatoires (24 et 63).	16 <sup>e</sup> s.			13, 14, 15, 23, 24, 32, 40, 54, 55, 62, 63	11, 18, 5				3	3	20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 26, 30, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40
5	voie	Association d'un niveau de cailloux de calcaire pris dans une matrice argileuse blanche peu compacte et d'un niveau argileux gris clair. Recharge de la chaussée présentant une logique d'aménagement similaire.	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.			18, 19, 42, 48, 53, 61	7, 15	4			3	3	36, 39, 40
6	voie	Pavage de la rue, composé de blocs de granite gris pris dans un lit de pose de sable roux grossier. Recouvre toute la surface de roulement de la rue. Se trouvait à une profondeur moyenne de 0,10 m sous l'entrobé actuel.	19 <sup>e</sup> s.-20 <sup>e</sup> s.			5				prof. 0,32.	4	4	5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16
7	voie	Bordure actuelle de la rue du Pot de Fer : bordure du trottoir en granite et caniveau.	20 <sup>e</sup> s.			11, 12		5		prof. 0,90.	4	4	20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 26, 30, 32
8	voie	Bordure du trottoir ancien. Maçonnerie de calcaire siliceux jaunâtre liée au mortier jaune friable.	19 <sup>e</sup> s.-20 <sup>e</sup> s.			20					4	4	23, 24
9	voie	Surface de roulement actuelle de la rue du Pot de Fer.	20 <sup>e</sup> s.-21 <sup>e</sup> s.			1				prof. 0,10.	4	4	1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 31
10	maçonnerie	Moellons (≤ 0,22 cm) de calcaire de Beauce en assises de 0,10-0,15 m de hauteur et liés au mortier de chaux. Correspond au mur de clôture de la parcelle de jardin no B 381 du cadastre de 1823.	≥ 16 <sup>e</sup> s.			46, 47	12	18		L. 2,10 ; l. 0,54 ; prof. 0,41.	3	3	
11	tranchée de fondation	Tranchée à bords droits (fond non atteint ?) venant percer depuis au moins le niveau de chaussée. Elle ne recoupe pas la fondation F 10 : serait-ce sa tranchée de fondation ?	16 <sup>e</sup> s.	Vertical	Plat ?	49, 50, 52, 51		4		l. 0,58 ; prof. > 0,27.	3	3	37

Fait	Identification	Description	Datation	Profil	Fond	US	Sous fait	Sur fait	Egal fait	Dimensions en m	Phase	Période	Minute
12	maçonnerie	Maçonnerie montée en petits moellons irréguliers de calcaire de Beauce, comprenant également des fragments de terres cuites architecturales, le tout lié au mortier de chaux beige très dur et gris par endroit, sable fin à grossier, et comprenant également une inclusion de ciment lié à une reprise.	≥ 16 <sup>e</sup> s.			81, 82		10		L. 1,50 ; l. 0,18 ;	3	3	
13	maçonnerie	Maçonnerie montée en moellons de calcaire de Beauce jusqu'à 0,15 m de côté liés par un mortier de chaux gris à beige, homogène, assez dur, charge composée de sable fin à moyen. Mortier avec plâtre gris-blanc. Sur la face sud du mur : élément avec feuillure en mortier bâtarde (chaux + plâtre).	≥ 16 <sup>e</sup> s.			83, 84	19			L. > 2,33 ; l. 0,51 ;	3	3	
14	tranchée de fondation	Tranchée de fondation de F 13 (creusement et comblement).	≥ 16 <sup>e</sup> s.			56, 57					3	3	
15	indéterminé	Creusement de nature indéterminée. S'agit-il d'une ancienne tranchée de réseau vidée ?	20 <sup>e</sup> s.	légèrement incliné	non atteint	66, 67, 68, 69		5		l. 0,70 ; prof. > 0,84.	4	4	39
16	indéterminé	Aménagement de plan quadrangulaire, monté en parpaing de ciment liés au ciment gris. Chambre technique liée au bâtiment actuel du n° 24.	20 <sup>e</sup> s.			70, 71				prof. > 0,50.	4	4	40
17	indéterminé	Creusement de nature et de fonction indéterminée. Il est probablement lié à la démolition du bâtiment en front de rue qui préexistait au bâtiment actuel du n° 24. Dans ce cas, et grâce à la consultation des photographies aériennes anciennes sur le site de l'IGN, il apparaît que le bât ancien a été démoli entre 1966 et 1969.	1966-1969 ?	vertical	en pointe	72, 73, 74				prof. 0,73.	4	4	40
18	indéterminé	Même description que pour le fait F 17.	1966-1969 ?			77, 80	10	4	17		4	4	
19	maçonnerie	Petit élément maçonné aperçu en limite nord du sondage venant se coller contre le parement nord de F 13. Nature et fonction indéterminées car observation trop fragmentaire.				85		13		L. 0,38 ; l. 0,16	4	4	

Phase	Titre	Datation	US	Fait	Minute
1	Terrain naturel	Sans objet	4		4, 5, 7, 8, 9, 10, 13, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 27, 33, 34
2	Des terres de culture médiévales	Moyen Âge et Moderne	10, 27, 31, 65, 75		19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 31, 32, 34, 36, 38, 39, 40
3	L'aménagement de la première rue du Pot de Fer ?	Époque moderne	13, 14, 15, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 32, 38, 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 51, 53, 54, 55, 56, 57, 61, 62, 63, 64, 76, 81, 82, 83, 84, 17	1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 13, 14, 10	20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 26, 30, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40
4	La rue d'une ville contemporaine	19 <sup>e</sup> s.-21 <sup>e</sup> s.	1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 20, 25, 26, 28, 30, 34, 77, 58, 59, 60, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 80, 78, 79, 85	6, 7, 8, 9, 15, 16, 17, 18, 19	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 26, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 39, 40

## Inventaire des séquences

Séquence	Titre	Datation	Phase	US	Fait	Minute
1	Terrain naturel	Sans objet	1	4		4, 5, 7, 8, 9, 10, 13, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 25, 27, 33, 34
2	Des niveaux d'usage en culture	Moyen Âge et Moderne	2	10, 27, 31, 65, 75		19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 31, 32, 34, 36, 38, 39, 40
3	Remblaiements et remaniements partiels (?) du secteur	Fin du 15 <sup>e</sup> s.-courant du 16 <sup>e</sup> s.	3	21, 22, 64, 76, 17		28, 29, 26, 30, 38, 39, 40
4	Mise en place d'un nouveau quartier	16 <sup>e</sup> s.	3	13, 14, 15, 23, 24, 32, 38, 37, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 54, 55, 62, 63	1, 2, 3, 4	20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 26, 30, 32, 33, 35, 36, 38, 39, 40
5	Un second état de la chaussée	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	3	18, 19, 42, 48, 53, 61	5	36, 39, 40
6	La construction de bâtiments en front de rue	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> /18 <sup>e</sup> s.	3	46, 47, 49, 50, 52, 51, 56, 57, 81, 82, 83, 84	11, 12, 13, 14, 10	37
7	Les aménagements récents de la rue	19 <sup>e</sup> s.-20 <sup>e</sup> s.	4	5, 6, 7, 8, 20, 25, 26, 34, 60, 66, 67, 68, 69	6, 8, 15	5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 23, 24, 31, 39, 40
8	Les aménagements actuels de la rue	20 <sup>e</sup> s.-21 <sup>e</sup> s.	4	1, 2, 3, 9, 11, 12, 28, 30, 77, 58, 59, 70, 71, 72, 73, 74, 80, 78, 79, 85	7, 9, 16, 17, 18, 19	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, 26, 30, 31, 32, 33, 34, 37, 38, 39, 40

## Inventaire des minutes de terrain

Minute n°	Contenu minute	Altitude en m NGF	Description	US Fait	Auteur	Echelle	Format	Support
1	log	116,53	Log 1	1, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
2	log	116,67	Log 3	1, 28, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
3	log	116,67	Log 4	2	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
4	log	114,68	Log 7	1, 2, 3, 4, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
5	log	114,81	Log 5	1, 4, 5, 6, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
6	log	114,91	Log 6	1, 5, 6, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
7	log	115,04	Log 8	1, 4, 5, 6, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
8	log	115,20	Log 9	1, 4, 5, 6, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
9	log	115,43	Log 10	1, 4, 5, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
10	log	115,54	Log 11	1, 4, 5, 7, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
11	log	116,04	Log 12	1, 5, 6, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
12	log	116,17	Log 13	1, 5, 6, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
13	log	116,25	Log 14	1, 4, 5, 6, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
14	log	116,33	Log 15	1, 5, 6, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
15	log	116,54	Log 16	1, 5, 7, 8, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
16	log		Log 17	1, 5, 7, 8, 6, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
17	log	115,08	Log 18	1, 4, 9, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
18	log	115,29	Log 19	1, 4, 9, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
19	log	115,74	Log 20	1, 4, 9, 10, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
20	log	116,63	Log 21	1, 4, 10, 12, 15, 4, 7, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
21	log	116,54	Log 22	10, 11, 12, 13, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
22	log	116,50	Log 23	10, 11, 12, 13, 14, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
23	log	116,46	Log 24	4, 10, 11, 20, 7, 8	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
24	log	116,39	Log 25. Il existe un hiatus d'observation d'une épaisseur de 0,22 m entre l'US 24 (-0,51 m/115,88 m NGF) et l'US 10 (-0,72 m/115,67 m NGF).	4, 10, 11, 13, 14, 20, 24, 4, 7, 8	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
25	log	116,25	Log 26.	4, 10, 11, 12, 13, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
26	log	116,52	Log 30.	11, 12, 21, 23, 24, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
27	log	116,16	Log 27.	4, 10, 11, 12, 15, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
28	log	116,32	Log 28.	11, 12, 15, 21, 22, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
29	log	116,40	Log 29.	11, 12, 15, 21, 22, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
30	log	116,56	Log 31.	11, 12, 21, 23, 24, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
31	log	116,57	Log 33.	1, 2, 25, 26, 27, 9	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré

Minute n°	Contenu minute	Altitude en m NGF	Description	US Fait	Auteur	Echelle	Format	Support
32	log	116,60	Log 34.	10, 11, 12, 13, 4, 7	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
33	log		Log 35. Log annulé.	4, 9, 13, 14, 4	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
34	log	116,22	Log 36.	4, 9, 10, 30, 31	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
35	log	116,27	Log 37.	13, 38, 37, 41, 43, 4	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
36	log	115,76	Log 38.	10, 13, 14, 18, 19, 42, 4, 5	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
37	log	115,61	Log 39.	49, 50, 52, 78, 79, 11	Benjamin Lefèvre	1/20°	A3	papier millimétré
38	coupe	116,39	Coupe 1.	10, 11, 12, 13, 14, 17, 4	Benjamin Lefèvre et Baptiste Duvert	1/10°	A3	papier millimétré
39	coupe	115,85	Coupe 2 (coupe sud du sondage 5).	53, 54, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 75, 76, 4, 5, 15	Laurine Guyot et Clément Alix	1/20°	A3	papier millimétré
40	coupe	115,85	Coupe 3 (coupe est du sondage 5).	58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 4, 5, 16, 17	Laurine Guyot et Clément Alix	1/20e	A3	papier millimétré

## Inventaire des photographies

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Sondage	Tranchée	Date	Auteur
45234330_001	Engins de chantier ouvrant le sondage 2	Ambiance	Est			2		24/08/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_002	Pavage F 6 après décroîtage de l'enrobé à l'extrémité est de la rue	Plan	Zénithale	5	6			24/08/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_003	Pavage F 6 après décroîtage de l'enrobé à l'extrémité est de la rue	Plan	Ouest	5	6			24/08/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_004	Pavage F 6 après décroîtage de l'enrobé à l'extrémité est de la rue	Plan	Ouest	5	6			24/08/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_005	Pavage F 6 après décroîtage de l'enrobé à l'extrémité est de la rue	Plan	Zénithale	5	6			24/08/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_006	Sondage 2 et log 1	Coupe	Nord	1, 2, 26, 27	9			24/08/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_007	Log 1	Coupe	Nord	1, 2, 26, 27	9	2		24/08/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_008	Coupe entre les sondages 1 et 2	Coupe	Sud				1	25/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_009	Coupe entre les sondages 1 et 2	Coupe	Sud				1	25/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_010	Log 2	Coupe	Ou <sup>2</sup>			2		25/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_011	Coupe entre les sondages 1 et 2	Coupe	Sud				1	25/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_012	Coupe entre les sondages 1 et 2	Coupe	Sud				1	25/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_013	Log 3	Coupe	Sud	28			1	26/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_014	Log 3	Coupe	Sud	28			1	26/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_015	Log 4	Coupe	Sud	28			1	26/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_016	Log 4	Coupe	Sud	28			1	26/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_017	Log 7	Coupe	Sud	2, 3, 4			2	31/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_018	Log 7	Coupe	Sud	2, 3, 4			2	31/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_019	Log 7	Coupe	Sud	2, 3, 4			2	31/08/2020	Baptiste Duvert
45234330_020	Log 5	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_021	Log 5	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_022	Log 5	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_023	Log 6	Coupe	Sud	5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_024	Log 6	Coupe	Sud	5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_025	Log 6	Coupe	Sud	5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_026	Log 8	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_027	Log 8	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_028	Log 8	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_029	Log 9	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_030	Log 9	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_031	Log 9	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	01/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_032	Log 10	Coupe	Sud	4, 5	6		2	02/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_033	Log 10	Coupe	Sud	4, 5	6		2	02/09/2020	Baptiste Duvert



Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Sondage	Tranchée	Date	Auteur
45234330_034	Log 10	Coupe	Sud	4, 5	6		2	02/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_035	Log 11	Coupe	Sud	4, 5, 7	6		2	02/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_036	Log 11	Coupe	Sud	4, 5, 7	6		2	02/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_037	Log 11	Coupe	Sud	4, 5, 7	6		2	02/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_038	Log 12	Coupe	Nord	5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_039	Log 12	Coupe	Nord	5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_040	Log 12	Coupe	Nord	5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_041	Log 13	Coupe	Sud	5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_042	Log 13	Coupe	Sud	5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_043	Log 13	Coupe	Sud	5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_044	Log 14	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_045	Log 14	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_046	Log 14	Coupe	Sud	4, 5, 6	6		2	07/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_047	Pavage F 6	Coupe	Ouest	5	6		2	07/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_048	Log 16	Coupe	Sud	5, 7, 8	6		2	07/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_049	Log 16	Coupe	Sud	5, 7, 8	6		2	07/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_050	Log 16	Coupe	Sud	5, 7, 8	6		2	07/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_051	Log 17	Coupe	Sud	5, 7, 8	6		2	07/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_052	Log 17	Coupe	Sud	5, 7, 8	6		2	07/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_053	Log 17	Coupe	Sud	5, 7, 8	6		2	07/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_054	Log 17	Coupe	Sud	5, 7, 8	6		2	07/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_055	Log 18	Coupe	Ouest	4, 9			2	09/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_056	Log 19	Coupe	Est	4, 9			2	09/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_057	Log 20	Coupe	Ouest	4, 9, 10			2	09/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_058	Log 20	Coupe	Ouest	4, 9, 10			2	09/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_059	Log 21	Coupe	Nord	4, 10, 11, 12, 34	7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_060	Log 21	Coupe	Nord	4, 10, 11, 12, 34	7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_061	Log 22	Coupe	Nord	10, 11, 12, 13	4, 7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_062	Log 22	Coupe	Nord	10, 11, 12, 13	4, 7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_063	Log 22	Coupe	Nord	10, 11, 12, 13	4, 7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_064	Log 23	Coupe	Nord	10, 11, 12, 13, 14	4, 7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_065	Log 23	Coupe	Nord	10, 11, 12, 13, 14	4, 7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_066	Log 23	Coupe	Nord	10, 11, 12, 13, 14	4, 7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_067	Log 23	Coupe	Nord	10, 11, 12, 13, 14	4, 7		3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_068	Vue des réseaux présents dans la tranchée 3	Ambiance	Est				3	10/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_069	Log 24	Coupe	Nord	4, 10, 11, 20	7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Sondage	Tranchée	Date	Auteur
45234330_070	Log 24	Coupe	Nord	4, 10, 11, 20	7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_071	Log 24 (vue du bord du dégagement)	Coupe	Est	4, 10, 11, 20	7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_072	Log 24 (vue du bord du dégagement)	Coupe	Est	4, 10, 11, 20	7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_073	Log 24	Coupe	Nord	4, 10, 11, 20	7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_074	Log 24	Coupe	Nord	4, 10, 11, 20	7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_075	Log 25	Coupe	Nord	4, 10, 11, 13, 14, 20, 32	4, 7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_076	Log 25	Coupe	Nord	4, 10, 11, 13, 14, 20, 32	4, 7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_077	US 14	Plan	Zénithale	14	4		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_078	US 14	Plan	Zénithale	14	4		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_079	Coupe au pied du log 25	Coupe	Nord	13, 14, 32	4		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_080	Coupe au pied du log 25	Coupe	Nord	13, 14, 32	4		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_081	Log 25	Coupe	Nord	4, 10, 11, 13, 14, 20, 32	4, 7, 8		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_082	US 13 dégagée au pied du log 25	Plan	Zénithale	13, 14	4		3	14/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_083	Coupe 1 (notée coupe 4)	Coupe	Est	10, 11, 12, 13, 17	4, 7		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_084	Coupe 1 (notée coupe 4)	Coupe	Est	10, 11, 12, 13, 17	4, 7		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_085	Coupe 1	Coupe	Est	10, 11, 12, 13, 17	4, 7		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_086	Coupe 1	Coupe	Est	10, 11, 12, 13, 17	4, 7		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_087	Dégagement en cours de l'US 14	Coupe	Nord	13, 14, 32	4		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_088	Dégagement en cours de l'US 14	Coupe	Nord	13, 14, 32	4		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_089	US 14 dégagée	Plan	Zénithale	14, 20	4, 8		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_090	US 13 dégagée	Plan	Zénithale	13, 20	4, 8		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_091	US 32 dégagée	Plan	Zénithale	20, 32	4, 8		3	15/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_092	Log 26	Coupe	Nord	4, 10, 11, 12, 13	4, 7		3	16/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_093	Log 26	Coupe	Nord	4, 10, 11, 12, 13	4, 7		3	16/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_094	Log 26	Coupe	Nord	4, 10, 11, 12, 13	4, 7		3	16/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_095	Log 27	Coupe	Nord	4, 10, 12, 12, 15	4, 7		3	16/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_096	Log 27	Coupe	Nord	4, 10, 12, 12, 15	4, 7		3	16/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_097	Log 27	Coupe	Nord	4, 10, 12, 12, 15	4, 7		3	16/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_098	Log 27	Coupe	Nord	4, 10, 12, 12, 15	4, 7		3	16/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_099	Log 27	Coupe	Nord	4, 10, 12, 12, 15	4, 7		3	16/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_100	Log 28	Coupe	Nord	11, 12, 15, 21, 22	4, 7		3	21/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_101	US 15	Coupe	Zénithale	15	4		3	21/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_102	Log 30	Coupe	Nord	11, 12, 21, 23, 24	4, 7		3	21/09/2020	Baptiste Duvert
45234330_103	Log 30	Coupe	Nord	11, 12, 21, 23, 24	4, 7		3	21/09/2020	Baptiste Duvert

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Sondage	Tranchée	Date	Auteur
45234330_104	US 23 dégagée (log 30)	Plan	Zénithale	23, 24	4		3	21/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_105	US 21 dégagée (log 30)	Plan	Zénithale	21, 24	4		3	21/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_106	US 23 (log 30)	Coupe	Ouest	21, 23	4		3	21/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_107	US 23 (log 30)	Coupe	Ouest	21, 23	4		3	21/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_108	US 24 (log 31)	Plan	Zénithale	24	4		3	22/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_109	Log 31	Coupe	Nord	11, 12, 21, 23, 24	4, 7		3	22/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_110	Log 33	Coupe	Sud-Ouest	1, 2, 25, 26, 27	9		3	22/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_111	Log 33	Coupe	Sud-Ouest	1, 2, 25, 26, 27	9		3	22/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_112	Log 33	Coupe	Sud-Ouest	1, 2, 25, 26, 27	9		3	22/09/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_113	Log 35 (log annulé mais photographie conservée)	Coupe	Nord			3		09/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_114	Log 35 (log annulé mais photographie conservée)	Coupe	Nord			3		09/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_115	Log 35 (log annulé mais photographie conservée)	Coupe	Nord			3		09/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_116	Log 35 (log annulé mais photographie conservée)	Coupe	Nord			3		09/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_117	Log 35 (log annulé mais photographie conservée)	Coupe	Nord			3		09/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_118	US 13 (attribution incertaine mais photographie conservée)	Plan	Zénithale	13	4	3		09/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_119	US 13 (attribution incertaine mais photographie conservée)	Plan	Zénithale	13	4	3		09/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_120	US 13 (attribution incertaine mais photographie conservée)	Plan	Zénithale	13	4	3		09/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_121	Log 36	Coupe	Est	4, 9, 10, 30, 31		3		09/10/2020	Laurine Guyot
45234330_122	Log 36	Coupe	Est	4, 9, 10, 30, 31		3		09/10/2020	Laurine Guyot
45234330_123	F 1	Coupe	Nord	4, 44, 45	1		4	19/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_124	F 1	Coupe	Nord	4, 44, 45	1		4	19/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_125	F 1	Coupe	Nord	4, 44, 45	1		4	19/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_126	F 1	Coupe	Nord	4, 44, 45	1		4	19/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_127	F 1	Coupe	Nord	4, 44, 45	1		4	19/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_128	F 1	Coupe	Nord	4, 44, 45	1		4	19/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_129	F 1	Coupe	Nord	4, 44, 45	1		4	19/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_130	F 1	Coupe	Nord	4, 44, 45	1		4	19/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_131	Log 37 (avant surcreusement au ras du mur)	Coupe	Nord	13, 37, 38, 41, 43	3, 4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_132	Log 37 (avant surcreusement au ras du mur)	Coupe	Nord	13, 37, 38, 41, 43	3, 4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_133	Log 37 (avant surcreusement au ras du mur)	Coupe	Nord	13, 37, 38, 41, 43	3, 4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_134	US 13 (au niveau du log 37)	Coupe	Nord	13	4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_135	Log 37 (après surcreusement au ras du mur)	Coupe	Nord	13, 37, 38, 41, 43	3, 4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_136	Log 37 (après surcreusement au ras du mur)	Coupe	Nord	13, 37, 38, 41, 43	3, 4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_137	Log 37 (après surcreusement au ras du mur)	Coupe	Nord	13, 37, 38, 41, 43	3, 4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_138	US 37	Plan	Zénithale	37				20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_139	Coupe au pied du log 37	Coupe	Est	13, 38, 41	4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Sondage	Tranchée	Date	Auteur
45234330_140	US 13 et US 14 dans la tranchée 5	Plan	Zénithale	13, 14	4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_141	Log 38	Coupe	Est	10, 13, 14, 18, 19, 42	4, 5		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_142	Log 38	Coupe	Est	10, 13, 14, 18, 19, 42	4, 5		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_143	Log 38	Coupe	Est	10, 13, 14, 18, 19, 42	4, 5		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_144	US 39 (= F 2)	Plan	Zénithale	39	2		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_145	US 39 (= F 2)	Plan	Zénithale	39	2		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_146	US 40 dans la tranchée 5	Plan	Zénithale	40	4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_147	US 40 dans la tranchée 5	Plan	Zénithale	40	4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_148	US 15 sur l'US 40	Plan	Zénithale	15, 40	4		5	20/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_149	US 15 sur l'US 40	Plan	Zénithale	15, 40	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_150	US 15 sur l'US 40	Plan	Zénithale	15, 40	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_151	US 10 sous l'US 15	Coupe	Est	10, 15	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_152	US 15 sur l'US 40	Plan	Zénithale	15, 40	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_153	US 40 dégagée jusqu'à l'US 10	Plan	Zénithale	10, 15	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_154	US 40 dégagée jusqu'à l'US 11	Plan	Zénithale	10, 15	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_155	US 40 dégagée jusqu'à l'US 12	Plan	Zénithale	10, 15	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_156	US 40 dégagée jusqu'à l'US 13	Coupe	Sud	10, 15	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_157	US 40 dégagée jusqu'à l'US 14	Coupe	Sud	10, 15	4		5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_158	US 10 après dégagement de l'US 40	Plan	Zénithale	10			5	21/10/2020	Benjamin Lefèvre
45234330_159	US 48 et F 10	Plan	Zénithale	46, 47, 48	5, 10	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_160	F 10	Plan	Zénithale	46, 47	10	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_161	US 48	Plan	Zénithale	48	5	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_162	F 10 et F 12	Oblique	Ouest	46, 47, 81, 82	10, 12	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_163	F 10 et F 12	Plan	Zénithale	46, 47, 81, 82	10, 12	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_164	Parement de F 12	Coupe	Nord	81, 82	12	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_165	Parement de F 12 et F 10	Coupe	Nord	46, 47, 81, 82	10, 12	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_166	F 10 recoupé par F 18	Plan	Zénithale	46, 47, 77, 80	10, 18	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_167	Bord est du sondage 5	Coupe	Est	46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 77, 80	5, 10, 11, 18	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_168	Bord est du sondage 5	Coupe	Est	46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 77, 80	5, 10, 11, 18	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_169	US 48 posée sur l'US 10	Coupe	Sud	10, 48	5	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_170	Log 39	Coupe	Est	49, 50, 52, 78, 79	11	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_171	US 48	Plan	Zénithale	48	5	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_172	US 48	Plan	Zénithale	48	5	4		29/10/2020	Laurine Guyot

Nom fichier	Description	Type	Vue vers	US	Fait	Sondage	Tranchée	Date	Auteur
45234330_173	Jonction entre F 10 et F 18	Coupe	Nord	46, 47, 77, 80	10, 18	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_174	Sondage 5 après fouille de F 11	Oblique	Est	48, 46, 47, 49, 50, 51, 52	5, 10, 11	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_175	F 10 et F 12	Plan	Zénithale	46, 47, 81, 82	10, 12	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_176	F 12 recouvert par F 18 ; F 10 au premier plan	Coupe	Nord	46, 47, 77, 80, 81, 82	10, 12, 18	4		29/10/2020	Laurine Guyot
45234330_177	Sondage 5 en cours d'ouverture	Coupe	Nord			5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_178	F 13 et F 14	Plan	Zénithale	56, 57, 83, 84	13, 14	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_179	F 13 et F 14	Plan	Zénithale	56, 57, 83, 84	13, 14	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_180	Vue du côté nord du sondage 5	Plan	Zénithale	72, 73, 74, 83, 84, 85	13, 17, 19	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_181	Bloc de réemploi dans F 10	Coupe	Nord	46, 47	10	5		30/10/2020	Clément Alix
45234330_182	US 53 et 54	Plan	Zénithale	46, 47, 53, 54, 56, 57	13, 14	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_183	Vue partielle de la coupe 2 (partie est)	Coupe	Sud	53, 54, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 76	4, 5, 15	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_184	Vue partielle de la coupe 2 (partie est)	Coupe	Sud	53, 54, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 76	4, 5, 15	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_185	Vue partielle de la coupe 2 (partie ouest)	Coupe	Sud-Est	58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 72, 73, 74, 75	4, 15, 17	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_186	Vue en coupe de F 13	Coupe	Est	83, 84	13	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_187	Base de F 15	Plan	Zénithale	61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 75	4, 5, 15	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_188	Coupe 2	Coupe	Sud	53, 54, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 75, 76	4, 5, 15	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_189	Coupe 3	Coupe	Est	58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 72, 73, 74, 75	4, 5, 16, 17	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_190	Base de la coupe 3	Coupe	Est	64, 65, 72, 73, 74, 75	17	5		30/10/2020	Laurine Guyot
45234330_191	Base de la coupe 3	Coupe	Est	64, 65, 72, 73, 74, 75	17	5		30/10/2020	Laurine Guyot

## Inventaire de la céramique

US	Fait	NR total	Description	Datation	Séq.	Ph.	N° caisse
10		22	Quatorze tessons modernes (15e-16e s.) dont deux fragments de coquemars (seconde moitié du 15e s. et début du 16e s.) et un fragment de pichet (15e s.). Huit tessons antiques résiduels (dont un datant de l'Augustéen et un fragment de bord de mortier).	15 <sup>e</sup> s.-16 <sup>e</sup> s.	2	2	0612655_CA_DIV_001
13	4	5	Un fragment de fond (16e s.) et deux fragments de panse (16e s.). Deux tessons antiques résiduels.	16 <sup>e</sup> s.	4	3	0612655_CA_DIV_001
14	4	6	Quatre tessons datant de l'époque moderne (16e-début du 17e s.) et deux tessons (un grès, une faïence) datant de la fin de l'époque moderne (17e-18e s.).	16 <sup>e</sup> s.-18 <sup>e</sup> s.	4	3	0612655_CA_DIV_001
18	5	5	Cinq tessons datant de l'époque moderne (16e-début du 17e s.).	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	5	3	0612655_CA_DIV_001
19	5	6	Trois fragments d'une même anse de gourde crapaud du Beauvaisis (16e s.) et X tessons datant de l'époque moderne (16e s.-début du 17e s.).	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	5	3	0612655_CA_DIV_001
20	8	2	Deux tessons modernes (15e ou 16e s.).	15 <sup>e</sup> s.-16 <sup>e</sup> s.	7	4	0612655_CA_DIV_001
21		3	Deux fragments de fond et un fragment de panse datant de l'époque moderne (16e s.).	16 <sup>e</sup> s.	3	3	0612655_CA_DIV_001
24	4	1	Un fragment de panse des 16e-17e s.	16 <sup>e</sup> s.-17 <sup>e</sup> s.	4	3	0612655_CA_DIV_001
27		4	Un fragment de fond de faïence, un fragment de panse en grès et deux fragments de panse des 11e-13e s.	11 <sup>e</sup> s.-16 <sup>e</sup> s.	2	2	0612655_CA_DIV_001
49	11	4	X tessons modernes (16e s.). Un tesson antique résiduel.	16 <sup>e</sup> s.	6	3	0612655_CA_DIV_001
52	11	8	Un fragment de plat (16e s.), X fragments de coquemars (fin du 16e s.)	Fin du 16 <sup>e</sup> s.	6	3	0612655_CA_DIV_001
64		1	Un tesson moderne (16e s.).	16 <sup>e</sup> s.	3	3	0612655_CA_DIV_001
76		3	Un fragment de lampe à huile (fin du 15e s.-courant du 16e s.). Deux tessons indéterminés (trop brûlés).	Fin du 15 <sup>e</sup> s.-courant du 16 <sup>e</sup> s.	3	3	0612655_CA_DIV_001

## Inventaire des terres cuites architecturales

US	Fait	Identification	Observations	NR	Séq.	Ph.	N° caisse
13	4			1	4	3	0612655_CA_DIV_001
51	11			1	6	3	0612655_CA_DIV_001
52	11			10	6	3	0612655_CA_DIV_001
53	5			3	5	3	0612655_CA_DIV_001
54	4			23	4	3	0612655_CA_DIV_001
64				6	3	3	0612655_CA_DIV_001

## Inventaire de la faune

US	Fait	NR	Observations	Séq.	Ph.	N° caisse
7		1		7	4	0612655_CA_DIV_001
10		2		2	2	0612655_CA_DIV_001
10		5		2	2	0612655_CA_DIV_001
13	4	1		4	3	0612655_CA_DIV_001
14	4	1		4	3	0612655_CA_DIV_001
18	5	4		5	3	0612655_CA_DIV_001
19	5	2		5	3	0612655_CA_DIV_001
21		3		3	3	0612655_CA_DIV_001
27		3		2	2	0612655_CA_DIV_001
51	11	1		6	3	0612655_CA_DIV_001
52	11	25		6	3	0612655_CA_DIV_001
64		3		3	3	0612655_CA_DIV_001
76		3		3	3	0612655_CA_DIV_001

## Inventaire du petit mobilier

US	Fait	Matière	Identification	NR	Séq.	Ph.	N° caisse
19	5	fer	Clous	2	5	3	0612655_CA_DIV_001
24	4	fer		1	4	3	0612655_CA_DIV_001
64		alliage cuivreux		3	3	3	0612655_CA_DIV_001
76		fer	Croisillon de fenêtre ?	2	3	3	0612655_CA_DIV_001

## Inventaire des scories

US	Description	NR	Fait	Séq.	Ph.	N° caisse
10	Dans la tranchée 4, près du log 24.	1		2	2	0612655_CA_DIV_001
10		3		2	2	0612655_CA_DIV_001

## **Inventaire de la documentation écrite**

Sont stockés au Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans dans une pochette à rabats :

- les 7 planches de terrain (comprenant les 40 minutes utilisées pour le présent rapport) ;
- deux feuilles volantes ayant servi à prendre des notes sur le terrain
- les deux carnets de terrain ;
- le cahier de chantier ;
- le listing des US imprimé ;
- le diagramme stratigraphique imprimé.

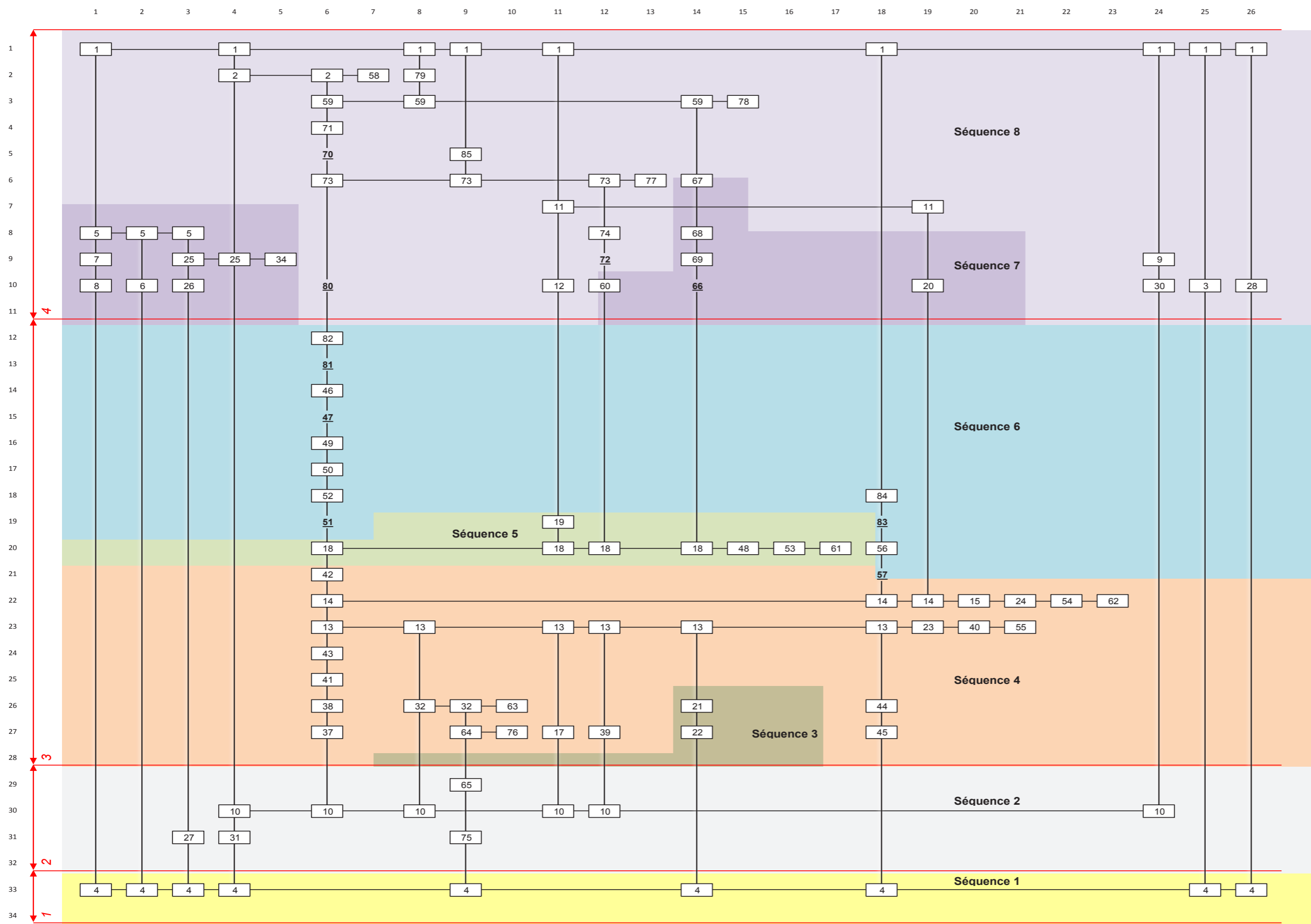
## **Inventaire de la documentation numérique**

Les documents numériques de cette opération ont été compilés sur un CD-ROM remis avec le présent rapport sur lequel on pourra trouver :

- des tableaux au format Excel comportant les données issues de la base de données CADoc (inventaires réglementaires : listing des unités stratigraphiques, des faits, des photos et des différentes catégories de mobilier) ;
- les photographies numériques de l'opération ;
- des fichiers au format Shapefile correspondant aux documents produits et utilisés sous SIG : emprise prescrite, emprises des ouvertures, localisation des logs, localisation des coupes, localisation des observations isolées, limites des faits, limites des unités stratigraphiques) ;
- le diagramme stratigraphique au format PDF ;
- les planches de terrain numérisées au format JPEG ;
- le présent rapport aux formats PDF (standard et allégé) et InDesign.



données importées



- XXX couche
- XXX négatif
- XXX altération
- | relation stratig.
- synchronisme stratig.
- ⋮ relation incertaine
- ⊞ synchronisme incertain

Diagramme stratigraphique

## Orléans, rue du Pot de Fer

Site 45.234.330

Le diagnostic archéologique de la rue du Pot de Fer s'est déroulé du 24 août au 30 octobre 2020 dans le cadre d'une opération de requalification de la voirie. Plusieurs sondages et tranchées ont été ouverts pour réaliser le remplacement d'une canalisation d'adduction d'eau potable ou la pose d'un câble d'alimentation électrique de l'éclairage public. Sur les 1 112 m<sup>2</sup> couverts par la prescription de diagnostic, ce sont 347 m<sup>2</sup> qui ont bénéficié d'un suivi archéologique, soit 31 % de l'emprise de l'aménagement.

Un total de 19 faits archéologiques a été enregistré. Dix d'entre eux appartiennent à la période moderne et neuf à la période contemporaine. Aucun fait antérieur au tournant des 15<sup>e</sup> s. et 16<sup>e</sup> s. n'a été relevé.

Le diagnostic a mis en évidence trois périodes d'occupation. La première concerne des niveaux de terres de culture. Ces éléments ont été caractérisés par leur composition et leur positionnement stratigraphique, ainsi que par comparaison morphologique avec d'autres niveaux similaires observés sur d'autres sites proches de la rue du Pot de Fer. Le mobilier céramique permet de proposer une datation large, du Moyen Âge au début de l'époque moderne. La deuxième période voit la mise en place sur le site d'une chaussée construite en chaux et cailloux, surmontée de ses niveaux d'occupation. Les premières maisons aménagées en front de rue sont édifiées concurremment. Cela se fait au 16<sup>e</sup> s. Cette chaussée connaît un second état auquel sont associées différentes constructions qui constituent les fondations de murs de maisons et de clôture. Cette opération est réalisée entre le 16<sup>e</sup> s. et le 18<sup>e</sup> s. Enfin, la dernière période regroupe les éléments associés à la rue du Pot de Fer contemporaine. La rue a d'abord été pavée et bordée de trottoirs, puis ceux-ci ont été modernisés par la pose de bordures en granite et la couverture du pavage par l'enrobé actuel.

Les informations acquises au cours de ce diagnostic laissent penser que la voie de circulation mise en évidence correspond à une des rues construites dans le cadre de la vaste opération d'urbanisme concernant le secteur nord-ouest de l'*intra-muros* orléanais, effectuée en parallèle de la construction de la dernière enceinte urbaine. En ce sens, les vestiges de bâtiments contemporains de cette première rue correspondent également à ce programme urbanistique. L'opération de diagnostic archéologique menée dans le cadre de la requalification de la rue du Pot de Fer a donc permis d'étudier un cas concret de mise en place d'une rue et d'un quartier nouveaux à l'époque moderne.

